

# Le Sahel en pleine mutation – Coopérations d'avenir



Documentation d'une conférence de  
**Fokus Sahel** du 10 au 12 juin 2024 à  
Berlin - y compris des recommandations  
pour la politique et la société civile

**0**

**Mentions légales**

**Table des  
matières**

**Publié par**

Fokus Sahel

**Langues**

La brochure est disponible en allemand et en français

**1ère édition, octobre 2024**800 pièces (allemand),  
200 pièces (français)**Photos**

Helga Dickow

**Traduction**

Christiane Kayser

**Responsable de publication**Grit Lenz  
Koordinatorin Fokus Sahel  
Am Sudhaus 2, 12053 Berlin**Organisation de la conférence**

Fokus Sahel

**Impression**

Printzipia (klimaneutral drucken)

**Auteur de la documentation**

Olaf Bernau, sociologue, est représentant du réseau transnational Afrique-Europe-Interact au sein du comité de pilotage de Fokus Sahel. Il se rend régulièrement au Sahel, plus particulièrement au Mali. En 2022 est paru chez l'éditeur C.H.Beck son livre Brennpunkt Westafrika (« Afrique de l'Ouest : point sensible – sur les causes de l'exil et ce que l'Europe devrait faire »). Plus d'informations sur [www.olafbernaud.de](http://www.olafbernaud.de)

**Photo de couverture**

Conférence de Fokus Sahel, juin 2024 : Débat pendant les interventions d'ouverture



Fokus Sahel est un réseau de la société civile. Les organisations membres s'engagent au Sahel par leurs propres projets, ou par le soutien à des organisations partenaires. L'échange interne, l'entretien d'un réseau avec des acteurs externes à Fokus Sahel ainsi que le travail de lobbying, et de plaidoyer effectué en commun sur les questions de politique pour la paix et de politique de développement sont au centre de ses activités.

Actuellement, sont membres de Fokus Sahel les organisations ou groupes suivants :

ADRA, Afrique-Europe-Interact, Aktionsgemeinschaft Solidarische Welt, Amnesty International, Arnold Bergstraesser Institut, Brot für die Welt, CARE Allemagne Luxemburg, Caritas international, Franziskaner Helfen, Kindermissionswerk Die Sternsinger, Eirene Internationaler Christlicher Friedensdienst, Help - Hilfe zur Selbsthilfe e.V., medico international, Missio München, Misereor, Oxfam Allemagne, Partnerschaftsverein Chemnitz Timbuktu, Peace Resources, Robert Bosch Stiftung, terres des hommes, urgewald, DVV International, Welthungerhilfe. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de Fokus Sahel :

[www.fokussahel.de](http://www.fokussahel.de) <

**Financement de la conférence**

La conférence a été soutenue par : Fondation Robert Bosch, Friedrich-Ebert-Stiftung, Fondation Bertha-von-Suttner de la DFG-VK, Fondation Rosa Luxemburg et de diverses manières par les organisations participantes de Fokus Sahel (notamment Brot für die Welt, Misereor, Help e.V., medico international, Welthungerhilfe, terre des hommes, Oxfam Allemagne, Afrique-Europe-Interact et EIRENE e.V.).

**Fokus Sahel tient à les remercier chaleureusement pour ce soutien.** <

# Table des matières

<b>0</b> – Mentions légales	<b>3</b>
– Table des matières	<b>4</b>
<b>1</b> – Introduction et bref résumé : une atmosphère de discussion ouverte malgré des débats controversés	<b>6</b>
<b>2</b> – Premier jour : Conférences d'ouverture - tableau complexe et controversé des développements actuels au Sahel	<b>10</b>
<b>2.1</b> – Brèves caractérisations des exposés d'ouverture	<b>12</b>
<b>2.2</b> – Analyse transversale des exposés d'ouverture	<b>14</b>
<b>2.3</b> – Recommandations des exposés d'ouverture	<b>22</b>
<b>3</b> – Deuxième jour : Ateliers - le Sahel dans une perspective multidimensionnelle	<b>24</b>
<b>3.1</b> – Formes de vie pastorales - potentiel économique vs. exclusion et discrimination ethnique	<b>25</b>
<b>3.2</b> – Politique migratoire restrictive de l'UE vs. importance de la migration et de la diaspora pour le développement	<b>27</b>
<b>3.3</b> – Perspectives de développement économique : Les liens entre les énergies renouvelables, le développement des infrastructures et l'industrialisation	<b>30</b>
<b>3.4</b> – Le débat au Sahel autour de la multipolarité et des nouveaux partenariats politiques et économiques	<b>34</b>
<b>3.5</b> – La petite agriculture face à la crise climatique / renforcement de l'agroécologie et de la transformation (industrielle)	<b>34</b>
<b>3.6</b> – La jeunesse en transformation - Participation politique et perspectives économiques	<b>37</b>

<b>3.7</b> – La coopération au développement dans le contexte de la décolonisation et de la multipolarité	<b>42</b>
<b>3.8</b> – Bref exposé sur la situation de la politique allemande de développement	<b>45</b>
<b>4</b> – Troisième jour : évaluation et séance publique de clôture	<b>46</b>
<b>4.1</b> – Évaluation	<b>47</b>
<b>4.2</b> – Conférence de clôture publique	<b>52</b>
<b>5</b> – Recommandations	<b>54</b>
<b>6</b> – Controverses pendant et après la conférence	<b>62</b>
<b>7</b> – Événements supplémentaires   Quel avenir pour les Conférences de Fokus Sahel ?   Intervenant(e)s et modérateur(trice)s de la conférence	<b>65</b>
<b>7.1</b> – Evènements supplémentaires	<b>66</b>
<b>7.2</b> – Quel avenir pour les Conférences de Fokus Sahel ?	<b>66</b>
<b>7.3</b> – Intervenant(e)s et modérateur(trice)s de la conférence	<b>67</b>
<b>8</b> – Programme de la conférence	<b>73</b>

# 1

**Introduction et  
brief résumé : une  
atmosphère de  
discussion  
ouverte malgré  
des débats  
controversés**

Sous le titre "Le Sahel en mutation - Coopérations d'avenir", le réseau de la société civile Fokus Sahel a invité du 10 au 12 juin 2024 à une conférence (hybride) de trois jours à Berlin. Comme lors des deux conférences précédentes, la plupart des intervenants - 27 sur 35 - venaient de quatre pays du Sahel : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad, un représentant de la Mauritanie ayant dû annuler sa participation à la dernière minute. Alors que la première conférence, qui s'est tenue en 2019 à Francfort/Main, avait pour point de départ l'escalade de la violence au Sahel, alors relativement récente, la deuxième conférence, qui s'est tenue en 2022 à Berlin, s'était penchée sur l'interaction entre la démocratie et la paix, c'est-à-dire sur la question de savoir dans quelle mesure une véritable participation de la population aux processus de décision démocratiques pourrait contribuer au renouvellement des institutions de l'État et, par conséquent, au recul de la violence terroriste.

La troisième conférence s'est déroulée différemment : tout en tenant compte des résultats des deux conférences précédentes, elle s'est concentrée sur les (futurs) relations et coopérations entre les acteurs de la politique de développement au Sahel et en Europe. Ceci dans le contexte des bouleversements fondamentaux récents qui n'ont pas seulement amené des militaires au pouvoir au Burkina Faso, au Mali et au Niger, mais qui ont également entraîné une réorganisation profonde des relations internationales au Sahel, notamment par l'échec définitif de la France en tant que puissance dominante dans la région. En effet, ces évolutions représentent un défi de taille pour tous les acteurs, notamment parce qu'elles sont - comme l'indiquait l'invitation à la conférence - "l'expression d'une forte aspiration à l'émancipation de l'influence occidentale, en particulier française, et d'une lutte pour plus de souveraineté et une véritable indépendance (politique et économique) dans un nouvel ordre mondial multipolaire". En conséquence, les acteurs occidentaux doivent également se poser la question de leur part de responsabilité dans les crises multiples au Sahel, poursuit l'invitation, et il s'agit avant tout de chercher des moyens d'abandonner le paternalisme et de vivre un partenariat égalitaire.

### Critique du paternalisme européen

La complexité des défis à relever dans ce domaine s'est déjà manifestée lors de la dernière conférence de 2022 : à l'époque, seul le Mali avait un gouvernement de transition soutenu par l'armée, mais il n'a pas été possible de parler ouvertement des appréciations parfois très différentes. Cela s'est surtout manifesté

lors de la soirée avec Christoph Retzlaff, alors représentant spécial du gouvernement allemand pour le Sahel : après que celui-ci eut mis en garde à plusieurs reprises contre l'influence de la Russie au Sahel, plusieurs participants du Sahel, dont Augustin Cissé, qui a également participé à cette soirée en tant que conférencier, se sont emportés. Il a demandé à Christoph Retzlaff de ne pas dénier aux Maliens la maturité nécessaire pour juger eux-mêmes du sort de leur pays. Plusieurs participants connectés numériquement ont exprimé la même opinion : Furieux, ils ont déclaré que l'Europe devait enfin reconnaître les habitants du Sahel comme des êtres pensants, des citoyens capables de distinguer le bien du mal. Et ce sont ces mêmes débats qui ont amené Fokus Sahel - en concertation avec différents partenaires sahéliens - à faire de la question de la coopération l'objet de la conférence de 2024, notamment pour "contrer le risque d'une aliénation croissante" entre les acteurs du développement au Sahel et en Europe, comme l'indiquait l'invitation.

En 2024 c'était quelque part plus consensuel. Car malgré l'évidence des perceptions parfois très différentes des coups d'État militaires au Sahel, presque personne parmi les participants à la conférence n'a sérieusement remis en question la nécessité et l'utilité de la coopération - ceci en dépit du fait que, dans plusieurs ateliers, la coopération au développement des dernières décennies a été soumise à une critique de principe impitoyable. Même le Dr Bernhard Braune - chef de l'unité Sahel au ministère de la Coopération économique et du Développement (BMZ) - a déclaré lors de la soirée de clôture dans les locaux de *Brot für die Welt (Pain pour le Monde)* que le BMZ s'orientait très explicitement vers le principe de « la main tendue plutôt que de l'index levé », sans en exclure les gouvernements de transition actuels. En même temps, plusieurs des intervenantes et intervenants qui se sont prononcés en faveur du libre choix des partenaires - de référant à l'action multipolaire au Sahel - ont souligné que ce serait un malentendu typiquement européen que de considérer la coopération avec la Russie, la Chine ou la Turquie comme un rejet du monde occidental. Au contraire, les coopérations avec des pays comme la Chine ou la Russie (à l'époque encore sous la forme de l'Union soviétique) remontent aux premières années de l'indépendance. Par conséquent, le commerce actuel avec la Russie - par exemple dans le domaine de l'armement - ne signale aucunement une affinité spécifique avec le régime de Poutine. Il faudrait plutôt y voir l'expression d'un "pragmatisme" et d'un "instinct de survie", comme l'a sèchement fait remarquer un participant du Burkina Faso.

## Des bilans politiques controversés

La question de savoir comment classer les bilans politiques des gouvernements de transition au Burkina Faso, au Mali et au Niger et ce que les évaluations respectives signifient concrètement pour la coopération future entre les sociétés civiles et les États était tout aussi controversée. Ces différences étaient littéralement palpables, tant entre les participants du Sahel et d'Europe qu'entre eux : tandis que les uns condamnaient les massacres, les violations des droits de l'Homme et les restrictions des libertés politiques et en concluaient un rejet fondamental des gouvernements de transition au Sahel, les autres argumentaient de façon moins tranchée. Selon eux il ne faut pas nier les différents abus et dysfonctionnements, mais les victimes civiles sont en général des effets secondaires inévitables d'une lutte anti-terroriste généralement sanglante, même pour les forces de sécurité. Il en va de même pour la question des libertés politiques : Leur limitation temporaire (que presque personne n'a contestée) serait parfois inévitable au vu d'une situation complexe de guerre et de bouleversements, mais ne devrait pas être comprise comme l'expression d'un durcissement autoritaire ou dictatorial. De plus, ces mêmes intervenants constataient aussi des évolutions positives, comme le renforcement de la lutte contre la corruption, l'adoption de nouvelles lois sur l'exploitation minière ou l'augmentation de la confiance en soi et de la responsabilité civique d'une partie considérable de la jeunesse.

Evidemment, ces positions parfois très controversées n'ont pas pu être surmontées au cours de la conférence. Mais il faut également souligner que de nombreux participants du Sahel ont exprimé une compréhension de la situation actuelle fortement marquée par des nuances de gris et des ambivalences, ce qui a eu pour effet que peu de camps de parti-pris uniformes se sont constitués pendant la conférence, mais il y a plutôt eu des constellations sans cesse recomposées en fonction des questions. Cela s'explique par le fait que les participants à la conférence ont réussi dans l'ensemble à s'écouter et à se respecter mutuellement, malgré les expériences personnelles douloureuses qui se sont fait sentir à plusieurs reprises au cours des débats, malgré les divergences solides, même sur des questions complexes comme le statut des systèmes pastoraux, et malgré les polémiques occasionnelles, par exemple lorsque l'on a demandé une "cartographie de la société civile" qui permettrait de déterminer la proximité ou la distance présumée de l'une ou de l'autre ONG concrète par rapport aux gouvernements ou aux régimes respectifs. Le maintien de la cohésion sociale, comme on l'appelle au Sahel, a sans aucun doute été un succès important de la conférence, comme l'ont confirmé de nombreux participants, compte tenu

de la situation de départ difficile. Elle a notamment permis de prendre conscience du fait que les gouvernements vont et viennent, comme l'a dit l'un des intervenants maliens, mais que les populations et les sociétés restent et sont donc littéralement condamnées à chercher des solutions collectives. Un credo que Manzo Diallo, d'Agadez, a également évoqué en exhortant les participants à la conférence de toujours garder à l'esprit l'interdépendance des deux régions - Sahel et Europe.

## Recommandations

La conférence n'a pas adopté de déclaration finale formelle avec des recommandations, mais des recommandations concrètes ont été développées aussi bien dans les exposés d'ouverture que dans les ateliers, et ont ensuite le troisième jour été discutées ensemble dans différents groupes. Ces recommandations font donc l'objet de la présente documentation (cf. 5), au même titre que les différentes présentations et les débats. En effet, Fokus Sahel a toujours désigné l'élaboration de recommandations concrètes comme l'un des objectifs centraux de la conférence, notamment dans la perspective de ses rencontres régulières avec des représentants du ministère de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et du ministère des Affaires étrangères (AA). Il était donc utile que par la suite l'Assemblée générale de l'Alliance du Sahel se tienne à Berlin les 15 et 16 juillet 2024, dans un contexte où la ministre allemande du Développement, Svenja Schulze, assure la présidence de l'Alliance du Sahel de 2023 à 2025.<sup>1</sup> En effet, à l'invitation du BMZ, Fokus Sahel a participé à l'élaboration du programme d'une réunion de représentants de la société civile du Sahel, organisée pour la première fois dans le cadre de l'Alliance du Sahel, ainsi qu'à un suivi de l'Assemblée générale par la société civile, organisé par Fokus Sahel. En tout état de cause, l'Assemblée générale et le programme-cadre de quatre jours de la société civile ont constitué une première plateforme importante pour mettre en avant les recommandations élaborées lors de la conférence Fokus Sahel de juin.<sup>2</sup>

1 L'Alliance Sahel est un organisme créé en 2017 à l'initiative de l'Allemagne, de la France et de l'UE pour coordonner les mesures de politique de développement dans les cinq pays du Sahel que sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Parmi ses membres figurent, outre d'autres pays occidentaux, des acteurs multilatéraux comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

2 Concrètement, 5 des 40 représentants de la société civile invités à l'Assemblée générale étaient déjà impliqués dans la conférence Fokus Sahel de juin et dans la conférence précédente de 2022.



## Feedback et quelle suite ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, les réactions de la plupart des participants à la conférence de Fokus Sahel ont été extrêmement positives. L'atmosphère constructive des discussions et l'organisation générale attentive ont été particulièrement appréciées. Parallèlement, plusieurs personnes ont exprimé le souhait de pouvoir participer à nouveau en ligne lors d'une prochaine conférence. En effet, même s'il était précieux que 100 à 150 personnes se soient rencontrées aux sièges de quatre organisations partenaires de Fokus Sahel à Bamako (Mali), N'Djamena (Tchad), Niamey (Niger) et Ouagadougou (Burkina Faso) et qu'elles aient participé ensemble à la conférence en ligne - comme cela avait déjà été le cas en 2022 -, il n'en reste pas moins qu'il faut prendre au sérieux le fait que cela a pu avoir un effet d'intimidation - tout simplement parce qu'il n'est pas clair si des personnes liées aux organes de sécurité de l'État n'ont pas suivi les débats (incognito). Il est bien sûr impossible de dire dans quelle mesure cet effet d'intimidation a été réel, d'autant plus que plusieurs intervenants se sont exprimés de manière ouverte et critique. Mais le fait est que plusieurs participants ont revendiqué une telle intimidation pour eux-mêmes ou comme crainte pour des tiers - naturellement aussi dans le contexte de leur évaluation personnelle de la situation au Sahel. En revanche, l'instabilité des connexions internet dans les capitales sahéliennes et la difficulté de mettre sur un pied d'égalité

le public en salle et le public en ligne lors des interventions n'ont pas été considérées comme un obstacle de principe aux conférences hybrides. Il s'agit plutôt d'acquérir davantage d'expérience et d'expérimenter différents formats - en tenant compte, bien entendu, de l'énorme effort financier et organisationnel que représentent les conférences hybrides.

Enfin, Fokus Sahel tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de la conférence : En premier lieu, les conférenciers, car beaucoup d'entre eux ont dû passer par de longues procédures de visa - en particulier les invités du Niger qui, en raison de la fermeture de l'ambassade de France à Niamey et de l'absence d'une section consulaire à l'ambassade d'Allemagne, ont dû se rendre deux fois au Burkina Faso pour demander et obtenir leur visa à l'ambassade d'Allemagne locale. Il faut également mentionner les soutiens financiers (*Robert Bosch Stiftung, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bertha-von-Suttner-Stiftung der DFG-VK, Rosa-Luxemburg-Stiftung et plusieurs membres de Fokus Sahel*), les traducteurs, les collaborateurs de la société hwwt.berlin Veranstaltungstechnik, l'équipe de la maison d'hôtes et de conférences *Am Glockengarten* à Berlin-Zehlendorf, les organisateurs de la retransmission collective en ligne à N'Djamena (*Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation - CSAPR*), Ouagadougou (*Centre National de Presse Norbert Zongo - CNP-NZ*), Niamey (*Alternatives Espaces Citoyens*) et Bamako (*FONGIM et Oxfam-Mali*) et bien sûr tous les participants qui ont permis que cette conférence devienne réalité. ◀

# 2

**Premier jour :  
Conférences  
d'ouverture -  
tableau complexe  
et controversé  
des  
développements  
actuels au Sahel**

## Intervenant(e)s exposés d'ouverture



**à gauche (en partant du haut) :**  
**Brema Ely Dicko (Sahel)**  
**Barry Amninata Touré (Mali)**

**à droite (en partant du haut) :**  
**Manzo Diallo (Niger)**  
**Abdel Gossoumian (Tschad)**  
**Serge Sedogo (Burkina Faso)**

La conférence a débuté par cinq présentations de diagnostic temporel, principalement par pays, ce qui a été critiqué par certains comme étant peu innovant, mais constituait une réponse au fait que les dynamiques politiques dans les différents pays du Sahel présentent des différences considérables - et ce malgré les nombreux points communs habituellement fortement soulignés par les médias occidentaux, point que Brema Ely Dicko a à son tour mis en lumière dans son discours introductif sur la région du Sahel. Dans le cadre de ce texte, l'analyse des conférences d'ouverture se fera en deux temps : Tout d'abord, en résumant et en caractérisant brièvement chacune des présentations, ensuite en évaluant comparativement les présentations de 20 à 30 minutes selon des concepts clés centraux tels que "situation sécuritaire", "libertés politiques" ou "bilan des gouvernements militaires de transition". Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'extraire de la multitude d'informations détaillées spécifiques à chaque pays des tendances en partie communes et en partie distinctes - également comme base pour pouvoir déterminer plus précisément le "comment" des coopérations futures. Pour des raisons de transparence, il convient de noter que tous les intervenants ont parlé librement, mais en s'appuyant plus ou moins sur les versions écrites de leurs présentations. C'est pourquoi la présentation suivante s'oriente en premier lieu sur les propos tenus, même si les exposés écrits ou les présentations Powerpoint ont été pris en compte (tout comme les réponses des intervenants aux questions écrites posées après la conférence), notamment pour apporter des compléments tacitement impliqués lorsque cela permet d'approfondir la compréhension des propos tenus oralement.

## 2.1 Brèves caractérisations des exposés d'ouverture

**a) Brema (Ely) Dicko (Mali)** s'est exprimé principalement en tant que scientifique, selon sa propre définition.<sup>3</sup> Le thème de son discours d'ouverture était le Sahel dans son ensemble - avec un accent sur le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Selon lui, les anciennes élites gouvernementales ont complètement perdu la confiance des populations. Les coups d'État n'ont donc pas été surprenants, d'autant plus que le Sahel a une longue tradition de coups d'État. Cependant, tout changement prend du temps et beaucoup de choses n'ont pas encore évolué positivement, ce qui fait que le soutien aux militaires s'effrite (légèrement), surtout chez les jeunes. Le fait que les gouvernements de transition des trois pays ont commis de nombreuses erreurs - Brema Dicko a parlé concrètement de "sept péchés" - complique encore les choses. Et pourtant, de nombreux succès peuvent être constatés, par exemple en matière de sécurité (surtout au Mali), de lutte contre la corruption ou de dépassement des mentalités coloniales. Dans l'ensemble, Brema Dicko s'est montré pragmatique : les réalités politiques ont irrévocablement changé, il faut maintenant s'y adapter sur le terrain. Il a conseillé à l'Europe de renoncer à une politique de la "chaise vide", faute de quoi cette chaise serait exclusivement occupée par des puissances non occidentales. De plus, une réduction de l'engagement ou même un départ du Sahel serait perçu comme une trahison, en particulier en ce qui concerne l'Allemagne, qui jouit d'une excellente réputation.

**b) Barry Aminata Toure (Mali)**, dite Madame Barry, a prononcé son discours d'ouverture sur le Mali en tant que membre de la société civile, où elle est notamment présidente d'une organisation de défense des droits des enfants et des femmes. Elle a tout d'abord souligné la déception de nombreuses personnes face au dysfonctionnement de la démocratie multipartite instaurée au début des années 1990. En conséquence, le taux de participation aux élections sous le président Ibrahim Boubacar Keita, renversé en 2020, a chuté à 35 pour cent. En outre, elle a jeté un regard critique sur la politique d'intérêt (néocoloniale) de la France depuis l'indépendance, y compris sur la dynamique de la surenchère (diplomatique) qui a conduit à l'effondrement des relations interétatiques entre le Mali et la France en 2022. Dans le même ordre d'idées, Madame Barry a dressé un tableau extrêmement positif du gouvernement de transition sous Assimi Goita qu'elle sou-

<sup>3</sup> Pour plus d'informations sur les intervenants, veuillez consulter le chapitre 73.

tient : selon elle, la situation sécuritaire s'est fortement améliorée, les autorités de l'État sont à nouveau présentes dans presque tout le pays, le Mali a commencé à utiliser le potentiel d'un ordre mondial multipolaire pour son propre développement de manière beaucoup plus efficace qu'auparavant, etc. Mais selon sa thèse, ces succès et d'autres se sont heurtés au refus de l'Occident, et la France en particulier a lancé une campagne de diffamation médiatique à l'encontre des militaires au Mali. Néanmoins, Madame Barry s'est expressément prononcée en faveur d'une coopération avec l'Allemagne notamment, ce qui présuppose le respect de la souveraineté du Mali (l'un des trois principes fondamentaux du gouvernement de transition). L'intervention de Madame Barry a suscité de vives réactions dans le public, plusieurs participants, également originaires du Sahel, lui reprochant notamment de minimiser délibérément les violations des droits de l'Homme, en particulier celles commises à l'encontre des communautés pastorales. Le débat qui s'en est suivi a sans doute été très stimulant pour tous les participants, mais il a mis en évidence les tensions politiques qui ébranlent actuellement le tissu social au Sahel. Cela a donné une impulsion importante notamment à la conférence (voir également le point « Situation des droits de l'Homme » au chapitre 2.2 ainsi que les chapitres 3.1 et 6).

**c) Manzo Diallo (Niger)** est journaliste et propriétaire d'une station de radio et d'un journal à Agadez, dans le nord du pays. Comme les orateurs précédents, il a souligné dans son discours d'ouverture sur le Niger que la jeunesse en particulier était profondément déçue par 30 ans de démocratie. Mais contrairement à Madame Barry, il a jugé le bilan des militaires de façon plutôt sceptique. Il y a certes des succès ponctuels, par exemple dans la récupération des fonds publics volés ou en ce qui concerne la confiance accrue des populations dans leurs propres forces de résistance - entre autres parce que les gens ont littéralement survécu aux sanctions illégitimes après le coup d'État. Mais selon Manzo Diallo, les problèmes sont au moins aussi graves : la situation sécuritaire s'est dramatiquement détériorée, d'autant plus que des groupes armés opèrent désormais dans presque toutes les zones frontalières - qu'il s'agisse de terroristes djihadistes, de bandits ou de rebelles. Les libertés politiques sont selon lui également massivement réduites et la situation économique est encore plus catastrophique qu'avant le putsch. Manzo Diallo s'est ainsi rallié à la demande de Brema Dicko de ne pas poursuivre une politique de la chaise vide. Plus encore, il a demandé à l'Europe de ne pas abandonner le Niger à lui-même. Il faut au contraire apporter un soutien global, notamment à la jeunesse, qui constitue de loin le gage le plus important pour un avenir meilleur. Car si le Niger s'effondrait sous la pression de plusieurs fronts armés,

cela aurait également des conséquences catastrophiques pour l'Europe.

**d) Serge Sedogo (Burkina Faso)** est directeur national de Help, membre de Fokus Sahel, mais il a voulu que son discours d'ouverture sur le Burkina Faso soit avant tout une contribution de sociologue. C'est pourquoi il s'est appuyé sur les réflexions d'Émile Durkheim (1858-1917), un classique de la sociologie, pour expliquer l'évolution récente de la situation. Selon lui, sous la pression de décennies de mauvaise gouvernance de Blaise Compaoré, la société dans son ensemble est arrivée à un état d'anomie, c'est-à-dire à un effondrement des valeurs morales, religieuses et civiques, ce qui constitue l'essence de la crise de violence actuelle. À l'inverse, cela signifie que la société burkinabè doit retrouver son identité et, plus encore, se réconcilier avec elle-même. Il est d'autant plus remarquable que Serge Sedogo ait fait preuve d'un optimisme prudent. Car si de nombreux développements sont dramatiques, notamment dans le domaine humanitaire et des droits de l'Homme, le fait est que selon lui la situation sécuritaire s'est légèrement améliorée sous le gouvernement militaire d'Ibrahim Traoré. Une constatation qui contredit certes les comptes rendus des médias occidentaux, mais qui pourrait tout à fait être plausible sur la base de chiffres et de faits, comme l'a souligné Serge Sedogo.

**e) Abdel Gossoumian (Tchad)** travaille à N'Djamena dans un réseau de la société civile pour la paix et la réconciliation. Il a commencé son exposé d'ouverture sur le Tchad par la thèse pointue selon laquelle ce pays représente une sorte de laboratoire pour l'ensemble du Sahel. Car ce pays, qui coopère étroitement avec la France jusqu'à aujourd'hui, montre d'une part comment les militaires occupent le pouvoir depuis environ 40 ans, et d'autre part comment cela est sans cesse légitimé par des pseudo-élections. Et cela s'applique en particulier au scrutin du 7 mai 2024, lors duquel, selon Abderamane Gossoumian, les militaires ont fait en sorte que Mahamat Idriss Déby Itno - fils de l'autocrate Idriss Déby, décédé en 2021 dans des circonstances non élucidées - soit élu comme nouveau président après une transition de trois ans. Dans ce contexte, Abderamane Gossoumian a également souligné que le Tchad dépensait 6 pour cent de son produit intérieur brut pour l'entretien de ses forces de sécurité dirigées en premier lieu contre sa propre population - au lieu de fournir des services de base, comme les soins de santé ou l'éducation, dont le pays a un besoin urgent. Il a conclu son exposé en recommandant que les pays africains comme le Tchad cessent enfin de vendre leurs matières premières et leurs produits bien en dessous de leur valeur. En effet, seules les entreprises internationales et le petit nombre des élites dans les pays concernés en profitent, et non les gens ordinaires. ◀

## 2.2 Analyse transversale des exposés d'ouverture

La brève caractérisation des exposés d'ouverture a déjà montré que trois aspects ont été décisifs pour la présentation des intervenants : premièrement, la diversité vécue dans la pratique (en ce qui concerne les priorités thématiques, les formes d'argumentation, les ambiances, etc.), deuxièmement, la tolérance de l'ambiguïté (en ce qui concerne le mélange d'évaluations positives et négatives) et troisièmement, la pugnacité (en ce qui concerne l'ouverture à des processus de négociation controversés). Au premier abord, cela peut sembler être une lapalissade - ou pourquoi les intervenants du Sahel ne seraient-ils pas d'avis différents et conflictuels ? L'observation montre cependant aussi que de nombreux termes pointus qui circulent au Sahel et en Europe, tels que "paix des cimetières", "lavage de cerveau" ou "fascisme", ne sont tout simplement pas adaptés pour décrire précisément les événements actuels au Sahel. Car il est évident que le débat politique dans les pays du Sahel n'est pas du tout au point mort, même si l'on constate, pour diverses raisons, des restrictions plus ou moins importantes des libertés politiques (shrinking spaces). Il est donc d'autant plus important de mettre en lumière, dans une sorte d'analyse transversale, la manière dont les intervenants se sont exprimés sur les mots-clés centraux, notamment au regard des controverses qui ont émergé des conférences d'ouverture.

### a) Causes structurelles de la crise multiple

Les intervenants ont été expressément invités à dresser un état des lieux des évolutions actuelles au Sahel et dans leurs pays respectifs. L'analyse des causes n'était donc pas au centre de leurs contributions, mais tous les intervenants ont pris position d'une manière ou d'une autre sur la question de savoir comment on en est arrivé à la crise multiple au Sahel :

- La mauvaise gouvernance a été citée par tous les intervenants, le plus souvent interprétée comme l'échec de la "promesse démocratique" formulée au début des années 1990, notamment en ce qui concerne le thème de la justice sociale. Dans la perspective du Fokus Sahel, cela semblait d'autant plus logique que la conférence de 2022 avait justement été consacrée à cette question - à l'époque sous le titre "La démocratie crée-t-elle la paix ? Perspectives de la société civile sur la démocratie et la participati-

on au Sahel".<sup>4</sup> Néanmoins, tous les intervenants ont souligné la grande valeur des relations démocratiques, mais la question dans quelle mesure d'autres modèles de démocratie ne seraient pas plus appropriés pour le Sahel que la démocratie représentative pratiquée en Occident, qui parle de victoire électorale à partir de 50,1 %, et qui ne connaît donc pas le consensus comme élément institutionnel, et encore moins des légitimités qui doivent leur existence à d'autres procédures que les élections, a été soulevée et discutée de façon controversée tout au long de la conférence (voir à ce sujet, quelques-unes des questions discutées le troisième jour au chapitre 4.1 ainsi que les débats lors de la Conférence Focus Sahel 2022).

- La crise du pastoralisme a notamment été désignée par Brema Dicko comme l'une des causes centrales de la crise sécuritaire au Sahel. Selon lui, ce n'est pas un hasard si le Liptako Gourma, épice de l'intensification de la violence, est largement marqué par le pastoralisme. Concrètement, il a fait référence au manque de puits pastoraux, aux mares boueuses, aux routes de transhumance bloquées, à la justice partielle et au vol de bétail - autant d'aspects qui ont également joué un rôle important dans l'atelier "Modes de vie pastoraux - potentiels économiques vs. exclusion et discrimination ethnique" (voir chapitre 3.1).
- La mauvaise gestion de la crise a également été mentionnée par la plupart des intervenants : alors que Madame Barry et Brema Dicko ont mis l'accent sur les effets contre-productifs des missions militaires internationales (avec toutefois la nuance que Brema Dicko a également mentionné les effets positifs de l'engagement international), Manzo Diallo a surtout souligné les effets économiques et sociaux néfastes des sanctions imposées au Niger par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et ce d'autant plus qu'elles ont conduit politiquement à un renforcement des militaires.
- A propos de l'armée : en ce qui concerne le Tchad, Abderamane Gossoumian a expliqué que la domination des militaires pendant des décennies était en grande partie responsable de la crise permanente du pays et qu'il pourrait en être de même à l'avenir pour les pays du Sahel si les

<sup>4</sup> Voir à ce sujet la documentation écrite de la conférence 2022 (versions allemande et française) : <https://www.fokussahel.de/>

militaires s'y établissaient à long terme. Une thèse également soutenue par un participant originaire du Burundi, qui a fait référence aux décennies de domination militaire au Burundi.

- L'explication la plus détaillée de la crise a été fournie par Serge Sedogo avec ses réflexions sur l'anomie, déjà brièvement esquissées : au départ, la mauvaise gouvernance a provoqué une perte de confiance entre la population et l'État, puis une érosion généralisée des valeurs morales, religieuses et civiques. Et cela a entraîné l'effondrement de l'ordre social, notamment parce que les gens n'avaient plus de garde-fous sociaux dans la poursuite de leurs intérêts personnels. Il est intéressant de noter que, selon Serge Sedogo, les élections toujours exigées par l'Occident ne permettent pas de mettre fin à cette situation anémique. Ce qu'il faut, c'est un renouvellement fondamental non seulement des institutions étatiques (y compris judiciaires), mais aussi des relations sociales quotidiennes, qu'il s'agisse de comportements antisociaux sur la route ou de l'empoisonnement par négligence de la population par des produits médicaux ou autres contrefaçons.
- Enfin, il convient de mentionner que les relations de domination et d'exploitation entre le Sahel et le monde occidental, qui durent depuis des décennies, voire des siècles, n'ont été évoquées en détail que dans l'exposé de Madame Barry. De brèves remarques en marge des autres intervenants laissent certes supposer qu'ils portent eux aussi un regard extrêmement critique sur le rôle (historique) de l'Occident - par exemple lorsque Manzo Diallo a parlé du fait que l'Europe n'était pas venue en Afrique pour des raisons "désintéressées". Mais ce regard critique semble tellement ancré dans la conscience collective qu'il n'a pas semblé nécessaire à de nombreux intervenants (et participants) de le rappeler, d'autant plus que ces dernières années, les débats avec la France ont très souvent porté sur ces questions.

## b) Situation humanitaire

La situation humanitaire catastrophique a joué un rôle extrêmement important dans quatre des cinq conférences d'ouverture. Manzo Diallo, en particulier, a tiré la sonnette d'alarme et a rappelé avec force la situation actuelle au Niger, notamment pour briser la routine avec laquelle les acteurs en Europe déplorent régulièrement la crise humanitaire sans pour autant prendre

les mesures de soutien nécessaires. Ce dernier point a également joué un rôle important pour Serge Sedogo. Selon lui, il s'agit d'une tragédie "oubliée" au Sahel. Ainsi, au Burkina Faso, en 2023, seuls 39 % (contre 43 % en 2022) des fonds nécessaires pour soutenir la population étaient disponibles. Concrètement, les intervenants ont notamment cité les faits et chiffres suivants :

- Brema Dicko s'est surtout concentrée sur la fuite et le déplacement, dont les femmes et les enfants sont les plus touchés : Au Burkina Faso, au Niger, au Mali et au Tchad, il y avait officiellement 3044 096 personnes déplacées en mai 2024, dont un peu plus de 2 millions au Burkina Faso. A cela s'ajoutent 1,3 million de personnes déplacées qui sont arrivées dans l'un des quatre pays depuis des pays voisins, la plupart au Tchad. Par ailleurs, Brema Dicko a évoqué la situation difficile dans le domaine de l'éducation, en précisant que près de 11 100 écoles étaient actuellement fermées dans la région en raison du conflit.
- Serge Sedogo a également présenté des chiffres dramatiques pour le Burkina Faso : 10 pour cent de personnes déplacées à l'intérieur du pays, 413 établissements de santé fermés (dont 3,8 millions de personnes sont affectées négativement), 5.330 écoles primaires et secondaires fermées (de sorte que 820.865 élèves ne peuvent pas aller à l'école) et 3,5 millions de personnes dépendantes de l'aide alimentaire.
- En ce qui concerne le Niger, Manzo Diallo a souligné que la situation économique déjà difficile s'était à nouveau détériorée suite au coup d'État et aux sanctions. Il a notamment mentionné des augmentations de prix de 12 % pour le mil, le sorgho et le maïs, et de 35 % pour le riz, toutes deux entre 2023 et 2024.

## c) Situation sécuritaire

La situation sécuritaire - comprise comme le rapport de force entre les groupes armés et les forces de sécurité régulières (y compris les milices loyales et/ou les unités de soutien internationales) - est probablement l'un des sujets les plus controversés dans le débat international sur le Sahel (la situation des droits de l'Homme est examinée dans la section suivante) : Alors qu'une grande partie de l'opinion publique occidentale part du principe que la situation sécuritaire s'est globalement détériorée dans le sillage des coups d'État, de nombreux acteurs du Sahel - mais pas tous - considèrent que cette question est plus complexe et ambi-

valente et qu'elle ne peut être résolue que pays par pays. C'est ce qui est ressorti des conférences d'ouverture, qui ont parfois mis l'accent sur des points très différents et sont en outre parvenues à des conclusions très différentes - tant Serge Sedogo et Brema Dicko ont fait preuve d'un optimisme prudent, tandis que Madame Barry a même présenté des perspectives positives :

- Brema Dicko a certes vu quelques succès dans les missions militaires internationales (notamment la mission de paix de l'ONU Minusma et les missions de formation EUTM et EUCAP), mais a souligné que plus de 20.000 soldats internationaux n'avaient pendant 10 ans pas réussi à empêcher la propagation des groupes terroristes. C'est la raison pour laquelle le Mali a tiré sur la corde et a choisi une autre approche (dans cette partie de son exposé, Brema Dicko a surtout parlé du Mali et non du Sahel dans son ensemble) : L'accord d'Alger avec les rebelles (touaregs) séparatistes n'est plus au centre des préoccupations, car il date de la première phase du conflit (de 2012 à 2015 environ) et n'a pas du tout couvert certains foyers de conflit - en premier lieu l'émergence de groupes djihadistes-terroristes dans le nord et le centre du pays (depuis 2014/2015 environ), mais aussi d'autres défis, comme la persistance de relations de dépendance de type esclavagiste dans certaines régions du Mali. Cette nouvelle approche, initiée par le "dialogue inter-malien"<sup>5</sup>, a été qualifiée par Brema Dicko de "notre" approche - l'approche malienne - par opposition à "votre" approche - l'approche occidentale - qui s'est appuyée en premier lieu sur l'Accord d'Alger. Et dans ce contexte, il a également souligné que les premiers succès étaient désormais à signaler : (1) le renforcement de l'armée malienne dans le cadre de nouveaux partenariats (entre autres par des livraisons d'armes de la Russie et de la Turquie), (2) la création de l'Alliance confédérale des États du Sahel (AES), qui prévoit notamment une coopération militaire, (3) les premiers processus de dialogue avec les groupes armés composés en premier lieu de membres maliens (par exemple avec la Katiba Macina, proche d'Al-Qaïda) et (4) la conquête de Kidal en novembre 2023, qui a constitué un pas en avant important, même si elle n'a pas encore apporté la paix.

<sup>5</sup> Le Dialogue Inter-maliens pour la Paix et la Réconciliation nationale s'est tenu du 2 au 10 mai 2024 au niveau local, régional et national ainsi que dans 48 ambassades et consulats afin d'élaborer des recommandations pour le règlement de la crise multimensionnelle au Mali.

- Serge Sedogo a commencé son exposé sur la situation sécuritaire au Burkina Faso par un bilan impitoyable : en 2023, il y a certes eu moins d'attaques par des groupes armés, mais 65% de civils en plus ont été tués ; en outre, fin 2023, environ 2 millions de personnes dans 36 localités ont été touchées par des blocages imposés par des groupes terroristes, et des attaques attribuées aux forces de sécurité de l'État et aux milices loyalistes ont eu lieu à plusieurs reprises. Serge Sedogo a néanmoins insisté sur le fait que, dans l'ensemble, de nombreuses zones avaient pu être reconquises. En effet, les forces de sécurité sont passées à l'offensive grâce à un meilleur équipement, de sorte que 65 % du territoire est à nouveau sous le contrôle total de l'État et 20 % sous un contrôle partiel - avec pour conséquence que 400.000 personnes ont pu retourner dans leurs villages (alors que les groupes terroristes sont de plus en plus sur la défensive et attaquent donc les civils de manière plus aléatoire, y compris avec des engins explosifs). Ce genre d'estimations sont souvent qualifiées de "propagande proche du régime". De tels propos ont également été tenus lors de la conférence, par exemple en soulignant que les gens sont rentrés dans leurs villages par nécessité, à l'occasion de la saison des cultures, et non en raison d'une prétendue amélioration de la sécurité. Il est donc d'autant plus important, selon Serge Sedogo, de toujours se pencher en détail sur les évolutions.
- Comme nous l'avons déjà mentionné, Madame Barry a fait un pas de plus que Brema Dicko et Serge Sedogo sur ce point. En effet, grâce (1) à la rupture avec la France et la mission de maintien de la paix de l'ONU (Minusma), (2) à l'annulation de l'accord de paix d'Alger et (3) au renforcement des capacités militaires par des livraisons d'armes de la Russie, le Mali a pu, selon Madame Barry, élaborer sa propre stratégie antiterroriste - composée notamment d'approches militaires, de coopération transfrontalière avec le Niger et le Burkina Faso, de renforcement des mécanismes traditionnels de résolution des conflits et d'initiatives de dialogue national. Et tout cela avec pour effet que les conditions ne sont pas encore parfaites, comme elle l'a expressément souligné, mais que les groupes terroristes ont été en grande partie maîtrisés et que la population peut à nouveau s'épanouir à peu près librement.



- En revanche, Manzo Diallo a adopté un ton sensiblement différent. Avant le coup d'État de juillet 2023, la lutte contre le terrorisme au Niger était sur la bonne voie : en 2023, il y avait 53 pour cent de morts en moins qu'en 2022, les dépenses militaires avaient augmenté de 64 pour cent sous le président renversé Mohamed Bazoum, des programmes de désarmement et de déradicalisation avaient été mis en place avec succès et, surtout dans le sud-est, la violence de Boko Haram avait considérablement diminué. Mais il faut selon lui désormais craindre une augmentation de 60 pour cent du nombre de morts entre 2023 et 2024 - en se basant sur les chiffres des premiers mois de l'année, l'intensité des attentats terroristes est remontée au niveau de 2021, les routes menant à Niamey sont de plus en plus contrôlées par des militants djihadistes et les programmes de désarmement et de déradicalisation ont totalement cessé. Selon Manzo Diallo, ce sont donc ces observations et d'autres similaires qui justifient sa crainte, déjà citée plus haut, que le Niger s'effondre prochainement et entraîne toute la région dans sa chute.

#### d) Situation des droits de l'Homme

La situation en matière de sécurité et de droits de l'Homme est considérée à juste titre comme les deux faces d'une même médaille. En effet, la situation sécuritaire ne peut être considérée comme réellement satisfaisante que si toutes les parties de la population peuvent se sentir en sécurité - sans être lésées par des mesures antiterroristes par exemple. Or, ce n'est pas le cas au Sahel, comme l'ont rappelé au moins deux intervenants en évoquant les populations pastorales, notamment les Peulhs. En effet, de nombreux rapports indiquent qu'au Burkina Faso notamment, les membres de la communauté peulh sont perçus de manière disproportionnée comme des terroristes ou des partisans d'activités terroristes et qu'ils sont donc arrêtés trop rapidement, maltraités, voire tués - que ce soit par des unités d'autodéfense locales (soutenues ou tolérées par l'État) ou par les forces de sécurité de l'État. Cette discrimination s'explique par le fait que les jeunes éleveurs peulhs sont majoritaires dans de nombreux groupes terroristes djihadistes. Les deux intervenants ont toutefois douté de l'existence d'une persécution de certaines communautés ethniques tolérée, voulue ou même ordonnée par l'État. Il s'agirait plutôt de conflits intercommunautaires (comme en 2019 à Ogosagou/Mali, où au moins 160 Peulh ont été tués par la milice dogon Dan Na Ambassagou) ou de victimes in-

volontaires dans le cadre de la lutte antiterroriste de l'État, ce qui serait à nouveau lié à son caractère asymétrique (insurgés habillés en civil, attentats, etc.) ou au surmenage, à la mauvaise formation, au manque d'équipement ou au besoin de vengeance personnelle de certains soldats.

Comme déjà mentionné, plusieurs participants - dont Binta Sidibe-Gascon, l'une des porte-parole du réseau de défense des droits de l'Homme *Coalition citoyenne pour le Sahel* - ont saisi l'occasion de ces questions et d'autres pour critiquer sévèrement Madame Barry en particulier à l'issue de son exposé (voir 2.1). En effet, celle-ci a non seulement nié dans son exposé toute discrimination à l'encontre des Peulhs, mais a également formulé la thèse selon laquelle les massacres et les exactions réellement perpétrés seraient exagérés par l'opinion publique internationale dans le seul but de nuire à l'Etat malien. Binta Sidibe-Gascon a qualifié cette attitude de scandaleuse, se référant notamment à Moura, au centre du Mali, où les forces de sécurité gouvernementales et les mercenaires de Wagner ont, selon un rapport de l'ONU, sommairement exécuté en mars 2022 au moins 238 personnes - peut-être plus.<sup>6</sup> Binta Sidibe, qui a perdu de manière violente deux membres de sa famille au Burkina Faso en mai 2024 - comme elle l'a raconté au cours de son intervention - a conclu en formulant la thèse selon laquelle il existe un "génocide" anti-Peulh au Burkina Faso et au Mali. Son intervention a reçu le soutien de plusieurs participants, même de ceux qui n'adhéraient pas à la thèse du génocide. D'autres ont rejeté les accusations, arguant notamment qu'une étude détaillée ne serait possible que lorsque la région serait effectivement pacifiée (voir également les chapitres 3.1 et 6).

La situation des droits de l'Homme a en outre joué un rôle central dans l'intervention d'Abderamane Gossumian : il a notamment rapporté qu'après les élections manipulées du 7 mai 2024, plus de 100 personnes avaient été tuées par les forces de sécurité lors de manifestations interdites. A cela s'ajoutent des arrestations arbitraires, des déportations dans le désert, des assassinats et des conditions de sortie difficiles. Les autorités veulent en effet empêcher que les élections volées soient rapportées à l'étranger.

#### e) Libertés politiques

La question des libertés politiques, notamment la liberté d'expression, d'association et de réunion, a éga-

6 Cf.

<https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/countries/mali/20230512-Moura-Report.pdf>

lement fait l'objet de controverses. Mais ce n'est pas le "si" qui a été contesté, car tous les intervenants ont confirmé qu'il existe une restriction des libertés politiques. La controverse portait plutôt sur la légitimité, voire la nécessité - ou non - de ces restrictions. Alors que certains ont estimé que les restrictions étaient l'expression d'un autoritarisme généralisé (y compris l'effet d'autocensure chez les journalistes et les membres de la société civile), d'autres ont souligné le fait qu'au cours des 20 à 30 dernières années, le discours public avait pris un ton extrêmement strident et unilatéral, de sorte que les mensonges, l'incitation à la haine, la propagande et les insultes étaient devenus monnaie courante. Serge Sedogo a ainsi rapporté que les représentants des ONG et des médias occidentaux ne parlaient que rarement des progrès réalisés dans le domaine de la sécurité, mais qu'ils exploitaient abusivement les défaites ou les erreurs. Et cela aurait pour effet de saper sensiblement le moral des forces de sécurité (qui risquent leur vie tous les jours dans la lutte contre le terrorisme). Serge Sedogo a également évoqué une conférence de presse télévisée au cours de laquelle le président de l'époque a été insulté de manière si grossière que son fils de dix ans lui a demandé, incrédule, s'il s'agissait vraiment du président (une telle dynamique est d'ailleurs souvent critiquée dans les pays occidentaux en ce qui concerne les mouvements populistes de droite comme une gestion antidémocratique de la peur, de la colère et du ressentiment). Cependant, Madame Barry a poussé plus loin l'idée de "patriotisme" introduite dans le débat par Serge Sedogo : elle a parlé de la nécessité pour les journalistes d'agir en tant que "soldats patriotes" (au besoin en les forçant sur base de mesures étatiques), ce à quoi un journaliste burkinabé a répondu en argumentant que le journalisme n'était pas une affaire de patriotisme mais de professionnalisme.

### **f) Bilan politique, économique et social des gouvernements en transition**

Lorsqu'il s'agit d'évaluer les gouvernements en transition au Sahel, l'accent est généralement mis sur la situation sécuritaire, les droits de l'Homme et le niveau des libertés politiques, alors qu'à l'inverse, les questions économiques, politiques et sociales sont rarement mises en lumière. C'est pourquoi Fokus Sahel a expressément demandé aux intervenants d'aborder également ces questions. Cela a contribué à l'impression déjà mentionnée au début que de nombreux intervenants (et participants) du Sahel présentaient des bilans mitigés et ne se laissaient donc pas facilement classer selon les camps usuels en Europe des "partisans" contre les "critiques" des gouvernements (de transition) militaires. Néanmoins, de nombreux points n'ont pu

être qu'effleurés, ce qui a bien sûr été compensé, du moins en partie, par les ateliers qui ont suivi, notamment en ce qui concerne les aspects économiques et sociaux (voir chapitre 3) :

- Dans sa contribution, Brema Dicko a parlé d'un "bilan ambivalent/complexe" qu'il convient de dresser - notamment au regard des dimensions économique, politique et sociale : A ses yeux, les points positifs sont (1) l'introduction de politiques anti-corruption plus efficaces (y compris la création d'une Cour des Comptes inscrite dans la nouvelle Constitution malienne), (2) l'adoption de nouveaux codes miniers qui garantissent une plus grande participation aux bénéfices des sociétés minières internationales, (3) la diversification de l'éventail des partenaires qui permet aux pays du Sahel de mener une politique internationale gagnant-gagnant plus efficace, (4) la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), qui vise à mettre en œuvre la vision d'une intégration confédérale du Burkina Faso, du Mali et du Niger, formulée pour la première fois au début des années 1970 (y compris l'ouverture à de nouveaux membres), (5) la focalisation sur des perspectives de développement endogène et (6) le renforcement de la jeunesse - y compris la prise de conscience décoloniale (concrètement, Brema Dicko a parlé d'un dépassement des complexes coloniaux). En revanche, selon Brema Dicko, les points négatifs seraient (1) la crise énergétique massive (tout en mentionnant quelques-unes des mesures prises entre-temps pour y remédier - entre autres la construction de trois grands parcs solaires aux portes de Bamako) ainsi que (2) les "sept péchés" des gouvernements de transition. Outre la restriction des libertés politiques, Brema Dicko entendait par "péchés" différentes formes de clientélisme (y compris la montée en puissance d'opportunistes et d'affairistes), l'instrumentalisation de la jeunesse (pour soutenir la transition) et, étroitement liée à cela, la promotion d'une certaine tendance au "oui". Concrètement, il a parlé de "perroquets" qui ne cessent de répéter les communiqués officiels et de "pintades" qui caquettent sans cesse mais n'ont rien à dire. A ses yeux, le report des élections n'est pas un problème, même si l'Occident et la CEDEAO les réclament avec véhémence. Car il faut être réaliste et attendre jusqu'à ce que cela soit à nouveau possible, même si cela peut encore durer plusieurs années.
- A l'inverse, Madame Barry a proposé une lecture exclusivement positive du bilan économique, politique et social de la Transition - en s'appu-

yant notamment sur des réflexions qui doivent beaucoup à l'altermondialisme des années 2000, quelque peu occulté ces vingt dernières années : (1) le rejet de la politique d'intérêt paternaliste de la France au profit de partenariats diversifiés gagnant-gagnant qui réduiraient la menace de la mondialisation ultralibérale sur la société malienne, (2) la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) et donc une meilleure coordination des stratégies de développement transfrontalières (développement des infrastructures régionales, commerce régional, gestion commune des ressources, lutte commune contre la crise climatique, etc.) (3) l'adoption du nouveau code minier avec, selon leurs estimations, jusqu'à 803 millions d'euros par an. US\$ de recettes supplémentaires, (4) la diversification du mix énergétique, notamment par la construction de nouvelles centrales solaires, (5) l'intensification des efforts pour exploiter l'énorme potentiel du Mali en pétrole, gaz naturel et hydrogène, (6) la tenue des Assises Nationales en décembre 2021 et du Dialogue Intermalien pour la Paix et la Réconciliation nationale en avril 2024, qui auraient permis une forte participation des populations aux débats sur la refondation de l'Etat au niveau local, régional et national (cf. note de bas de page 5), (7) l'adoption de la nouvelle Constitution qui prévoit, entre autres, une plus grande participation des acteurs locaux et régionaux, (8) le rétablissement de la cohésion sociale par le renforcement des anciennes valeurs communes telles que la solidarité, l'hospitalité, etc. et (9) la lutte de plus en plus efficace contre la corruption..

- Manzo Diallo a ensuite agi comme une sorte de contrepoint à Madame Barry. En effet, le ton sceptique a prédominé chez lui, comme dans ses explications sur la "situation sécuritaire" - par exemple lorsqu'il a parlé de l'augmentation rapide de la dette extérieure depuis le coup d'État ou du recul de 45 pour cent de la croissance économique par rapport aux prévisions de la Banque mondiale. Manzo Diallo a néanmoins mentionné quelques aspects positifs : (1) la lutte contre la corruption, qui a conduit à la confiscation de 91 millions d'euros d'argent détourné au cours des neuf premiers mois du coup d'État (une somme qui, si l'on la met en relation avec les budgets nationaux respectifs, correspondrait à 14,4 milliards d'euros en Allemagne). (2) la détermination des militaires à négocier d'égal à égal avec le reste du monde sur les matières premières et autres produits (mot-clé : "gagnant-gagnant"), (3) le fait que les nouveaux dirigeants de l'ensemble du Sahel se soient fait conseiller par de jeunes experts formés dans certaines des meilleures universités du monde - une évolution qui serait jusqu'à présent sous-estimée de façon scandaleuse par les pays occidentaux, (4) le renforcement du sentiment de résilience et d'appartenance à un groupe, car on a surmonté ensemble la situation créée par des sanctions jugées injustes.
- Comme Brema Dicko, Serge Sedogo a choisi une voie médiane dans son bilan économique et politique. Selon lui, les points positifs sont (1) le discours anticolonial qui correspond à la nationalisation d'usines et à la décision de mettre en place une industrie de transformation des matières premières agricoles et minérales, (2) les investissements continus dans les routes, les barrages, l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau potable - malgré le fait que près de 30 % du budget de l'État est consacré au secteur de la sécurité, (3) les efforts de l'armée pour approvisionner les localités assiégées en produits de première nécessité, ce qui, compte tenu de la situation sécuritaire extrêmement difficile, représente une prouesse logistique en soi (entre janvier et mai 2024, 250 convois de 2.700 camions ont été organisés), (4) l'élargissement de l'éventail des partenaires (Russie, Turquie, etc.) qui a permis les progrès sécuritaires déjà décrits, et (5) la détermination avec laquelle les jeunes militaires poussent à un changement politique global, même si Serge Sedogo a souligné le risque qu'ils se fourvoient. À l'inverse, Serge Sedogo considère avec une certaine inquiétude non seulement les développe-

**Impressions de salle  
(tous les trois jours)**





ments dans le domaine des droits de l'Homme et des libertés politiques (voir ci-dessus), mais aussi le fait que la durée de la transition a été prolongée jusqu'en 2029 en raison de la situation sécuritaire précaire. Et pourtant, à l'instar de Brema Dicko et de Madame Barry, il ne voit pas de réelle nécessité de se précipiter pour les élections, aussi élémentaires soient-elles. Il a plutôt soulevé la question - également dans le cadre de son concept d'anomie - de savoir si les gens étaient en mesure de prendre des décisions électorales mûres, c'est-à-dire guidées par les programmes des candidats et non par des affinités personnelles, des versements d'argent (promis), etc.

- En ce qui concerne le Tchad, Abderamane Gossoumian n'a trouvé pratiquement aucun point d'ancrage positif dans les domaines économique, politique et social - en partant également du fait que le pays est dominé par des militaires depuis 40 ans. Le seul point positif - et cela grâce aux ressources sociales et aux compétences de la population - est que, malgré les actions brutales du régime, il a été possible de maintenir la paix au sein de la société après les élections manipulées de mai 2024. ◀

## 2.3 Recommandations des exposés d'ouverture

*Remarque préliminaire : tous les intervenants se sont prononcés d'une manière ou d'une autre en faveur d'un approfondissement de la coopération de l'Allemagne et de l'Europe avec les pays du Sahel, en tenant compte de la question principale de la conférence, à savoir "les coopérations du futur". Il est à noter que personne (à l'exception d'Abderamane Gossoumian en tant que conférencier sur le Tchad) n'a fait sienne - ni au sens propre ni au sens figuré - la formule "loin du gouvernement mais proche de la population" favorisée en Europe par de nombreux acteurs de l'État et de la société civile. Cette décision a probablement été motivée en partie par des considérations pragmatiques, car les gouvernements militaires sont de toute façon présents, et en partie par des convictions fondamentales, car les gouvernements militaires sont toujours considérés comme des représentants légitimes par une grande partie des populations. Cela a également mis en évidence le fait que le récit habituel en Europe, selon lequel les pays du Sahel se sont détournés de l'Occident pour se tourner vers la Russie, ne peut pas être affirmé de façon aussi tranchée. Au lieu de cela, de nombreux intervenants - mais pas tous - ont souligné que les pays du Sahel ne cherchaient "que" l'indépendance - c'est-à-dire la souveraineté -, dans le prolongement du concept de non-alignement, qui a permis une coopération tous azimuts pendant toute la guerre froide. Au-delà de l'orientation générale, les différents intervenants ont également formulé des recommandations spécifiques :*

- Brema Dicko est celui qui a le plus concrétisé la demande de coopération globale. Il a recommandé (1) la coopération avec les gouvernements de transition - selon la devise "ne pas laisser de chaise vide", (2) le soutien aux organisations de la société civile, notamment dans le domaine des femmes et des jeunes, (3) le soutien aux collectivités locales, (4) le soutien aux organisations professionnelles, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage

et de la pêche, (5) la promotion de la migration circulaire - entendue comme le soutien aux migrants : (6) le soutien au secteur privé, notamment en matière de formation professionnelle et (7) le soutien aux médias, par exemple en matière de vérification des faits, de professionnalisation des blogueurs, etc.

- Entre-temps, Madame Barry a lié la coopération avec l'Europe (et d'autres acteurs) à trois principes fondamentaux émis par le gouvernement malien, qui ont été cités à plusieurs reprises par différents participants durant la conférence : (1) le respect de la souveraineté du Mali, (2) le respect du choix des partenaires fait par le Mali et (3) la prise en compte des intérêts vitaux de la population dans les décisions à prendre.
- Serge Sedogo a également appelé à une intensification de la coopération, notamment dans les domaines de l'aide humanitaire, des armes (pour pouvoir se défendre contre les terroristes) et de l'économie (infrastructures, programmes de formation et programmes de migration saisonnière vers l'Europe). Mais en même temps, ses recommandations s'adressaient aussi à la population du Burkina Faso. Car l'anomie qu'il a constatée ne peut être surmontée que par de nouvelles formes de coopération interne, à savoir des formes plus constructives. ◀



**3**

**2ème jour :  
Ateliers - le Sahel  
dans une  
perspective multi-  
dimensionnelle**



## 3.1 Formes de vie pastorale - potentiel économique vs. exclusion et discrimination ethnique

*Intervenant(e)s : Jalloh Blamah, Réseau Billital Maroobé, Niger ; Binta Sidibe-Gascon, Coalition Citoyen pour le Sahel, France/Burkina Faso ; Daouda Diallo, Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC), Burkina Faso ; Georg Klute, professeur d'ethnologie émérite et membre fondateur de l'organisation non gouvernementale TAMAT e.V., Niger/Allemagne | Modérateur : Günter Schönegg, Peace Resources, Allemagne.*

L'atelier a repris de nombreuses questions et problématiques déjà évoquées la veille dans le cadre du débat sur l'exposé de Madame Barry, en partant concrètement de trois hypothèses de base, comme indiqué dans le mot de bienvenue : Premièrement, que le pastoralisme - c'est-à-dire l'élevage mobile - constitue un pilier économique central dans le Sahel pauvre en précipitations, comme en témoigne sa contribution de 11 à 14 pour cent au produit intérieur brut des pays sahéliens ; deuxièmement, que la crise sécuritaire au Sahel est étroitement liée à la crise du pastoralisme, qui se caractérise notamment par la disparition progressive des pâturages et des routes de transhumance ; et troisièmement, que les communautés pastorales - en particulier celles des Peulhs - sont particulièrement touchées par l'intensification de la violence au Sahel, notamment dans le contexte où les jeunes éleveurs rejoignent de manière disproportionnée les groupes terroristes djihadistes. En conséquence, trois des quatre intervenants ont placé la crise du pastoralisme au centre de leurs exposés, de sorte qu'au cours de l'atelier, une image extrêmement complexe - allant bien au-delà des représentations médiatiques habituelles - de la réalité des systèmes pastoraux ou des formes de vie pastorales s'est développée. Hélas, seuls les points les plus importants peuvent être mentionnés ici :

- Selon les intervenants, la crise des zones rurales et la crise de la sécurité se renforcent mutuellement, la crise du pastoralisme n'étant qu'une facette parmi d'autres de la crise des zones rurales. L'accent est mis sur la concurrence toujours plus forte pour les ressources en terre et en eau, notamment en raison (1) de la dégradation des sols due au changement climatique, (2) de la mauvaise gestion des ressources, (3) de la privatisation des terres et (4) de la croissance démographique. Cela réduit à son tour les revenus économiques des ménages pastoraux. En outre, les conflits entre agriculteurs et pas-

teurs sont de plus en plus fréquents, notamment dans le cadre de la transhumance transfrontalière, c'est-à-dire des mouvements migratoires profondément ancrés dans le tissu social du Sahel, que les éleveurs doivent entreprendre avec leurs troupeaux vers les pays voisins parce qu'il n'y a pas assez de pâturages disponibles dans les pays respectifs.

- Selon les intervenants, cela a conduit à une crise sociale marquée par la stigmatisation et la discrimination, dont les groupes terroristes djihadistes ont à leur tour profité : d'une part, en se proposant aux communautés pastorales comme force de protection et d'ordre, par exemple en ce qui concerne la jurisprudence en cas de conflits fonciers ou le soutien en cas de vol de bétail. D'autre part, en menaçant de violence toutes les communautés pastorales qui ne sont pas prêtes à respecter leurs règles de conduite religieuses et sociales ou à fournir tout soutien exigé, comme le paiement des impôts ou la vente de nourriture.
- La crise sociale serait en outre renforcée par le fait - unanimement reconnu - que les jeunes hommes des communautés pastorales rejoignent toujours en grand nombre les groupes terroristes, que ce soit pour des raisons d'argent, de prestige ou de vengeance. En effet, cela favorise l'ethnicisation du conflit, par exemple le préjugé selon lequel "tous les Peulhs sont des terroristes", et abaisse ainsi le seuil d'inhibition des milices et des forces de sécurité de l'État qui agissent souvent brutalement contre les communautés pastoralistes.
- Enfin, la crise a également été considérée sous l'angle du changement à long terme. Selon l'un des intervenants, il y avait déjà, pendant les crises de sécheresse des années 1970 et 1980, des grossistes avides de profit qui achetaient des animaux à bas prix aux communautés pastorales en difficulté pour les revendre plus tard - après la fin de la crise - de manière rentable. Cela a déclenché un processus par lequel l'élevage au Sahel a été de plus en plus intégré dans le marché général, y compris l'émergence d'une classe de propriétaires de troupeaux qui n'appartenaient plus au monde pastoral, mais qui ont poussé à la privatisation des pâturages, des puits, etc. à des fins de gain financier.

Dans un deuxième temps, les intervenants ont formulé comme thèse centrale que les communautés pastorales sont exposées de manière disproportionnée aux violations des droits de l'Homme. Deux d'entre eux ont

même parlé de persécution ou d'épuration ethnique ciblée, voire de génocide, qui se déroulerait au Burkina Faso et au Mali - une thèse qui avait déjà suscité des débats extrêmement controversés le premier jour : cela aurait commencé début 2019, notamment par le massacre de Yirgou les 1er et 2 janvier 2019 - donc bien avant l'arrivée des militaires au pouvoir, comme l'ont souligné certains intervenants.<sup>7</sup> Selon l'un des intervenants, Yirgou, où entre 49 et 72 personnes ont été tuées, remplit le critère du génocide : Premièrement, parce qu'il y a eu une action ciblée, deuxièmement, parce que des acteurs étatiques ont été impliqués dans l'exécution et troisièmement, parce que de tels massacres ont eu lieu à différents endroits.<sup>8</sup> Depuis lors, la répression des communautés pastorales s'est intensifiée, notamment en raison d'un manque de soutien en cas de vol de bétail, des raids brutaux, des arrestations arbitraires, des disparitions et des exécutions extrajudiciaires. Dans ce contexte, Binta Sidibe-Gascon a également parlé en détail de son histoire de persécution, qui avait déjà été évoquée lors du débat du premier jour. Les intervenants ont finalement critiqué le fait que ces violations des droits de l'Homme et d'autres incidents, étaient largement passés sous silence, tant dans les pays du Sahel que dans l'opinion publique internationale. On parle certes beaucoup de la crise multiple au Sahel, mais pas de la crise du pastoralisme. De même, le soutien aux efforts d'adaptation à la crise climatique touche en premier lieu les agriculteurs et agricultrices sédentaires, et non les communautés pastorales. Dans ce sens, les recommandations allaient également dans deux directions : Elles concernaient

d'une part la crise du pastoralisme en tant que tel, d'autre part les violations des droits de l'Homme - c'est dans cet ordre qu'elles sont présentées ci-après :

- Le potentiel d'élevage doit être mieux exploité, en encourageant les formes extensives et intensives de pastoralisme.
- En principe, l'accès aux pâturages et aux routes de transhumance doit être mieux protégé et la privatisation des terres utilisées par la communauté doit être évitée. En outre, les représentants des communautés pastorales doivent être inclus de manière équitable dans les comités de gestion des terres.
- Afin de garantir la transhumance transfrontalière, il convient de mettre en place des formats de dialogue et de médiation avec des représentants des pays voisins respectifs. D'une part pour établir la confiance, d'autre part pour édicter des règles qui permettent une transhumance sans problème pour toutes les parties.
- L'infrastructure technique doit également être développée, sans oublier la nécessité de garantir un réseau de points d'eau et de puits couvrant l'ensemble du territoire.
- Le rôle des communautés pastorales dans les litiges juridiques doit être renforcé. En outre, la protection contre le vol de bétail doit être améliorée.

<sup>7</sup> Voir le massacre de Yirgou : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre\\_de\\_Yirgou](https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_de_Yirgou)

<sup>8</sup> En complément, il convient de rappeler comment le génocide est défini dans le droit pénal international. Selon ce dernier, le génocide est une infraction caractérisée par l'intention de détruire, directement ou indirectement, "en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux en tant que tel" : voir à ce sujet [Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Génocide](https://fr.wikipedia.org/wiki/Génocide)

- Des conseillers techniques en pastoralisme doivent être engagés, notamment pour moderniser et donc intensifier le pastoralisme (y compris des itinéraires de transhumance plus courts dans l'espace et dans le temps). Dans ce contexte, il convient également d'encourager le développement d'une industrie de la viande et du lait, en partie pour renforcer l'élevage et en partie pour créer des emplois supplémentaires dans l'industrie de transformation.
- Les communautés pastorales doivent être soutenues dans la création de sources de revenus supplémentaires, notamment pour se prémunir contre les crises imprévues telles que le vol de bétail ou les épidémies.
- En ce qui concerne les violations des droits de l'Homme, il faut reconnaître pleinement les réalités, mais pour cela, il faut écouter et croire les personnes concernées.
- En principe, les violations des droits de l'Homme doivent être prévenues et punies de façon transparente - en particulier celles commises par les forces de sécurité ou les milices loyales à l'État ou les unités d'autodéfense. Si des violations des droits de l'Homme sont néanmoins commises, les victimes concernées doivent être soutenues devant les tribunaux. Il faut mettre fin à l'impunité.
- Toute forme de stigmatisation ou de discours de haine doit être combattue. ◀

## 3.2 Politique migratoire restrictive de l'UE vs. importance de la migration et de la diaspora pour le développement

*Intervenant(e)s : Ousmane Diarra, Association des Maliens Expulsés, Mali ; Moctar Dan Yahé, Alarmephone Sahara, Niger ; Laura Lambert, Leuphana Universität Lüneburg, Allemagne | Modération : Corinna Zeitz, medico international, Allemagne.*

L'atelier a commencé par trois courtes sessions de questions-réponses au cours desquelles les intervenants ont progressivement cerné le sujet, en mettant l'accent sur la double question de savoir comment la politique d'externalisation de l'UE vise à réguler toujours plus la migration et la mobilité au Sahel, au lieu d'œuvrer - ce qui serait en fait souhaitable - à une sorte de rénormalisation de la migration sous le mot-clé de la migration circulaire :<sup>9</sup>

**Moctar Dan Yahé** a expliqué que la migration a longtemps été quelque chose de tout à fait naturel pour les sociétés du Sahel, sans aucun besoin de régulation. Au Niger, cela n'a sensiblement changé que dans les années 2010, au plus tard avec la crise des réfugiés de 2015 en Europe. En effet, des acteurs européens sont alors apparus de plus en plus souvent, de prétendus experts et hommes politiques se sont littéralement donné la main au Niger. Il s'agissait en fait d'observer, de compter et finalement de bloquer les migrants, tout cela dans le but de déplacer le régime des frontières européennes vers le sud, c'est-à-dire de l'externaliser. Selon Moctar Dan Yahé, les conséquences ont été fatales, surtout depuis que le Niger a adopté en 2015, sous la pression de l'UE, la loi anti-migratoire 0-36, qui criminalise l'aide commerciale aux migrants, contrairement à la tradition nigérienne. C'est fatal à trois égards : premièrement, pour les migrants qui ont dû emprunter des routes plus dangereuses et qui ont donc été de plus en plus souvent victimes d'accidents ; deuxièmement, pour les hébergeurs, les transporteurs, les commerçants, etc. qui vivaient de la migration ; et troisièmement, pour tous les migrants à l'intérieur du Niger ou de la région ouest-africaine, qui ont également été affectés par le durcissement des lois sur la migration.

<sup>9</sup> En fonction du déroulement des ateliers et des besoins des différents intervenants, certains ateliers sont documentés par des contributions individuelles (comme l'atelier sur la migration), d'autres de manière plus sommaire (comme l'atelier sur le pastoralisme).

**Ousmane Diarra** est ensuite revenu sur l'histoire et a évoqué la mise en œuvre progressive de la politique migratoire de l'UE sur le continent africain. Il a commencé par le processus de Rabat, initié en 2006 au Maroc après les premiers affrontements aux barrières des enclaves espagnoles de Melilla et Ceuta, de sorte que les pays d'Afrique du Nord se sont progressivement transformés en portiers de l'Europe. L'agence européenne pour la gestion des frontières Frontex est également entrée en scène très tôt en Afrique de l'Ouest, notamment devant les côtes du Sénégal et de la Mauritanie - à quoi se sont ajoutés plus tard le processus de Khartoum (2014), le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique dans le cadre du sommet de La Valette (2015) ainsi qu'une série d'accords sur la migration et l'expulsion. Et tout cela a eu pour conséquence que la mobilité (circulaire), autrefois pratiquée tout à fait normalement, a été de plus en plus repoussée vers l'irrégularité et est donc devenue de plus en plus risquée.

**Laura Lambert** s'est associée à ces propos et a indiqué que la politique européenne de migration et d'externalisation changeait régulièrement d'approche en fonction de l'évolution des conditions du côté africain, comme récemment après l'abrogation de la loi anti-migratoire 0-36 par les militaires arrivés au pouvoir au Niger en juillet 2023. En effet, cette abrogation a eu pour conséquence que les pays d'Afrique du Nord sont à nouveau au centre de la politique migratoire européenne. Laura Lambert a en outre attiré l'attention sur le fait que les gouvernements africains ne soutiennent souvent eux non plus la migration. Ainsi, l'Union africaine (UA) a certes adopté un protocole sur la libre circulation, mais depuis 2018, seuls quatre pays l'ont ratifié, alors qu'il en faudrait 15. Ousmane Diarra a confirmé que, bien qu'il soit possible de voyager sans visa au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les citoyens de la CEDEAO ont besoin de visas pour se rendre dans les pays d'Afrique centrale.

Ces dernières remarques s'inscrivaient notamment dans le contexte de la question de savoir si et comment les discours sur la multipolarité étaient liés à la politique migratoire restrictive de l'Europe. Les intervenants ont souligné que l'UE a toujours abusé des accords migratoires comme levier de pression - le plus souvent en conditionnant les aides au développement ou les facilités commerciales à la volonté de mener une politique migratoire restrictive. Pire encore : comme l'a souligné Moctar Dan Yayé, les accords divisent les pays africains ou les dressent les uns contre les autres, par exemple en obligeant les migrants des pays côtiers à subir des tracasseries dans les pays de transit comme le Niger sur leur chemin vers le nord. Ces dernières années, cette politique de chantage a été de plus en plus comprise par l'opinion publique et a donc contribué

de manière non négligeable au sentiment anti-occidental dans les pays du Sahel, même si la situation politique s'est une fois de plus compliquée avec les derniers développements. En effet, d'une part, des acteurs travaillant sur la politique migratoire tels que l'Alarme Phone Sahara (APS) ou l'Association des expulsés du Mali (AME) se réfèrent positivement à la liberté de mouvement au sein de la zone CEDEAO (et c'est précisément dans ce sens que l'Alarme Phone Sahara a argumenté devant la Cour de justice de la CEDEAO à Abuja que la loi anti-migratoire 0-36 saperait l'accord de libre circulation de la CEDEAO de 1979), d'autre part, le Burkina Faso, le Mali et le Niger se sont entre-temps retirés de la CEDEAO. Une autre contradiction réside dans le fait que les militaires nigériens ont certes abrogé la loi anti-migratoire 0-36, détestée par la population, mais que de nombreuses mesures restrictives sont toujours en vigueur. Par exemple, le soi-disant retour volontaire organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), sur base duquel des dizaines de milliers de migrants échoués au Niger ou expulsés vers le Niger sont ramenés chaque année dans leur pays d'origine. Cela se fait certes volontairement, mais uniquement parce que les personnes concernées ont perdu tout espoir face à la violence (structurelle) sur les routes de migration. Ou encore des actes de chantage de la part des forces de sécurité aux postes de contrôle le long des routes principales au Niger, de sorte que de nombreux migrants continuent à privilégier les voies clandestines et dangereuses, bien que cela ne soit plus nécessaire d'un point de vue juridique.

Dans la suite de la discussion, on est revenu à plusieurs reprises au caractère initial de la migration et de la mobilité au Sahel, déjà décrit par Moctar Dan Yayé. Plusieurs intervenants ont souligné que la migration a toujours été une stratégie de subsistance profondément ancrée socialement et culturellement au Sahel, qu'il s'agisse de transhumance pastorale (cf. 3.1) ou de migrations circulaires pendulaires. Cette dernière s'effectue le plus souvent entre les pays sahéliens et les pays côtiers (surtout lorsqu'il n'y a pas assez de travail pour les hommes dans les villages en dehors de la saison des pluies), mais aussi entre le Sahel et l'Europe, la politique de visa de plus en plus restrictive ayant contraint de nombreux migrants depuis les années 1980 à rester durablement en Europe au lieu de revenir au bout de quelques années et de se faire remplacer par un membre plus jeune de leur famille. Jusqu'à présent, l'Europe n'a pas compris, et encore moins exploité, par exemple dans le cadre d'accords sur les travailleurs qualifiés, ce caractère de la migration circulaire qui assure l'existence et donc le développement. Dans ce contexte, il a également été rappelé que les objectifs de durabilité (SDG) de l'ONU recommandent de limiter à 3 % les frais bancaires pour les transferts de fonds

des migrants, alors que le taux réel reste inchangé à 8%, un niveau que seule l'Océanie connaît encore.

Au-delà de cela, les questions relatives à la politique d'externalisation ont également joué un rôle important dans la suite du débat, avec toujours en tête la réflexion sur la manière de convaincre l'Europe que la solution à la question migratoire ne réside pas dans la fermeture, mais dans une conception positive de la migration circulaire. Un collaborateur de Brot für die Welt (Pain pour le Monde) a ainsi fait remarquer qu'il existait désormais une newsletter bimestrielle des organisations de recherche Statewatch et Migration.Control sur la politique d'externalisation de l'UE.<sup>10</sup> En outre, un journaliste germano-algérien a mis en garde avec insistance contre la sous-estimation des pays d'Afrique du Nord. Ceux-ci ne sont pas des marionnettes de l'Europe, mais poursuivent plutôt leurs propres intérêts avec leur politique de fermeture brutale à l'égard des migrants subsahariens, par exemple pour pousser l'UE à une politique de visas favorable en faveur de leurs propres citoyens. Dans l'ensemble, les intervenants et les participants sont parvenus à un accord relativement large et les recommandations ont donc été consensuelles :

- Compte tenu de l'évidence sociale et culturelle de la migration au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les mesures de cloisonnement sont vouées à l'échec en raison de leur externalisation. Il faut au contraire encourager la migration circulaire et l'UE ne doit pas prendre de mesures de politique migratoire qui bloquent la migration circulaire intra-africaine.

- Les États africains sont également appelés à permettre pleinement la liberté de mouvement et donc la migration circulaire au sein de l'Union africaine, le cas échéant dans le cadre d'un processus échelonné dans le temps.
- L'importance des transferts de fonds des migrants doit être prise en compte, que ce soit pour leurs familles ou pour les sociétés dans leur ensemble. Les coûts des banques de transfert d'argent comme MoneyGram ou Western Union doivent donc être plafonnés (par la loi).
- Les États africains - en particulier ceux du Maghreb - doivent être pris au sérieux et éventuellement critiqués en tant qu'acteurs indépendants ayant leurs propres intérêts, ils ne se contentent en aucun cas de mettre en œuvre les directives européennes.
- Les acteurs de la société civile devraient clarifier si et comment la critique des politiques migratoires restrictives peut être liée à la demande publique de mise en œuvre d'accords sur la main-d'œuvre qualifiée ou, plus généralement, d'une migration de travail encouragée par l'Etat. ◀

10 Cf. <https://migration-control.info/en/bbg/>

### 3.3 Perspectives de développement économique : Liens entre les énergies renouvelables, le développement des infrastructures et l'industrialisation

*Intervenant(e)s : Marthe Zio, Centre d'Études et d'Expérimentation Économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO), Burkina Faso ; Nouhoum Keita, ASFA21 FALEA, Mali ; Helmut Asche, professeur d'économie à la retraite et porte-parole du comité VAD-Sahel, Allemagne | Modération : Olaf Bernau, Afrique-Europe-Interact, Allemagne.*

Dans les débats politiques, le Sahel est généralement considéré sous l'angle de la crise sécuritaire, comme l'a fait remarquer le modérateur en guise d'introduction, mais les questions politiques et humanitaires jouent également un rôle important. Il est d'autant plus urgent de ne pas perdre de vue les perspectives de développement économique, que ce soit dans le domaine agricole et pastoral ou dans les secteurs de l'artisanat, de l'industrie et des services. Car la situation très précaire de la population est l'une des causes principales de la crise sécuritaire au Sahel, sans oublier la crise de l'emploi des jeunes. L'objectif de l'atelier était donc d'explorer les potentiels de développement économique, en se concentrant toutefois sur la question de l'énergie. D'une part parce que la crise générale de l'énergie s'est récemment aggravée dans tout le Sahel, d'autre part parce que le développement économique n'est pas concevable sans énergie. A cela s'ajoute la crise climatique déjà virulente au Sahel, qui rend inévitable la mise en place de capacités énergétiques supplémentaires en mettant l'accent sur les énergies renouvelables.

**Marthe Zio** a fait la première présentation, en mettant l'accent sur le Burkina Faso. D'emblée, elle a expliqué les conséquences fatales des coupures de courant permanentes pour toutes les entreprises et institutions qui ne disposent pas de groupes électrogènes de secours, notamment les petits artisans comme les tailleurs, les soudeurs ou les médecins. Il serait toutefois erroné, et cette tendance existe malheureusement, de réagir en achetant en masse des générateurs diesel. Il serait plutôt moins cher et plus durable de combler les lacunes avec de petites installations solaires, d'autant plus que cela correspond mieux à la stratégie d'électrification que l'État burkinabé poursuit de toute façon. En effet, outre les centrales solaires pour le réseau électrique général, cette stratégie prévoit - surtout dans les zones rurales - des réseaux électriques indépendants alimentés en premier lieu par l'énergie solaire (mini-grids) ainsi que de

petites installations solaires financées par des crédits sans intérêts au profit des entreprises privées et des ménages - complétées par des installations de biogaz dont la construction est encouragée depuis 2010. Dans ce contexte, le Burkina Faso dispose depuis 2020 d'une première usine de panneaux solaires. En outre, une agence nationale pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique garantit des mesures visant entre autres (1) le contrôle de la qualité des installations solaires, (2) la formation dans le domaine des compétences en matière d'installation et de maintenance et (3) la surveillance de l'exonération douanière prescrite par la loi pour les installations solaires importées.

Prenant l'exemple du Mali, **Nouhoum Keita** a ensuite évoqué la crise énergétique sans précédent, tout en la contrastant avec l'énorme potentiel d'énergies renouvelables dont dispose le Mali dans les domaines de l'eau, du soleil, du vent et de la biomasse. Il s'est ensuite intéressé de plus près à sa région natale de Falea, située à l'extrême sud-ouest du Mali : d'une part, en expliquant comment les habitants de Falea ont réussi, il y a une dizaine d'années, à empêcher la destruction de leur région, caractérisée par une biodiversité unique, par l'exploitation d'une mine d'uranium en surface (bien que les plans soient toujours dans les tiroirs du gouvernement). D'autre part, en décrivant à l'aide de nombreux exemples - parfois troublants - la pauvreté quotidienne de la population, qui est l'expression d'un manque de développement économique, notamment en raison de l'indisponibilité des ressources énergétiques. C'est dans ce contexte que l'ONG ASFA21, qu'il a cofondée, a envisagé, alors qu'elle luttait encore contre la menace de l'extraction d'uranium, des possibilités de développement alternatives, dont l'exploitation économique du bambou, qui se prête non seulement à la construction durable de maisons, de meubles, etc., mais qui remplace aussi le charbon de bois (avec un rendement énergétique supérieur de 40 pour cent) et permet ainsi de lutter contre la déforestation qui menace l'existence même du Mali et de l'Afrique de l'Ouest. En bref, le bambou est un matériau à tout faire, il protège les ressources naturelles, crée des emplois et contribue à économiser l'énergie à grande échelle, qui n'a donc pas besoin d'être produite (il favorise donc à la fois l'efficacité énergétique et la sobriété énergétique).

Dans son intervention, **Helmut Asche** a tout d'abord rappelé que le développement économique ne pouvait se concevoir sans la sécurité, d'où la nécessité, dans un premier temps, de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes par le biais de programmes à forte intensité de main-d'œuvre dans les zones rurales, afin qu'ils ne puissent plus être recrutés par des groupes terroristes. À moyen et long terme, les pays du Sahel devraient valoriser davantage leurs ressources minérales, tout en veillant, comme l'a fait le Botswana, - qui est pratiquement le seul pays du continent africain à avoir réussi cela -, à ce que les revenus profitent

réellement à la communauté plutôt que de tomber dans le piège de la fameuse malédiction des ressources. En outre, il s'agirait, surtout dans le domaine agricole et pastoral, d'allonger les chaînes de création de valeur au sein des pays du Sahel par la mise en place de (petites) capacités industrielles de transformation et de remplacer les importations coûteuses par des revenus plus élevés (la discussion recoupait ici certains des débats des ateliers sur l'agroécologie et le pastoralisme). Bien que l'énergie verte doive être la base d'une telle industrialisation, Helmut Asche a également fait la promotion du gaz en tant que technologie de transition, en premier lieu pour convertir les centrales électriques fonctionnant au pétrole en centrales électriques au gaz, plus respectueuses du climat.

Au cours du débat qui a suivi, deux aspects ont joué un rôle central, tous deux basés sur les explications données par les intervenants lors de la première table ronde : d'une part, il a été convenu que la crise énergétique actuelle devait être considérée comme le résultat d'un manque d'investissements au cours des 10 à 20 dernières années. D'autres facteurs explicatifs sont la croissance démographique, l'urbanisation et le développement économique, qui ont également entraîné une augmentation des besoins en énergie. En outre, les coups d'État militaires et les sanctions qui y sont liées ont entraîné une réduction des exportations et des importations d'énergie, notamment du Nigeria vers le Niger et de la Côte d'Ivoire vers le Mali, ce qui a incité Marthe Zio à plaider pour le développement de capacités énergétiques nationales et/ou locales et à lier cela à la revendication de la "souveraineté énergétique" - comme dans les ateliers sur la multipolarité (cf. 3.4) et de l'agroécologie (cf. 3.5), la "souveraineté" a servi de signal important pour caractériser des degrés plus élevés d'autodétermination ou de responsabilité nationale et/ou locale. D'autre part, les participants à l'atelier se sont accordés sur le fait que l'énergie nucléaire, dont on reparle de plus en plus au Burkina Faso et au Mali depuis quelque temps, ne constitue pas une alternative aux énergies renouvelables - non seulement parce que les conditions infrastructurelles ne seront pas réunies dans un avenir prévisible, mais aussi parce que l'énergie nucléaire se caractérise par de graves inconvénients, notamment en ce qui concerne les coûts exorbitants, le risque élevé, l'extraction problématique de l'uranium et le problème non résolu à ce jour des déchets résiduels. Dans ce sens, les participants se sont mis d'accord sur les recommandations suivantes, en se référant explicitement à l'appel d'urgence lancé par les participants en ligne à Bamako, selon lequel des réponses à la crise énergétique actuelle doivent être trouvées le plus rapidement possible :

- Les sources d'énergie fossiles ou à base d'uranium ne constituent pas une solution durable à court ou à long terme. L'avenir de la production d'énergie réside plutôt dans les énergies renouvelables - mises à disposition via (1) des réseaux généraux (na-

tionaux et/ou transfrontaliers), (2) des réseaux locaux indépendants (mini-grids) ou (3) des installations privées basées sur les énergies renouvelables (surtout le photovoltaïque). En conséquence, le développement des énergies renouvelables devrait être soutenu à tous les niveaux - en tenant également compte du fait que les installations solaires peuvent désormais être vendues de manière rentable, mais qu'elles restent hors de portée de nombreux ménages et/ou exploitations du Sahel (par exemple, pour les petits agriculteurs qui dépendent de pompes solaires pour les activités de reboisement, comme cela a été rapporté dans l'atelier sur l'agroécologie).

- En ce qui concerne les énergies renouvelables, il faut recourir à toute la gamme : L'eau, le vent et, en priorité, le soleil, mais aussi les installations de biogaz, la géothermie ou (à long terme) la production d'hydrogène. Il convient en outre de noter que la biomasse peut également faire office de source d'énergie, par exemple lorsque la biomasse est utilisée comme engrais naturel ou lorsque le bambou est utilisé comme matériau de construction ou comme combustible.
- Dans le cas de l'énergie solaire en particulier, une qualité appropriée des installations techniques doit être respectée. En outre, il faut assurer une formation à l'installation et à la maintenance sur l'ensemble du territoire. D'une manière générale, le transfert de technologie devrait être rendu possible à bas seuil dans ce contexte, notamment pour établir la production industrielle de la technologie solaire dans les pays du Sahel.
- Pendant une certaine période de transition et en tant que réponse à court terme à la crise énergétique aiguë, il est possible de continuer à recourir aux énergies fossiles afin d'exploiter pleinement les possibilités de production d'énergie existantes. Dans ce contexte, les centrales au pétrole devraient toutefois être converties le plus rapidement possible en centrales au gaz, moins émettrices de CO<sub>2</sub>. Pour les combustibles fossiles, il faut en outre veiller à ce que les recettes reviennent régulièrement à la collectivité. En outre, les sources d'énergie fossile (nouvellement exploitées) sont utilisées en premier lieu en Afrique, l'exportation vers les pays industrialisés prospères doit être strictement limitée en raison de la pénurie d'énergie.
- Toujours en réponse à la crise énergétique aiguë, l'Allemagne devrait vendre ou mettre à disposition le plus rapidement possible des installations photovoltaïques (subventionnées) (de production allemande) aux ménages et aux entreprises du Sahel. ◀

## 3.4 Le débat au Sahel autour de la multipolarité et des nouveaux partenariats politiques et économiques

*Conférenciers:ières : Abdoulaye Diallo, Centre National de Presse "Norbert Zongo", Burkina Faso ; Marcel Maïga, Partnerschaftsverein Chemnitz-Timbuktu, Allemagne/Mali ; Alain Clovis, FIAN Burkina Faso ; Ulrich Thum, Friedrich-Ebert-Stiftung, Berlin, Allemagne | Modération : Dr. Antje Herrberg, Collège d'Europe, Belgique.*

Le point de départ de cet atelier était le différend sur la Russie, déjà mentionné dans l'introduction, entre un représentant du ministère allemand des affaires étrangères et plusieurs intervenants sur le Sahel à l'occasion de la conférence Fokus Sahel 2022 à Berlin (voir ci-dessus). En conséquence, la multipolarité n'a pas seulement été évoquée dans l'invitation à la conférence, mais aussi dans les exposés d'ouverture. Néanmoins, le sujet s'est avéré encombrant et difficile, notamment parce que de nombreuses questions fondamentales ont été soulevées dès le début, par exemple sur la manière d'évaluer les coups d'État et les gouvernements de transition. Concrètement, l'atelier a débuté par quatre exposés introductifs qui ont délimité le champ d'action de manière précise, même là où il n'y avait pas de consensus :

La question de la multipolarité est apparue au début des années 2000, lorsque l'ordre mondial unipolaire (avec les États-Unis comme puissance dominante incontestée) qui s'était brièvement mis en place à la suite de la guerre froide a évolué vers un ordre mondial multipolaire avec plusieurs grandes et petites puissances ou pôles. Mais dans le contexte du Sahel, la multipolarité n'est devenue une réalité géopolitique tangible que dans le sillage des putschs au Mali (2020), au Burkina Faso (2022) et au Niger (2023), comme l'ont souligné plusieurs intervenants et participants. Quant au monde occidental, il a pour la première fois pris sérieusement en compte les développements dans ce domaine au Sahel après le début de la guerre en Ukraine, lorsque les pays du Sahel n'étaient pas prêts à partager la compréhension occidentale de la guerre (selon laquelle la responsabilité déterminante de la guerre incombe à la Russie), mais insistaient à défendre leurs propres positions, même si elles étaient contestées en interne. Parallèlement, il a été souligné à plusieurs reprises que la diversification de l'éventail des partenaires rendue possible par l'ordre mondial multipolaire n'était en aucun cas nouvelle. En effet, pendant la guerre froide déjà, de nombreux pays du Sud - dont les pays

du Sahel - s'étaient opposés à la bipolarité et avaient préféré coopérer aussi bien avec des pays du bloc de l'Ouest qu'avec des pays du bloc de l'Est, le plus souvent dans l'esprit du principe de non-alignement formulé pour la première fois lors de la conférence de Bandung en 1955.

La question de savoir si cette référence au non-alignement était vraiment précise était toutefois controversée. Concrètement, deux lectures de la multipolarité au Sahel s'affrontaient : la première affirmait que la France a perdu son rôle déterminant et que d'autres puissances, telles que la Russie, la Chine, la Turquie ou les pays du Golfe, y poursuivent désormais des intérêts économiques, militaires, politiques, religieux, etc. Les pays du Sahel ne dépendent plus en premier lieu de la France ou des pays occidentaux, mais peuvent profiter de la situation de concurrence qui s'est instaurée entre les différentes puissances. Selon les protagonistes de cette lecture, il est toutefois important à savoir que les pays du Sahel ne profitent que de manière limitée de la nouvelle constellation en raison de leur faible pouvoir d'achat et que des modifications fondamentales du système économique mondial sont donc nécessaires. En revanche, la deuxième lecture se montre beaucoup plus sceptique. La seule chose qui a changé, c'est que d'autres pays peuvent désormais poursuivre librement leurs intérêts (d'exploitation) au Sahel, notamment la Russie. Si les pays veulent vraiment se libérer, ils doivent donc insister davantage sur l'autonomie africaine et souligner en premier lieu les intérêts communs entre les pays africains. La coopération entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, qui doit encore être considérablement développée, a notamment été citée en exemple, compte tenu également du fait que l'Alliance des États du Sahel (AES), créée par les pays du Sahel, est trop petite pour jouer un rôle indépendant au sein du champ de forces multipolaire.

Si la nécessité de renforcer le pôle africain n'a pas été contestée, cette deuxième lecture s'est accompagnée d'une perception très critique des gouvernements militaires de transition au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Ceux-ci auraient (comme cela a été souligné dans la suite du débat) capté le désir de la population d'une meilleure gouvernance et auraient plus que restreint les libertés. Cette thèse a été fortement contestée lors du débat qui a suivi, suivant des lignes de fracture similaires à celles qui étaient déjà apparues lors des conférences d'ouverture le premier jour.

Dans une autre contribution, Ulrich Thum de la Friedrich-Ebert-Stiftung a décrit la question de la multipolarité dans une perspective allemande et européenne. Selon lui, on peut observer une approche inhabituellement polyphonique de la part du gouvernement allemand, car les différents ministères formulent des intérêts et



des priorités différents. Ainsi, le ministère du Développement et le ministère de la Défense (tous deux portés par des ministres sociaux-démocrates) sont intéressés à une coopération semi-confidentielle avec les gouvernements militaires de transition au Sahel, tandis que le ministère des Affaires étrangères (porté par une ministre de l'Alliance 90/Les Verts) se montre plutôt réticent. La coopération avec les militaires est controversée pour trois raisons en particulier : Premièrement, parce qu'ils ne sont pas légitimés par des élections démocratiques, deuxièmement, parce que l'expérience montre que les gouvernements militaires conduisent à une détérioration de la situation sécuritaire (en tout cas à moyen et long terme), et troisièmement, parce que les militaires coopèrent étroitement avec la Russie, Ulrich Thum recommande à cet égard au gouvernement allemand de ne pas accorder trop d'importance à la question russe, tout simplement parce que ce point est vu de manière totalement différente au Sahel. En revanche, les politiciens allemands sont d'accord pour soutenir les acteurs de la société civile et les autorités communales, ce dernier point étant lié à la décentralisation. Au-delà de cela, les intérêts de l'Allemagne au Sahel se limitent, selon Ulrich Thum, à quelques aspects, notamment la lutte contre le terrorisme, la prévention de la migration irrégulière et le soutien humanitaire dans les situations d'urgence.

Le débat qui a suivi a permis d'approfondir de nombreuses réflexions, comme la question de savoir dans quelle mesure le Sénégal, qui fait également partie du Sahel, aurait récemment abordé les défis de la multipolarité avec plus de prudence que les États du Sahel, en cherchant à se rapprocher des États du Sahel, mais sans quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du moins jusqu'à présent. Les participants à l'atelier se sont ensuite répartis en quatre groupes de travail afin d'approfondir la question des coopérations interétatiques à l'ère multipolaire, en se concentrant sur le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et l'Allemagne ou la communauté internationale (un groupe de travail sur le Niger n'a pas pu être mis en place faute de participants). Les participants ont été priés d'examiner séparément les valeurs, les intérêts et les recommandations d'action pratiques, même s'il n'a pas toujours été possible de distinguer clairement ces trois dimensions, comme l'ont montré les rapports finaux des groupes de travail :

- *Mali* : la démocratie, les droits de l'Homme et la souveraineté ont été désignés comme des valeurs à mettre en œuvre dans les partenariats interétatiques et au-delà - en ajoutant que la souveraineté doit être définie avant tout de manière positive dans le sens des droits de l'Homme (droit au développement, à l'eau, au logement, aux soins de santé, etc.) et pas seulement de manière négative en tant que démarcation par rapport à la France, comme on l'observe régulièrement dans le discours malien. Et ces valeurs ont à leur tour conduit à trois recommandations : Premièrement, prendre au sérieux les intérêts du gouvernement malien et de la population malienne ; deuxièmement, renforcer la paix, la sécurité et le développement socio-économique ; et troisièmement, soutenir la société civile.
- *Burkina Faso* : les valeurs mises en avant sont l'honnêteté ou la sincérité dans la coopération, la transparence vis-à-vis de la population et le respect des droits de l'Homme et de l'État de droit, qui s'accompagnent à leur tour de quatre recommandations : premièrement, reconnaître la souveraineté burkinabè (surtout en ce qui concerne les idées et les propositions burkinabè) ; deuxièmement, encourager les échanges avec la société civile ; troisièmement, promouvoir la décentralisation (en respectant explicitement les besoins des communautés respectives) ; et quatrièmement, renforcer le développement économique et social.
- *Allemagne/ communauté internationale* : les valeurs définies sont la mise en pratique de la solidarité et la reconnaissance de la pluralité des valeurs et des intérêts, ce qui correspond à deux recommandations concrètes : d'une part, agir au niveau régional, c'est-à-dire au-delà et en dessous des relations bilatérales entre États, et d'autre part, créer des espaces en Allemagne ou dans les pays occidentaux où les acteurs de la société civile des pays du Sahel ont la possibilité de rencontrer directement les représentants des gouvernements (donateurs) occidentaux.

- *Tchad* : partant du statu quo selon lequel l'Allemagne a cessé sa coopération bilatérale au développement depuis 10 ans déjà (à l'exception de l'aide d'urgence), trois recommandations ont été adressées au gouvernement allemand - sans désignation préalable de valeurs spécifiques : premièrement, mener une politique différente de celle du gouvernement français, notamment en exerçant une pression plus forte sur le gouvernement tchadien ; deuxièmement, doter les acteurs de la société civile tchadienne de moyens financiers plus importants ; troisièmement, intensifier la coopération économique, d'autant plus que les entreprises allemandes sont jusqu'à présent peu présentes au Tchad.
- *Au-delà des recommandations spécifiques à chaque pays*, l'atelier sur la multipolarité a également débouché sur une recommandation générale visant à renforcer de manière ciblée la coopération intra-africaine à l'avenir (mot-clé : intégration régionale), notamment pour se renforcer mutuellement en vue de la coopération ou de la concurrence avec les véritables grands acteurs ou pôles de la scène mondiale. Il faut également tenir compte de la remarque de l'un des intervenants selon laquelle les normes du droit international doivent toujours jouer un rôle central dans l'action multipolaire, comme on peut le lire dans le préambule de la "Convention de Vienne sur le droit des traités".<sup>11</sup> ◀

## 3.5 L'agriculture à petite échelle face à la crise climatique / Renforcement de l'agro-écologie et de la transformation (industrielle)

*Intervenant(e)s* : Aichata Koné, Union des Associations et Coordination d'associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démuni.es (UACDDDD), Mali ; Ibrahima Coulibaly, Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOF), Mali ; Ibrahim Hamadou, Coordinateur Régional PTAE, Niger ; Sabine Dorlöchter-Sulser, Misereor, Allemagne. Noubatan Hoinaty (Réseau de Suivi des Activités Liées au Pétrole (RESAP), Tchad), qui devait également intervenir, a été temporairement empêché de quitter le pays par les autorités tchadiennes, ce qui l'a empêché d'arriver à temps pour l'atelier. Son exposé aurait abordé, à travers l'exemple de la région du Chari, au sud-ouest du Tchad, des questions et problématiques similaires à celles qui ont été évoquées, entre autres, lors de l'atelier sur le pastoralisme (cf. 3.1) Modération : Usha Ziegelmayer, Oxfam Allemagne.

Dans l'introduction de l'atelier, il a été dit que le Sahel n'était pas seulement touché par la violence et les déchiements politiques, mais qu'il représentait aussi un écosystème menacé dans son existence par la crise climatique. C'est pourquoi l'atelier devait se demander dans quelle mesure l'agroécologie, en tant qu'approche holistique, pouvait améliorer la situation (alimentaire) des populations rurales et contribuer ainsi à résoudre la crise sociale dans son ensemble.

C'est **Ibrahima Coulibaly** qui a ouvert le bal en rappelant que, si la majorité de la population du Sahel continue de vivre essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, les ressources nécessaires à ces activités ont été soumises à une pression croissante au cours des dernières décennies, notamment les sols. La sécheresse catastrophique du début des années 1970 a joué un rôle spécifique, car elle a été l'une des premières grandes manifestations du changement climatique provoqué par l'Homme. Depuis lors, le Sahel n'a pas retrouvé son équilibre et l'incertitude permanente des rendements est devenue déterminante. En revanche, Ibrahima Coulibaly souligne que le Sahel, avec ses sols sablonneux fertiles, offre de bonnes conditions non seulement pour l'élevage, mais aussi pour l'agriculture et le maraîchage - et ce d'autant plus que

<sup>11</sup> Voir la version en langue allemande : [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1990/1112\\_1112\\_1112/de](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1990/1112_1112_1112/de)

les gens s'appuient de facto depuis longtemps sur des méthodes agro-écologiques qui nourrissent majoritairement la population malienne. Les gens savent aussi qu'il s'agit de restaurer les écosystèmes dégradés, par exemple sous forme de reboisement. Dans ce contexte, Ibrahim Coulibaly a également parlé de la résilience des populations rurales, de leur fierté de pouvoir se nourrir elles-mêmes. A cela s'ajoute le fait qu'il existe depuis 2007 et 2017 un bon cadre légal, à l'élaboration duquel les organisations paysannes ont largement contribué. Seul hic : les lois ne sont pas appliquées de manière adéquate ; au lieu de cela, on constate que des lois sur les semences ont été adoptées avec l'argent de la *Fondation Bill & Melinda Gates*, entre autres, et qu'elles servent uniquement les intérêts des multinationales agricoles. Pour avancer sérieusement, il faudrait donc des investissements importants qui pourraient aider les populations rurales à développer leur mode d'économie agro-écologique, notamment pour éviter le piège potentiel de l'endettement qui va toujours de pair avec l'achat de semences (hybrides), d'engrais chimiques et de pesticides. En effet, selon la conclusion d'Ibrahim Coulibaly, ce n'est qu'en résolvant les multiples problèmes de la population rurale que l'on pourra mettre un terme à l'intensification de la violence au Sahel.

**Aichata Koné** a ensuite repris le fil de la nouvelle loi foncière déjà mentionnée et adoptée en 2017 : Pour la première fois, outre la propriété foncière étatique et privée, la propriété foncière communautaire basée sur le droit coutumier a été reconnue par la loi, notamment le droit des communautés locales d'attribuer des terres et de résoudre elles-mêmes les conflits fonciers. Les gouverneurs, les préfets ou les maires n'ont donc plus la possibilité de donner, de louer ou de vendre des terres à leur guise, ce sont désormais les commissions foncières villageoises, composées d'acteurs locaux, qui sont compétentes en la matière. Aichata Koné a ensuite abordé les six piliers du manifeste adopté en février 2007 lors du Forum Nyéléni pour la souveraineté alimentaire au Mali.<sup>12</sup> Celui-ci "confie le contrôle du ter-

ritoire, des terres, des pâturages, de l'eau, des semences, du bétail et des populations de poissons aux producteurs alimentaires locaux et respecte leurs droits" (4e pilier). Et il souligne "les contributions de la nature dans des méthodes de production et de récolte agroécologiques diversifiées, à faible niveau d'intrants externes, qui maximisent la contribution des écosystèmes et améliorent la résilience et la capacité d'adaptation, notamment en ce qui concerne le changement climatique" (6e pilier).<sup>13</sup> Dans l'ensemble, l'agroécologie est, selon l'intervenante, une réponse aux besoins de la planète, il est par ailleurs important que le Forum Nyéléni, tout comme la nouvelle loi foncière, mette l'accent sur les droits des femmes et des jeunes.

Le troisième intervenant, **Ibrahim Hamadou**, a commencé par souligner, tout comme Ibrahim Coulibaly, que dans un pays comme le Niger, 80% de la population vit dans des régions rurales et que la question des ressources agricoles et pastorales est donc fondamentale. Bien que les lois agricoles ne traitent pas spécifiquement de l'agroécologie, la plupart des gens travaillent de facto dans l'esprit des principes agroécologiques. De même, les ONG jouent parfois un rôle important dans la diffusion des connaissances en matière d'agroécologie, notamment les organisations membres de Fokus Sahel comme FIAN ou Oxfam. Il est d'autant plus inquiétant, selon Ibrahim Hamadou, que les nouvelles lois sur les semences, également mentionnées par les autres intervenants, rendent la production et l'échange de semences paysannes difficiles, voire illégales. Il faut au contraire créer un cadre légal approprié pour soutenir de manière ciblée les démarches agroécologiques. En effet, celles-ci pourraient stabiliser les communautés et empêcher ainsi les jeunes de tomber dans le piège des groupes criminels ou terroristes. Par exemple, en soutenant la formation et l'accompagnement des communautés paysannes. Ou en investissant non pas 20 à 40 milliards de francs CFA dans la subvention annuelle d'engrais chimiques, mais dans des mesures durables, comme la construction de puits équipés de pompes photovoltaïques, condition préalable à la plantation d'arbres à plus grande échelle, qui apporteraient à leur tour de précieux nutriments aux sols (en plus du refroidissement par l'ombrage, du stockage de l'eau, etc.)

En tant que dernière intervenante, **Sabine Dorlöchter-Sulser** a souligné, en se référant aux exposés précédents, que c'est surtout le manque de rôle de l'État dans la mise en œuvre de modes de production agroécologiques qui a été mis en évidence. Il est donc urgent que les pays du Sahel clarifient le modèle de

12 Organisé principalement par le mouvement mondial de petits paysans La Via Campesina, le forum a eu un impact important sur le débat mondial sur la souveraineté alimentaire, comme le souligne le site web francophone de Nyéléni: "La rencontre a réuni environ 500 délégués de 80 pays différents. Il n'y avait pas que des producteurs, mais aussi des consommateurs, des ONG, des écologistes et des mouvements urbains qui ont marqué cette première rencontre. La déclaration élaborée lors du forum offre une compréhension commune de la souveraineté alimentaire et sert depuis lors de base. Afin d'être réellement un mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire, il est apparu clairement qu'il ne fallait pas se contenter de ce forum, mais qu'il fallait aussi continuer à porter le processus Nyéléni dans les régions les plus diverses". Cf. <https://nyeleni.de/nyeleni-geschichte/>

13 Voir la documentation officielle du forum Nyéléni: Anglais : [https://nyeleni.org/DOWNLOADS/Nyehi\\_EN.pdf](https://nyeleni.org/DOWNLOADS/Nyehi_EN.pdf), français : [https://nyeleni.org/DOWNLOADS/Nyehi\\_FR.pdf](https://nyeleni.org/DOWNLOADS/Nyehi_FR.pdf)

développement qu'ils souhaitent en matière de changement structurel rural, en le différenciant selon les pays. La promotion de l'agriculture agro-industrielle ou la focalisation sur les exploitations agricoles de taille moyenne ne devraient pas être des solutions, d'autant plus que ces deux approches évinceraient les petits agriculteurs. Selon Sabine Dorlöchter-Sulser, le changement structurel inclusif pratiqué au cours des dernières décennies, notamment en Chine, au Japon et en Corée du Sud, qui s'est concentré sur le renforcement de toutes les tailles d'exploitation - y compris la création d'entreprises de transformation de matières premières agricoles ancrées dans les régions - est bien plus intéressant. C'est précisément dans ce sens que l'État devrait agir à tous les niveaux afin de permettre une mise en œuvre à grande échelle des pratiques agroécologiques. La conférencière a souligné qu'un changement structurel dans l'esprit de l'agroécologie est une entreprise extrêmement complexe qui ne peut réussir que si les agriculteurs sont impliqués dès le début avec leurs connaissances locales et ont ainsi la possibilité de participer à la formation de méthodes de production agroécologiques adaptées au site et à leurs propres besoins.

Les quatre exposés d'ouverture ont été suivis de nombreuses questions et commentaires qui ont à leur tour donné lieu à d'importants approfondissements de certains aspects. L'un des points forts du débat a porté sur le fait qu'au Mali, ni les acteurs étatiques ni les députés n'ont fait le moindre effort pour faire connaître la nouvelle loi foncière adoptée en 2017, notamment en ce qui concerne la mise en place des commissions villageoises chargées de la gestion foncière. Au lieu de cela, cette tâche a été laissée aux organisations paysannes, y compris en ce qui concerne l'information des procureurs et des juges. Enfin, dans une dernière étape, des recommandations fondamentales et spécifiques ont été élaborées, toutes regroupées autour de la question de savoir comment l'agroécologie peut être renforcée :

- En principe, il faut mettre en place une stratégie nationale, accompagnée par la loi, en faveur d'un changement structurel du secteur agricole et pastoral orienté vers l'agroécologie, avec le soutien programmatique et financier d'acteurs internationaux (du développement).
- Cela comprend également des mesures de gestion commune des ressources naturelles telles que la terre, l'eau ou le bois - y compris des mesures de reboisement (mot-clé : réhabilitation du paysage).
- Dans ce contexte, il est également nécessaire de réviser les lois sur les semences qui s'opposent

à la libre utilisation des semences paysannes.

- L'élaboration d'une stratégie nationale nécessite également de vastes campagnes d'éducation, d'information et de formation, en mettant notamment l'accent sur les femmes et les jeunes.
- Il convient également de renforcer les associations d'agriculteurs et de la société civile qui s'engagent en faveur de l'agroécologie et des droits des agriculteurs. Il s'agit notamment de promouvoir l'échange d'expériences entre les paysans afin de favoriser la diversification des pratiques agroécologiques en fonction du lieu.
- En outre, il convient de mettre en place des chaînes de valeur afin de garantir une transformation certifiée des matières premières produites selon les principes de l'agroécologie, notamment dans la perspective de la création d'un secteur laitier étroitement lié à l'élevage.
- Les exploitations agricoles - y compris les petits ménages familiaux - doivent être renforcées sur le plan des infrastructures et des finances : par la mise à disposition de puits, d'énergie (surtout au moyen de la photovoltaïque), de crédits, de fourrage, etc.
- Pour faciliter l'obtention de crédits, il convient d'aider les ménages agricoles à créer des coopératives et des associations professionnelles.
- Les personnes déplacées qui retournent dans leurs villages doivent être encouragées à associer leur nouveau départ à l'application de méthodes de production agro-écologiques.
- Les acteurs paysans qui se battent pour des mesures agro-écologiques et qui rencontrent des difficultés avec la justice dans ce contexte doivent être soutenus politiquement, financièrement et juridiquement - surtout dans des périodes politiquement chargées, comme c'est le cas actuellement. ◀

## 3.6 La jeunesse en transformation - Participation politique et perspectives économiques

*Intervenant(e)s : Epiphanie Dionrang, Ligue Tchadienne des Droits de Femmes (LTDH), Tchad ; Carole Sanogo, Réseau des clubs de paix /WANEP, Burkina Faso ; Ousmane Maïga, Association des Jeunes pour la Citoyenneté active et la Démocratie (AJCAD), Mali ; Abdoulaye Sounaye, Leibniz-Zentrum Moderner Orient, Berlin / Modération : Romain Thiollier, Brot für die Welt.*

La situation de la jeunesse est le seul thème qui a fait l'objet d'un atelier spécifique lors des trois conférences Fokus Sahel, avec des titres similaires : "La jeunesse entre manque de perspectives et renouveau" (2019<sup>14</sup>), "Jeunesse et participation" (2022<sup>15</sup>) et "La jeunesse en renouveau - participation politique et perspectives économiques" (2024). Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que certaines questions et problématiques soient revenues comme un leitmotiv dans les trois conférences - par exemple, que la jeunesse au Sahel n'existe qu'au pluriel (différenciée selon le pays/la ville, le sexe, l'éducation, la position sociale, etc.), que l'éducation (et la formation) et les possibilités d'emploi constituent des clés importantes du changement ou que les jeunes devraient se voir confier des responsabilités beaucoup plus tôt dans tous les domaines de la société. Le fait que les jeunes au Sahel - contrairement à leur diabolisation fréquente en tant que facteurs de risque - ont toujours joué un rôle prépondérant dans les points névralgiques de l'histoire récente a également été abordé de manière constante : En 2019, Fatoumata Touré a expliqué qu'à Gao, en 2012/2013, la jeunesse avait été un acteur déterminant de la résistance civile contre l'occupation islamiste, et Ouiry Sanou a rappelé qu'au Burkina Faso, en 2014/2015, les organisations de jeunesse avaient notamment contribué à la chute de l'autocrate de longue date Blaise Compaoré ; En 2022, Azizou Chéhou a rappelé qu'au Niger, au début des années 1990, c'est la jeunesse qui, en tant qu'avant-garde courageuse, a contribué à l'avènement de la démocratie ; enfin, en 2024, de nombreux intervenants ont souligné la forte augmentation de l'engagement politique des jeunes ces derniers temps, indépendamment de la manière dont les coups d'État et les gouvernements de transition doivent être évalués. Parallèlement, de nouveaux aspects sont apparus en 2024.

Ainsi, il semblait y avoir une tendance à un plus grand optimisme quant au fait que les jeunes assumeront plus de responsabilités à l'avenir que jusqu'à présent ; les expériences spécifiques des filles et des femmes, souvent marquées par la discrimination et la violence, ont occupé une place plus importante que précédemment ; et la question de l'éducation aux médias a fait l'objet de discussions plus intenses que lors des conférences précédentes, compte tenu de la prolifération des fausses informations, des récits de conspiration et des discours de haine, notamment sur Internet.

Concernant le déroulement concret de l'atelier : **Epiphanie Dionrang** a ouvert son intervention par trois expériences très personnelles de violence sexospécifique qu'elle a dû subir entre 4 et 12 ans, illustrant ainsi le fait que pour de nombreuses filles, l'enfance peut déjà représenter une lourde hypothèque avant même qu'elles n'entrent dans l'adolescence. Bien que les jeunes représentent 65% de la population tchadienne, ils n'ont que peu de droits à la parole, ce qu'Epiphanie Dionrang a qualifié d'attitude "hypocrite" de la part des générations plus âgées. A l'inverse, il est également vrai que les jeunes sont désormais fatigués de la déresponsabilisation, de la pauvreté et de la répression (comme l'a décrit Abderamane Gossoumian dans son discours d'ouverture), indépendamment du fait qu'ils ont besoin du soutien des gouvernements, des organisations internationales et des initiatives locales pour pouvoir exploiter pleinement leur potentiel et contribuer au développement du pays.

**Carole Sanogo** a repris de nombreux motifs de l'oratrice précédente, mais a adopté un ton un peu plus optimiste. Selon elle, au Burkina Faso, une jeunesse de plus en plus active a récemment (co)lancé une dynamique de changement dans l'ensemble de la société grâce à son ouverture, sa créativité et sa volonté de changement - également dans l'esprit du jeune président Thomas Sankara durant son bref mandat (1983 à 1987). Plus encore : même si les coups d'État sont à juste titre remis en question, il ne faut pas oublier, selon Carole Sanogo, que c'est seulement de cette manière qu'un jeune - en l'occurrence Ibrahim Traoré - a accédé à la présidence en septembre 2022, avec sept députés de moins de 30 ans qui ont également obtenu des sièges à l'Assemblée législative de transition. Ces deux éléments doivent être considérés comme des "signes d'espoir", car depuis l'indépendance, les jeunes ont été systématiquement tenus à l'écart des postes de décision. Si tant est que les jeunes aient été les bienvenus en tant que "bétail électoral", pour reprendre l'expression d'un autre intervenant, ils n'ont longtemps eu aucune chance de faire carrière au sein des partis ou de se présenter à des postes électifs en raison du manque de ressources financières. Carole Sanogo a conclu son intervention

14 Voir la documentation de la conférence 2019 (versions allemande et française) : <https://t1p.de/ie3a>

15 Voir la documentation de la conférence 2022 (versions allemande et française) : <https://t1p.de/jm ps>

par le slogan "Rien pour nous sans nous", bien connu ici aussi dans différents débats.

**Ousmane Maïga** a également souligné que les jeunes du Sahel se préoccupent aujourd'hui davantage des questions politiques qu'auparavant. Cependant, ils sont toujours tenus à l'écart, notamment tant que leurs parents sont en vie, ce qui a pour effet étrange qu'il n'est pas rare de voir des représentants de la jeunesse âgés de 40 ou 50 ans. De plus, cet état de flottement peut conduire à des révoltes, au cours desquelles les jeunes se montrent vulnérables aux idées criminelles ou extrémistes. Cela s'explique par le fait que même dans la phase de transition actuelle, les principaux leaders d'opinion sont âgés d'une cinquantaine d'années ou plus, tandis que 90 à 95 pour cent des partisans en liesse dans la rue sont des jeunes. Il était d'autant plus remarquable qu'Ousmane Maïga - malgré son scepticisme clairement formulé à l'égard du processus de transition actuel - ait sobrement constaté que c'est le coup d'État qui a propulsé les jeunes aux responsabilités, parmi lesquels le président Assimi Goïta, qui a formulé le bon mot souvent cité, comme l'a rappelé Romain Thiollier en tant que modérateur, selon lequel son éventuel échec représente aussi un échec de la jeunesse - un axiome qu'Ousmane Maïga a de nouveau fermement rejeté.

**Abdoulaye Sounaye** a tout d'abord placé au centre de ses réflexions la constitution mentale et psychologique des jeunes : On observe des frustrations qui conduisent en partie à la colère et à la rage et donc à des rébellions destructrices comme l'adhésion à des organisations terroristes, et en partie à des révolutions dans l'esprit de Thomas Sankara déjà mentionné, dont le jeune âge constitue une source de popularité non négligeable jusqu'à aujourd'hui, a déclaré Abdoulaye Sounaye. Une autre constatation importante est que les jeunes ne sont pas seulement une source de problèmes, mais qu'ils représentent aussi des rêves, ce qui est d'une grande importance dans la mesure où les sociétés qui ne rêvent pas sont en quelque sorte mortes. Par conséquent, le lien entre la jeunesse et le développement social joue un rôle très important au Sahel. En effet, il n'est pas rare que les "jeunes" en haoussa soient appelés "matassa", ce qui signifie ceux qui s'élèvent ou se développent. Pour conclure, Abdoulaye Sounaye a soumis au débat la réflexion, déjà discutée depuis de nombreuses années, selon laquelle une confédération, telle qu'elle est aujourd'hui défendue par les gouvernements de transition, répondrait mieux aux besoins de la jeunesse du Sahel que le système actuel des petits États (dans le sens d'une mise en commun des ressources matérielles, culturelles et intellectuelles). Sur la base de ces réflexions, la deuxième partie a donné lieu à un vaste débat dont seuls quelques aspects peuvent être évoqués ici :

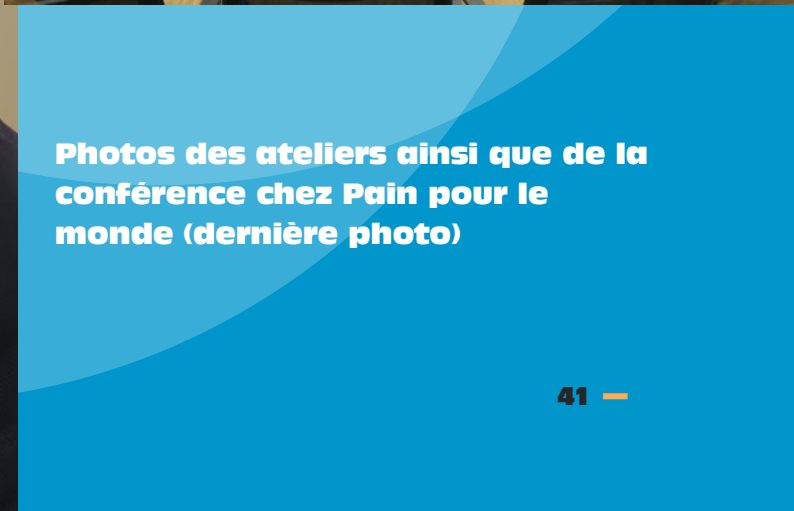
- *L'éducation* : Presque tous les intervenants ont critiqué l'insuffisance quantitative et qualitative de l'enseignement. Ils ont également déploré le fait que trop de futurs bureaucrates sont formés, mais pas assez de techniciens. Le manque de compétences médiatiques et de conscience politique a également été critiqué. Ainsi, de nombreuses personnes prennent leur décision lors des élections en fonction d'affinités personnelles ou de promesses matérielles immédiates, mais pas en fonction de convictions programmatiques ou idéologiques.
- *Chair à canon* : l'absence de perspectives ou une formation insuffisante ou inexistante font que les jeunes peuvent être recrutés d'autant plus facilement par les forces de sécurité gouvernementales ou les groupes armés et se retrouver ensuite face à face sur le champ de bataille - d'où le terme de "chair à canon". Dans le même temps, le danger a été souligné qu'au Mali à certains endroits, les écoles sont fermées depuis 2012. Cela pourrait favoriser le processus de recrutement par les groupes armés, même à moyen terme.
- *Discrimination des filles et des femmes* : On observe partout une masculinité toxique qui correspond au fait que les filles sont éduquées pour servir et que la souffrance des filles et des femmes est considérée comme normale. Cela va de pair avec le fait qu'au Tchad, des vidéos de filles et de femmes droguées et violées ont déjà été mis en ligne à plusieurs reprises, mais sans que les auteurs n'aient à craindre de poursuites.
- *Les médias sociaux* : d'une part, ils sont des lieux où la dissidence et la protestation peuvent (encore) être exprimées assez librement, mais d'autre part, ils propagent des informations erronées et de la haine. Cette problématique, discutée presque partout dans le monde, a sans doute occupé la plus grande place pendant l'atelier.
- *Optimisme* : même les détracteurs des gouvernements de transition se sont montrés optimistes quant à l'avenir : Les années 1960 ont été consacrées à l'indépendance, les années 1990 à la démocratie et les années 2020 à l'essor intellectuel et économique. L'un des intervenants a également nourri le rêve que les jeunes du Sahel puissent à l'avenir rencontrer sans complexe des Coréens, des Japonais ou des Américains.

De nombreuses recommandations formulées lors de l'atelier sur la jeunesse se recoupent avec celles des deux précédentes conférences Fokus Sahel de 2019 et 2022, notamment en ce qui concerne la création de perspectives d'avenir économiques et la nécessité d'une prise de responsabilité plus précoce et plus importante de la part des jeunes. Pourtant, en 2024, plusieurs demandes très spécifiques ont été formulées, notamment celles qui soulignent que les problèmes de la jeunesse sont des problèmes qui concernent la société dans son ensemble :

- Les connaissances scolaires, la formation professionnelle, les compétences médiatiques et les aptitudes politiques ou civiques doivent être explicitement encouragées - chacune étant une condition préalable pour pouvoir agir de manière compétente et constructive dans l'espace professionnel, médiatique et politique. Pour y parvenir, l'éducation ne doit pas être déléguée aux écoles, aux entreprises, etc. Au contraire, tous doivent s'impliquer de la même manière, y compris les parents et les familles des élèves.
- Les sociétés sahéliennes étant majoritairement agricoles, il convient de valoriser le travail dans le secteur agricole. La modernisation de l'agriculture en fait partie, mais il conviendrait de clarifier spécifiquement si le paradigme de modernisation formulé dans cet atelier s'accorde effectivement avec les recommandations des ateliers sur l'agroécologie et le pastoralisme (cf. 3.1 et 3.5) ou si des incohérences sont apparues entre les recommandations des différents ateliers.
- Les droits des filles et des (jeunes) femmes doivent être renforcés de manière globale, ce qui implique de s'intéresser à tous les mécanismes sociaux et culturels qui génèrent des inégalités.
- En principe, il faut reconnaître, comme le montre entre autres la question du genre, que les personnes concernées doivent parler pour elles-mêmes. En conséquence, les acteurs/actrices du Sud de la coopération au développement doivent avoir la possibilité de formuler eux-mêmes/elles-mêmes leurs programmes et leurs approches, sans subir l'influence des soi-disant donateurs du Nord. Les donateurs doivent donc aussi respecter le fait que les ONG du Sahel se positionnent en faveur des gouvernements en transition. Car le seul critère de financement déterminant devrait être l'efficacité et la pertinence d'un travail de la société civile concrètement défini, et non l'orientation politique d'une organisation (voir également 3.7).
- Dans le même ordre d'idées, l'idée d'une cartographie de la société civile, évoquée à plusieurs reprises lors des conférences d'ouverture, a été rejetée. L'important est plutôt, selon le credo majoritairement partagé, que le travail en question profite aux jeunes. Il s'agit en premier lieu de promouvoir le développement et la stabilisation à long terme d'une organisation, et non des projets limités dans le temps. ◀







Photos des ateliers ainsi que de la conférence chez Pain pour le monde (dernière photo)

## 3.7 La coopération au développement dans le contexte de la décolonisation et de la multipolarité

*Intervenant(e)s : Augustin Cissé (en ligne), Organisation pour la réflexion, la formation et l'éducation à la démocratie et au développement (ORFED), Mali ; Ouiry Sanou, Organisation Démocratique de la Jeunesse du Burkina Faso (ODJ), Burkina Faso ; François Paul Ramdé, Union Fraternelle des Croyants Dori (UFC-Dori), Burkina Faso ; Moctar Kamara, ancien coopérant du Service Civil pour la Paix (SCP) au Mali pour EIRENE e.V., Allemagne ; Maria Klatte (en ligne), Misereor Allemagne | Modération : Helmut Asche, professeur d'économie à la retraite et porte-parole du comité VAD-Sahel, Allemagne.*

Tous les ateliers ont abordé d'une manière ou d'une autre la question centrale de la "coopération de l'avenir" mentionnée dans le titre de la conférence, mais aucun ne l'a fait de manière aussi approfondie que l'atelier n° 7, qui s'est penché sur la question de savoir comment la coopération au développement - en tant que dimension parmi d'autres de la coopération - devrait être conçue à l'avenir. L'atelier a également fait office de pendant à l'atelier sur la multipolarité (voir 3.4), qui a également abordé la question des partenariats politiques et économiques, mais dans le cadre des changements géopolitiques. Il est à noter que les intervenants ont dénoncé la forme actuelle de la coopération au développement, même s'ils ne sont pas d'accord sur tous les points politiques, par exemple sur le rôle de la Russie ou le statut des libertés politiques.

**François Paul Ramdé** a tout d'abord expliqué que la décolonisation de la coopération au développement observée depuis près de dix ans se traduisait notamment par une action plus locale, c'est-à-dire par une meilleure prise en compte des besoins et des possibilités de participation des communautés locales. En effet, elles ont trop souvent été ignorées par le passé, bien qu'elles connaissent le mieux la situation (d'urgence) sur place et que ce soient les autorités ou les organisations locales qui disposent des possibilités d'accès les plus directes à la population. Selon François Paul Ramdé, un tel transfert de responsabilité au niveau local se rattache également à la thématique de la décentralisation et de la démocratie, qui était au centre de la conférence Fokus Sahel 2022. L'émergence de certaines tendances à la décolonisation n'est pas seulement liée aux aspirations à l'émancipation au Sahel, mais aussi aux résultats décevants des politiques de développement, et ce d'autant plus que les ressources financières disponibles sont en baisse depuis un certain temps.

Dans son intervention, **Augustin Cissé** est parti du constat que le Sahel est actuellement à la recherche d'une autre forme de gouvernance et que cela a ouvert une fenêtre d'opportunité pour des réformes intersectorielles. En effet, jusqu'à présent, les projets de coopération ont généralement été conçus dans les pays dits donateurs, sans impliquer activement les responsables ou les personnes concernées au Sahel, ni s'enquérir de leurs besoins réels. Cela impliquait aussi que l'on n'investissait guère dans le secteur de la production et que la corruption augmentait continuellement avec le volume financier croissant des mesures de politique de développement - les deux ayant pour effet que la situation sociale dans les pays du Sahel ne s'est guère améliorée au cours des dernières décennies. Augustin Cissé a donc conclu que les futures coopérations devraient remplir au moins quatre critères : premièrement, toutes les mesures devraient s'orienter vers des objectifs sectoriels spécifiques développés au sein des pays du Sahel, ce qui implique également la participation déterminante des responsables lors de la mise en œuvre ; deuxièmement, il s'agit d'équilibrer les fonds de la politique de développement entre les investissements dans le secteur de la production et le bien-être social ou l'aide humanitaire. Troisièmement, il convient d'assurer la transparence financière et thématique de toutes les mesures vis-à-vis des populations ; et quatrièmement, il faut former de manière ciblée des cadres hautement qualifiés (au lieu de se concentrer uniquement sur l'éducation de base) afin de garantir le développement d'une industrie locale et nationale (de transformation des matières premières). Ce n'est que lorsque tout cela sera garanti que l'on pourra parler d'une véritable décolonisation de la politique de développement.

**Ouiry Sanou** a commencé son intervention en rappelant que - après leurs indépendances en 1960 - les pays du Sahel étaient restés fermement liés à l'ancienne puissance coloniale par les accords de coopération conclus avec la France, avec pour effet une transition sans rupture de la soumission coloniale à la soumission néocoloniale (mot-clé : Françafrique). Et cela n'a pas changé jusqu'à aujourd'hui, car la Russie et d'autres puissances non occidentales (actuellement appréciées au Sahel) agissent également de manière impérialiste. Il faudrait plutôt un projet de société propre aux pays du Sahel, c'est-à-dire une véritable démocratie, axée uniquement sur la protection des droits de l'Homme et la réalisation des besoins de la population - y compris (1) la résiliation de tous les traités interétatiques non avantageux, (2) l'annulation de la dette et (3) le choix libre, c'est-à-dire souverain, des partenaires. Les acteurs de la société civile ne doivent donc pas être réduits à de simples "caisses de résonance" d'acteurs externes du développement qui, au lieu d'une coopération ouverte et transparente, ne poursuivent que leurs pro-

pres intérêts. En dépit de cela, les pays européens ont tout à fait le droit, selon Ouiry Sanou, de faire valoir leurs propres intérêts dans la coopération - ils ne doivent pas s'en cacher parce que le Sahel est économiquement appauvri. Ce qui importe, c'est de réaliser une rencontre d'égal à égal, mais ce n'est réalisable que si toutes les structures qui permettent une politique d'intérêts impérialiste sont surmontées (ce qui est bien sûr une condition préalable essentielle).

**Moctar Kamara** a poursuivi le fil des orateurs précédents en rappelant que Thomas Sankara avait déjà déclaré dans les années 1980 que l'aide au développement étouffait les énergies créatives de la population. Et cela n'a pas changé jusqu'à aujourd'hui, car la structure de base de la coopération au développement (avec des donateurs et des bénéficiaires) ne laisse que peu de place à une restructuration profonde des relations de coopération. En effet, en dernière instance ce sont les objectifs et les intérêts des pays donateurs qui sont déterminants, raison pour laquelle il est tout à fait approprié, selon Moctar Kamara, de parler d'une "essence néocoloniale" de la coopération au développement. Mais le potentiel de changement réside au niveau de la société civile. Dans ce domaine, tous les efforts possibles et imaginables pourraient - et devraient - être entrepris, premièrement en associant pleinement les partenaires du Sud à la planification et à la mise en œuvre des mesures de politique de développement et, deuxièmement, en garantissant une transparence totale dans la gestion financière. Cela permettrait au moins d'éviter les frustrations liées à la relation hiérarchique entre les donateurs et les bénéficiaires, même si cela n'équivaut pas à une décolonisation de la coopération au développement.

La cinquième intervenante était **Maria Klatte**. Elle a expliqué comment l'œuvre d'entraide ecclésiastique Misereor avait lancé en 2019 un processus interne de décolonisation visant à réfléchir à l'héritage colonial et au rôle du pouvoir dans la coopération entre *Misereor* et ses partenaires, le tout dans le but d'ajuster à long terme la méthode de travail de Misereor. Jusqu'à présent, il s'agit d'un processus de réflexion ouvert avec la participation de différents partenaires, mais aucune conclusion concrète n'a encore été tirée. Les questions importantes sont les suivantes : qui fixe les règles de la collaboration, qui doit rendre des comptes et à qui, qui décide des priorités et des stratégies, etc. Misereor a donc organisé des ateliers et des formations, et un dialogue inclusif a été ouvert sur l'orientation stratégique de l'organisation globale de 2024 à 2028.

Lors du débat qui a suivi, la démarche de Misereor a été largement approuvée, y compris par les partenaires de Misereor qui sont eux-mêmes impliqués dans le processus. Parallèlement, des critiques productives

ont également été émises. Un participant a ainsi demandé - en se référant aux débats au sein de sa propre organisation - s'il ne serait pas plus approprié de parler de "processus antiraciste". En effet, le postulat de la suprématie blanche était à la base de la colonisation. Une autre intervention a souligné le risque de complaisance dans le cadre de tels processus de réflexion : Ce n'est pas parce que tout a été discuté et compris que l'on a trouvé le levier de transformation qui permettra de surmonter les contraintes et les contradictions structurelles décrites par tous les intervenants. Enfin, un participant nigérien a souligné le paradoxe déjà évoqué dans les exposés, selon lequel la coopération au développement s'inscrit certes dans la tradition de la domination coloniale ("de la mission de civilisation à la mission de développement"), mais que l'on parle en même temps d'une décolonisation de la coopération au développement. Dans ce sens, il devrait s'agir d'un véritable nouveau départ : Il faut ensuite comprendre que les solutions en matière de politique de développement ne viennent pas automatiquement du Nord. Il faut au contraire des coopérations ouvertes aux résultats, dans lesquelles tous les participants ont quelque chose à proposer. Un débat intense et large s'est ensuite développé sur la base de ce constat. Ici nous ne pouvons que citer quelques points de façon exemplaire :

- Plusieurs intervenants ont souligné la nécessité pour les politiques de développement de respecter les besoins, les volontés et les schémas de pensée des pays du Sahel, mais il est évident que les donateurs peuvent ou doivent également dire ce qui est important pour eux.
- Selon une autre voix, il serait encore plus approprié de ne pas parler de coopération au développement, mais de "négociation", ce qui signifierait notamment qu'aucune des parties impliquées ne pourrait imposer ses valeurs respectives à l'autre.
- Dans ce contexte, il a été souligné que depuis 2005 déjà, la politique internationale de développement applique le principe selon lequel les politiques de développement doivent s'intégrer dans les stratégies nationales. Or, ce principe est trop rarement pris en compte, même par les gouvernements du Sahel (en Afrique, seul le Rwanda s'est fait un nom en insistant sur ce principe).

- A l'initiative du modérateur Helmut Asche, une réflexion finale a permis de faire le bilan du débat et de constater que deux tendances s'étaient dégagées : une tendance radicale, selon laquelle la coopération au développement serait tellement imprégnée de colonialisme qu'une décolonisation ne serait pas vraiment possible. Et une autre, réformiste, qui critiquerait également fondamentalement la coopération au développement, mais qui considérerait qu'une réforme de la coopération au développement est réalisable sous le mot-clé de la "localisation". Dans ce contexte, il faudrait d'ailleurs réfléchir à l'argument souvent avancé en Europe du "droit budgétaire". Il est en effet discutable que les gouvernements européens exigent des comptes sans faille de la part des responsables au Sahel (puisque l'argent dépensé en matière de politique de développement provient des contribuables européens), mais que la procédure qui en découle crée une relation asymétrique et contredit ainsi l'idée de décolonisation.
- En guise de bilan, une participante européenne a également déclaré qu'elle avait trouvé le débat très enrichissant, mais qu'elle pensait que les représentants de la société civile africaine étaient généralement beaucoup trop polis envers les politiciens européens. Au lieu de prendre des gants, il faudrait plutôt parler clairement (comme cela a été fait dans l'atelier), ce qui a fait dire à un participant du Sahel que les habitants du Sahel devraient cesser de se mouvoir dans une logique de mendicité permanente. Il s'agit plutôt de prendre ses propres responsabilités et de ne pas attendre des autres qu'ils résolvent les problèmes.

Dans l'ensemble, les participants à l'atelier sur la "coopération au développement dans le contexte de la décolonisation et de la multipolarité" sont tombés d'accord sur la nécessité d'un changement de cap fondamental. Les principales déclarations et recommandations à ce sujet étaient les suivantes :

- Malgré des succès ponctuels, la politique de développement des 60 dernières années au Sahel doit être considérée comme un échec majeur. En ce sens, il est nécessaire de prendre un nouveau départ dans tous les domaines, et surtout de décoloniser globalement les relations établies jusqu'à présent.
- Les principes importants pour un nouveau départ sont : le respect mutuel, l'accent sur les avantages mutuels ("gagnant-gagnant"), la liberté de choix du partenaire (en matière de politique de développement) et la localisation. Dans ce contexte, la localisation signifie que la responsabilité de la planification et de la mise en œuvre de toutes les mesures doit être assumée par les pays du Sahel. Il convient de veiller à ce que les actions s'inscrivent dans le cadre d'objectifs sectoriels spécifiques, qui doivent eux-mêmes résulter de décisions politiques prises dans les pays du Sahel.
- Là où il n'est actuellement pas possible de surmonter les asymétries historiques (par exemple dans le domaine économique), il faut au moins veiller à une décolonisation des relations concrètes, en particulier dans le domaine de la société civile. En outre, il convient d'encourager les acteurs de la société civile à exprimer ouvertement leur opinion ou leurs critiques ; en cas de désaccord, il faut aussi, le cas échéant, annuler les coopérations.
- Toutes les mesures doivent être mises en œuvre de manière transparente, tant dans le cadre de la coopération gouvernementale que dans celui de la société civile. Il faut avant tout s'assurer que les groupes cibles dans les villages et les zones rurales soient bien informés des objectifs pour lesquels des fonds sont mis à disposition.
- Les mesures de politique de développement ne doivent pas se limiter à la bienfaisance ou à la charité. Elles doivent au contraire viser à renforcer le secteur de la production afin de favoriser une croissance économique endogène dans les pays du Sahel et de rendre ainsi les coopérations en matière de politique de développement superflues à long terme. La formation de cadres hautement qualifiés en fait également partie. ◀

## 3.8 Bref exposé sur la situation de la politique allemande de développement

La critique fondamentale de la politique de développement actuelle s'est également exprimée par le fait que la deuxième journée a été introduite par un bref exposé dans lequel Jonas Schubert de terres des hommes et Bettina Ide de la *Welthungerhilfe* (Agroaction allemande) ont fait une annonce préliminaire concernant l'étude "Kompass 2024" publiée le 24 juin 2024 - donc environ deux semaines plus tard -, un état des lieux "Sur la réalité de la politique de développement allemande" publié pour la 31e fois.<sup>16</sup> Naturellement, les intervenants n'ont pas encore pu ou voulu donner de détails sur le contenu de l'étude, mais entre-temps, l'étude est disponible en allemand et il sera bien sûr intéressant de comparer les résultats de l'état des lieux avec les débats de la conférence. Car dans l'annonce de l'étude (telle qu'elle peut être lue entre autres sur le site web de la *Welthungerhilfe*), on retrouve de nombreux mots-clés qui ont également joué un rôle important lors de la conférence Fokus Sahel : « Depuis plus de trois décennies, terre des hommes et la *Welthungerhilfe* publient le *Kompass - Zur Wirklichkeit der deutschen Entwicklungspolitik* (Sur la réalité de la politique de développement allemande). Ces dernières années, nous avons été les témoins d'un ordre mondial de plus en plus multipolaire. Parallèlement, nous vivons une polycrise qui se manifeste sous la forme d'un nombre croissant de guerres et de conflits, des conséquences persistantes de la pandémie Corona, d'une crise climatique qui s'aggrave et d'une fragilité croissante. [...] La politique de développement allemande doit trouver des moyens appropriés pour faire face à cette complexité croissante et apporter sa contribution pour répondre aux besoins croissants. Elle ne pourra y parvenir qu'en renforçant encore ses efforts et en adaptant les concepts existants à l'évolution du contexte". ◀

<sup>16</sup> L'étude est notamment disponible à l'adresse suivante : <file:///home/olaf/Downloads/2024-kompass-deutsche-entwicklungszusammenarbeit.pdf>

The background features a solid blue field with a large, semi-transparent light blue circle on the right side. On the left, there is a large orange triangle pointing towards the center. The number '4' is rendered in a large, bold, white font.

**4**

**Troisième jour -  
Évaluation &  
séance publique  
de clôture**

## 4.1 Évaluation

Alors que les deux premiers jours ont été consacrés à l'information, à l'analyse et à l'élaboration de recommandations spécifiques, le troisième jour a été consacré à l'échange général, notamment dans la perspective du travail de communication prévu après la conférence. La journée a commencé par de brefs rapports sur les sept ateliers (cf. 3.1 à 3.7), puis les participants des cinq salles (Berlin, Bamako, N'Djamena, Niamey et Ouagadougou) ont échangé leurs points de vue séparément, avant de se réunir à nouveau par voie numérique et d'entamer une discussion commune. Conformément au titre de la conférence, la question de la coopération commune a servi de fil conducteur, en intégrant non seulement les recommandations de la veille (cf. en particulier 2.3, 3.4 et 3.7), mais aussi les propositions que trois des quatre espaces de présence au Sahel avaient développées et transmises par écrit pendant la phase des groupes de travail :

### a) Propositions de Bamako - adressées à Fokus Sahel :

- Il est demandé à Fokus Sahel de mettre en place un cadre de concertation et d'échange permanent ouvert aux organisations de la société civile qui n'ont pas (actuellement) de partenariat avec des membres de Fokus Sahel.
- Fokus Sahel est invité à transmettre les recommandations de la conférence aux responsables politiques allemands et à faire rapport aux participants du Sahel sur la manière dont ces recommandations ont été prises en compte.
- Fokus Sahel est invité à appuyer les organisations de la société civile pour un accès direct aux financements par le renforcement de capacités.

### b) Propositions de Ouagadougou - adressées au gouvernement fédéral allemand et à la société civile :

- Soutenir le processus de décentralisation de l'État par des mesures appropriées (projets structurants).

- Soutenir les acteurs de la société civile et de l'État notamment dans le renforcement des droits de l'Homme.
- Accompagner les processus de transition dans la mise en place de structures démocratiques mieux adaptées aux réalités sociales du Burkina Faso.
- Soutenir le développement socio-économique de la population - quelle que soit la position de l'Allemagne vis-à-vis du gouvernement de transition
- Renforcer la transparence et le respect dans la coopération.
- Renforcer la volonté du gouvernement fédéral allemand ainsi que de la société civile d'être les porte-parole des pays du Sahel auprès de l'Union européenne, afin de lutter contre les préjugés stigmatisants à l'égard des pays du Sahel.
- Privilégier un partenariat participatif
- Soutenir la formation professionnelle des jeunes et des femmes.
- Soutenir les activités éducatives visant à promouvoir la citoyenneté, le sens civique et les compétences en matière de paix.
- Soutenir les acteurs étatiques et de la société civile dans la gestion de la crise humanitaire au Sahel.
- Renforcer la volonté de l'État allemand de décoloniser sa propre politique.

### c) Propositions de N'Djamena - adressées au gouvernement fédéral allemand et à Fokus Sahel :

- Demander à l'Etat tchadien d'adopter le projet d'un nouveau code foncier et pastoral.
- Demander à l'Etat tchadien de rétablir intégralement les voies de passage pour les éleveurs de bétail.

- Demander à l'Etat tchadien d'appliquer strictement les lois existantes afin de rendre justice aux personnes touchées par les conflits fonciers.
- Faire le suivi de tous les financements pour un impact réel sur la population.
- Utiliser les moyens appropriés pour suivre la mise en œuvre des recommandations de la conférence Fokus Sahel par les acteurs gouvernementaux en Allemagne [adressé à Fokus Sahel].
- Organiser une conférence d'orientation similaire au Sahel [adressée à Fokus Sahel].
- Mettre en place un cadre de concertation permanent entre Etats et OSC
- Établir un modèle de partenariat qui respecte les idées et les projets des organisations de la société civile au Sahel.

Face à l'énorme quantité de recommandations spécifiques aux thèmes et aux pays, il n'a pas été facile pour les participants, réunis dans cinq lieux différents, de développer un fil de discussion commun. En même temps, le besoin d'échange était élevé, notamment au vu des différences parfois très fondamentales qui étaient apparues dès le premier jour. Le déroulement de la discussion, qui n'est reproduit ici que sous forme d'extraits, peut donc tout au plus donner une impression des discussions. En outre, il convient de préciser que, malgré plusieurs tentatives du modérateur, relativement peu de participants européens ont pris la parole. Cela était dû, d'une part, à l'attitude positive (comme certains l'ont dit plus tard) d'en premier lieu écouter et apprendre. D'autre part, le souhait exprimé comme objectif de la conférence d'établir une culture de débat contradictoire mais ouvert et confidentiel dans le cadre de la société civile Sud-Nord ne s'est réalisé que de manière limitée.

Et pourtant, le premier intervenant - un collaborateur allemand d'une ONG - a cherché à ouvrir le débat en demandant aux participants réunis à Ouagadougou ce qu'il en était de leur deuxième recommandation "Soutenir les acteurs de la société civile et de l'Etat dans le renforcement des droits de l'Homme". En effet, celle-ci lui semble problématique dans la mesure où les gouvernements de transition au Sahel sont connus pour violer les droits de l'Homme, ce qui soulève surtout la question de savoir comment protéger les victimes concernées. Une représentante de Ouagadougou a répondu en indiquant que les autorités du Burkina

Faso faisaient certes des efforts pour protéger les droits de l'Homme, mais qu'il était indéniable que des violations se produisaient régulièrement et que la société civile avait donc un rôle de contrôle élémentaire à jouer. Cette réplique semblait prudente, mais était vue comme excessivement diplomatique par certaines personnes présentes, ce qui a amené un participant malien à insister sur le fait, indéniable à ses yeux, que les violations des droits de l'Homme se sont multipliées avec l'arrivée des militaires au pouvoir. Un participant du Niger a également repris ce fil en disant qu'il serait souhaitable, dans la perspective des futures conférences (de Fokus Sahel), que les participants des pays du Sahel aient la possibilité d'échanger (en direct) leurs différentes analyses et évaluations en amont, afin d'élaborer des analyses et recommandations communes qui pourraient à leur tour alimenter les débats avec les acteurs européens.

Dans une autre intervention, la représentante d'une grande ONG allemande a repris plusieurs des questions soulevées par les participants du Sahel. Elle a ainsi entendu à plusieurs reprises que l'Allemagne devrait exercer davantage son influence vis-à-vis des gouvernements militaires, ce qui ne tient toutefois pas compte du fait que l'influence de l'Allemagne a rapidement diminué dans le cadre du tournant multipolaire au Sahel, notamment parce que des pays comme la Chine ou la Russie sont des partenaires plus accommodants, surtout en matière de droits de l'Homme. Par ailleurs, on peut constater que diverses organisations de la société civile en Allemagne se préoccupent désormais de manière intensive du fait que la coopération au développement actuelle doit toujours être considérée dans le contexte de l'héritage colonial. En conséquence, il est devenu évident pour de nombreuses organisations de s'appuyer largement sur des spécialistes des pays du Sud ou du Sahel dans leur travail quotidien et/ou de collaborer avec des organisations partenaires sur place. Dans l'ensemble, elle est heureuse d'avoir rencontré une grande diversité d'opinions. En effet, celle-ci est une ressource, d'autant plus que les différentes attitudes et appréciations sont le résultat d'expériences concrètes et peuvent donc prétendre à une légitimité.

Un participant malien a ensuite saisi l'occasion des critiques formulées à l'encontre des responsables du Sahel pour expliquer une fois de plus la conception que le gouvernement de transition malien a de lui-même, ce qui lui a notamment valu le soutien des participants réunis à Bamako. Selon lui, le gouvernement de transition n'est plus disposé à accepter des attitudes qui revendiquent une influence uniquement sur la base de versements d'argent dans le cadre de la coopération au développement ou tout autre cadre. Au contraire, les partenaires potentiels doivent respecter les trois principes fondamentaux de la politique étran-



gère malienne inscrits dans la nouvelle Constitution malienne et cités dès le premier jour de la Conférence (reconnaissance de la souveraineté du Mali, reconnaissance du droit de choisir librement ses partenaires et reconnaissance de la nécessité de ne mettre en œuvre que des projets - de développement - qui servent réellement les intérêts des populations). De ce point de vue, il serait peu prévoyant que l'Allemagne se retire de la coopération avec les gouvernements de transition uniquement parce que des élections ne peuvent pas avoir lieu actuellement (ce qui ne semble heureusement pas être le cas). Car cette chaise vide serait immédiatement occupée par d'autres pays comme la Russie, l'Iran, la Turquie ou la Chine, sans compter que les militaires considérés comme illégitimes du point de vue occidental se présenteront très probablement comme candidats (à la présidence) lors de futures élections (quel que soit le moment) - et devront au plus tard à ce moment-là être à nouveau respectés comme interlocuteurs légitimes.

Un participant européen a réagi à ces réflexions en demandant avec irritation si un tel bras de fer était vraiment nécessaire, d'autant plus qu'il était possible de se mettre d'accord sur d'autres formes de démocratie - éventuellement aussi comme solution transitoire jusqu'à ce que des élections régulières seront à nouveau organisées. Ce dernier point a suscité une autre réplique de Ouagadougou, selon laquelle les élections représentatives au sens occidental ne sont pas nécessairement la meilleure forme de démocratie, ce qui explique pourquoi ils parlent d'une démocratie "adaptée" aux

conditions du Burkina Faso dans leurs propositions écrites. Une déclaration qui a suscité l'opposition catégorique d'un autre participant burkinabé. Pour lui, la formulation de la démocratie adaptée ne veut rien dire, car les coups d'État n'ont rien à voir avec une démocratie adaptée. Le Sénégal, en particulier, a montré qu'une grande majorité avait compris l'importance des urnes pour la démocratie et la stabilité, et il en va de même pour des pays comme la Namibie, le Botswana ou le Ghana. Dans la même veine, un participant de Bamako, qui a cité la fameuse Charte du Mandén proclamée à Kouroukan-Fouga au 13<sup>e</sup> siècle (dans laquelle la décentralisation, la démocratie et l'importance de l'administration locale ont été définies pour la première fois), s'est montré indigné par la tendance à dénier aux Africains la capacité d'exercer une démocratie représentative, dénigrée comme étant occidentale.

Lors d'une autre discussion, l'une des plus jeunes participantes a suggéré qu'il devrait y avoir plus de jeunes lors d'une prochaine conférence. On parle certes du fait que les jeunes représentent l'avenir, mais ils sont sous-représentés lors d'une telle conférence. Il en va de même pour les femmes. Elles aussi sont régulièrement présentées comme un pilier central du développement, mais elles ne sont que trop rarement entendues et soutenues (financièrement). Enfin, l'importance des médias a été rappelée : ils sont les gardiens de la démocratie et l'écho de la société civile, mais sont actuellement confrontés à des marges de manœuvre de plus en plus étroites, comme au Niger par exemple, comme l'ont montré plusieurs exemples récents. ◀





**Impressions de salle  
(tous les trois jours)**

## 4.2 Conférence de clôture publique

*Participant(e)s* : Bernhard Braune, Ministère de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Chef de l'Unité 202 Sahel/Afrique de l'Ouest 1 ; Ottmar von Holtz, Membre du Parlement allemand, Commission de la Coopération économique et du Développement, Bündnis 90/Die Grünen (écologistes); Aichata Koné, Union des Associations et Coordination d'associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démunis.es (UACDDDD), Mali ; Marcel Maïga, membre du comité de pilotage de Fokus Sahel | Modération : Raoul Bagopha, Misereor, Allemagne | Poetry-Slam : Epiphanie Dionrang, Ligue Tchadienne des Droits de Femmes (LTDH), Tchad.

Comme lors des deux conférences précédentes, Fokus Sahel a invité à une soirée publique en 2024, cette fois dans les locaux de Brot für die Welt, sous le titre "Sahel : Vers de nouveaux horizons en temps de mutation. Comment la coopération peut-elle réussir en période de troubles ?". Et pourtant, il y avait une différence décisive : alors que les manifestations de 2019 et 2022 se sont déroulées par moments de manière extrêmement conflictuelle (voir introduction), c'est une ambiance plutôt calme et respectueuse qui a prévalu en 2024, surtout entre les représentants de l'État ou du Parlement allemand d'une part et les représentants de la société civile du Sahel d'autre part. Et ce n'est sans doute pas un hasard, car les récents événements au Sahel ont bien sûr laissé des traces : Indépendamment de l'évaluation des coups d'État au Sahel, l'opinion publique critique en Allemagne a compris que les gens veulent un nouveau départ fondamental. En conséquence, les responsables politiques sont de plus en plus disposés à écouter et à comprendre. La déclaration de Bernhard Braune, déjà citée dans l'introduction, selon laquelle le BMZ s'oriente très explicitement vers la maxime de la "main tendue au lieu de l'index levé" dans sa démarche vis-à-vis des pays du Sahel, n'est pas la seule à témoigner de cette volonté. Le député Ottmar von Holtz (né et élevé en Namibie) a également souligné que l'Allemagne avait encore beaucoup à apprendre en ce qui concerne une image appropriée et surtout exempte de préjugés de l'Afrique. (Pour être complet, il convient d'ajouter qu'au sein du gouvernement fédéral, le ministère des Affaires étrangères commente ou voit les processus au Sahel de manière beaucoup plus critique que le BMZ).

Concrètement, l'événement a abordé de nombreux points qui ont joué un rôle central lors de la conférence - de la nécessité de soutenir les organisations de la société civile (notamment en ce qui concerne les femmes et les jeunes) à la question de savoir comment concevoir le partenariat dans un contexte multipolaire, en passant

par le concept de migration circulaire comme alternative à la politique de fermeture restrictive. Parallèlement, des points controversés ont également été abordés, mais de manière à ouvrir des portes et non à les fermer : Par exemple, dans quelle mesure la politique européenne en matière de visas constitue un obstacle à une coopération durable entre le Sahel et l'Europe (des visas permanents ont logiquement été demandés, notamment pour les membres de la société civile). Ou dans quelle mesure le principe de la coopération au développement "éloignée du gouvernement mais proche de la population" prôné par le gouvernement fédéral pourrait être compris comme une tentative illégitime d'enfoncer un coin entre la population et le gouvernement - et ce d'autant plus que les gouvernements de transition actuels jouissent d'un taux d'approbation relativement élevé. Dans ce contexte, il convient de noter que certains participants auraient souhaité un débat un peu plus controversé, et donc une plus grande pression sur les responsables politiques à Berlin. Ainsi, Helmut Asche, qui a notamment animé l'atelier n° 7 "Coopération au développement dans le contexte de la décolonisation et de la multipolarité", a écrit dans un article d'opinion pour la *Welthungerhilfe* que les invités du Sahel avaient pris trop de gants avec les deux représentants de l'État : "L'exceptionnelle politesse des participants qui avaient fait le déplacement commandait de répéter le mantra de la bonne réputation et de la fiabilité des Allemands. Cela peut encore passer. Mais le fait que le prétendu changement d'époque dans la politique sahélienne n'ait en aucun cas conduit à une adaptation radicale aux réalités locales éloignées de l'État - et que, dans cette mesure, la décolonisation envisagée piétine - n'a pas été critiquée assez clairement. Le déséquilibre réel d'un partenariat "d'égal à égal" maintes fois évoqué n'a pas fait l'objet d'un débat".<sup>17</sup> En effet : alors que les ateliers ont permis de parler en termes absolument clairs, l'article d'Helmut Asche, qui se réfère aussi bien à la conférence de Fokus Sahel qu'à l'assemblée générale de l'Alliance Sahel en juillet, souligne combien le chemin vers une véritable transformation de la coopération en matière de politique de développement est encore long.

La rétrospective de la soirée ne serait pas complète si l'on ne mentionnait pas l'impressionnant slam poétique d'Epiphanie Dionrang qui a ouvert la manifestation. Cette militante qui travaille avec les jeunes et les femmes avait déjà participé à l'atelier autour des jeunes en tant qu'intervenante (voir 3.6) et, comme dans ce dernier, elle a abordé le thème de la violence à l'égard des filles et des femmes, qui s'aggrave justement en

<sup>17</sup> L'article, disponible uniquement en allemand, peut être lu ici : <https://www.welthungerhilfe.de/welbemaehnung/rubriken/entw-icklungspolitik-agenda-2030/steht-die-deutsche-sahelpolitik-am-wendepunkt>

temps de crise. Les premières lignes de son intervention, à la fois impitoyable et touchante, étaient les suivantes : "Je n'ai raconté cette histoire à personne, pas même à mon ombre. Ce traumatisme, je l'ai caché dans les profondeurs des abîmes de ma déchéance. Je voulais tirer un trait sur le soleil noir, même si le corps n'oublie pas ce que le temps tente en vain d'effacer". Le fait que la manifestation ait été introduite par de tels mots convenait pour deux raisons : D'une part, parce que cela a rappelé la souffrance quotidienne de nombreuses personnes au Sahel, raison pour laquelle la conférence a d'ailleurs été ouverte par une minute de silence, comme ce fut le cas en 2019 et 2022. D'autre part, parce que l'intervention d'Epiphane Dionrang a rappelé une fois de plus la dimension genre de la crise multiple au Sahel, un fil qu'Aichata Koné a ensuite poursuivi, y compris en invitant la coopération au développement occidentale à soutenir de manière ciblée les activités d'initiatives de femmes et de jeunes. ◀



# 5

## Recommendations

Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, aucune recommandation commune n'a été formellement adoptée lors de la conférence - une entreprise qui n'aurait de toute façon pas été réalisable à la lumière de la vaste palette de thèmes discutés souvent de façon controversée. Au lieu de cela, la maxime est de présenter au public les recommandations issues premièrement des exposés d'ouverture, deuxièmement des ateliers et troisièmement de la discussion finale, en supposant que la diversité des recommandations - y compris les différences évidentes - est la plus adaptée à la situation actuelle au Sahel. Il convient de souligner que les recommandations documentées ici sont entièrement identiques à celles déjà présentées dans les différents chapitres. Les lecteurs qui ont déjà lu l'intégralité de la documentation peuvent donc sauter ce chapitre sans hésitation.

### a) Recommandations des exposés d'ouverture

*Remarque préliminaire : tous les intervenants se sont prononcés d'une manière ou d'une autre en faveur d'un approfondissement de la coopération de l'Allemagne et de l'Europe avec les pays du Sahel, en tenant compte de la question principale de la conférence, à savoir "les opérations du futur". Il est à noter que personne (à l'exception d'Abderamane Gossoumian en tant que conférencier sur le Tchad) n'a fait sienne - ni au sens propre ni au sens figuré - la formule "loin du gouvernement mais proche de la population" favorisée en Europe par de nombreux acteurs de l'État et de la société civile. Cette décision a probablement été motivée en partie par des considérations pragmatiques, car les gouvernements militaires sont de toute façon présents, et en partie par des convictions fondamentales, car les gouvernements militaires sont toujours considérés comme des représentants légitimes par une grande partie des populations. Cela a également mis en évidence le fait que le récit habituel en Europe, selon lequel les pays du Sahel se sont détournés de l'Occident pour se tourner vers la Russie, ne peut pas être affirmé de façon aussi tranchée. Au lieu de cela, de nombreux intervenants - mais pas tous - ont souligné que les pays du Sahel ne cherchaient "que" l'indépendance - c'est-à-dire la souveraineté -, dans le prolongement du concept de non-alignement, qui a permis une coopération tous azimuts pendant toute la guerre froide. Au-delà de l'orientation générale, les différents intervenants ont également formulé des recommandations spécifiques :*

- Brema Dicko est celui qui a le plus concrétisé la demande de coopération globale. Il a recommandé (1) la coopération avec les gouvernements de transition - selon la devise "ne pas laisser de chaise vide", (2) le soutien aux organisations de la société civile, notamment dans le domaine des femmes et des jeunes, (3) le soutien aux collectivités locales, (4) le soutien aux organisations professionnelles, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, (5) la promotion de la migration circulaire - entendue comme le soutien aux migrants : (6) le soutien au secteur privé, notamment en matière de formation professionnelle et (7) le soutien aux médias, par exemple en matière de vérification des faits, de professionnalisation des blogueurs, etc.
- Entre-temps, Madame Barry a lié la coopération avec l'Europe (et d'autres acteurs) à trois principes fondamentaux émis par le gouvernement malien, qui ont été cités à plusieurs reprises par différents participants durant la conférence : (1) le respect de la souveraineté du Mali, (2) le respect du choix des partenaires fait par le Mali et (3) la prise en compte des intérêts vitaux de la population dans les décisions à prendre.
- Serge Sedogo a également appelé à une intensification de la coopération, notamment dans les domaines de l'aide humanitaire, des armes (pour pouvoir se défendre contre les terroristes) et de l'économie (infrastructures, programmes de formation et programmes de migration saisonnière vers l'Europe). Mais en même temps, ses recommandations s'adressaient aussi à la population du Burkina Faso. Car l'anomie qu'il a constatée ne peut être surmontée que par de nouvelles formes de coopération interne, à savoir des formes plus constructives.

### b) Atelier 1 : Formes de vie pastorale - potentiel économique vs. exclusion et discrimination ethnique

- Le potentiel d'élevage doit être mieux exploité, en encourageant les formes extensives et intensives de pastoralisme.

- En principe, l'accès aux pâturages et aux routes de transhumance doit être mieux protégé et la privatisation des terres utilisées par la communauté doit être évitée. En outre, les représentants des communautés pastorales doivent être inclus de manière équitable dans les comités de gestion des terres.
- Afin de garantir la transhumance transfrontalière, il convient de mettre en place des formats de dialogue et de médiation avec des représentants des pays voisins respectifs. D'une part pour établir la confiance, d'autre part pour édicter des règles qui permettent une transhumance sans problème pour toutes les parties.
- L'infrastructure technique doit également être développée, sans oublier la nécessité de garantir un réseau de points d'eau et de puits couvrant l'ensemble du territoire.
- Le rôle des communautés pastorales dans les litiges juridiques doit être renforcé. En outre, la protection contre le vol de bétail doit être améliorée.
- Des conseillers techniques en pastoralisme doivent être engagés, notamment pour moderniser et donc intensifier le pastoralisme (y compris des itinéraires de transhumance plus courts dans l'espace et dans le temps). Dans ce contexte, il convient également d'encourager le développement d'une industrie de la viande et du lait, en partie pour renforcer l'élevage et en partie pour créer des emplois supplémentaires dans l'industrie de transformation.
- Les communautés pastorales doivent être soutenues dans la création de sources de revenus supplémentaires, notamment pour se prémunir contre les crises imprévues telles que le vol de bétail ou les épidémies.
- En ce qui concerne les violations des droits de l'Homme, il faut reconnaître pleinement les réalités, mais pour cela, il faut écouter et croire les personnes concernées.

- En principe, les violations des droits de l'Homme doivent être prévenues et punies de façon transparente - en particulier celles commises par les forces de sécurité ou les milices loyales à l'État ou les unités d'autodéfense. Si des violations des droits de l'Homme sont néanmoins commises, les victimes concernées doivent être soutenues devant les tribunaux. Il faut mettre fin à l'impunité.
- Toute forme de stigmatisation ou de discours de haine doit être combattue.

### **c) Atelier 2 : Politique migratoire restrictive de l'UE vs. importance de la migration et de la diaspora pour le développement**

- Compte tenu de l'évidence sociale et culturelle de la migration au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les mesures de cloisonnement sont vouées à l'échec en raison de leur externalisation. Il faut au contraire encourager la migration circulaire et l'UE ne doit pas prendre de mesures de politique migratoire qui bloquent la migration circulaire intra-africaine.
- Les États africains sont également appelés à permettre pleinement la liberté de mouvement et donc la migration circulaire au sein de l'Union africaine, le cas échéant dans le cadre d'un processus échelonné dans le temps.
- L'importance des transferts de fonds des migrants doit être prise en compte, que ce soit pour leurs familles ou pour les sociétés dans leur ensemble. Les coûts des banques de transfert d'argent comme MoneyGram ou Western Union doivent donc être plafonnés (par la loi).
- Les États africains - en particulier ceux du Maghreb - doivent être pris au sérieux et éventuellement critiqués en tant qu'acteurs indépendants ayant leurs propres intérêts, ils ne se contentent en aucun cas de mettre en œuvre les directives européennes.
- Les acteurs de la société civile devraient clarifier si et comment la critique des politiques migratoires restrictives peut être liée à la demande publique de mise en œuvre d'accords sur la main-d'œuvre qualifiée ou, plus généralement, d'une migration de travail encouragée par l'Etat.



### **d) Atelier 3 : Perspectives de développement économique : Liens entre les énergies renouvelables, le développement des infrastructures et l'industrialisation**

- Les sources d'énergie fossiles ou à base d'uranium ne constituent pas une solution durable à court ou à long terme. L'avenir de la production d'énergie réside plutôt dans les énergies renouvelables - mises à disposition via (1) des réseaux généraux (nationaux et/ou transfrontaliers), (2) des réseaux locaux indépendants (mini-grids) ou (3) des installations privées basées sur les énergies renouvelables (surtout le photovoltaïque). En conséquence, le développement des énergies renouvelables devrait être soutenu à tous les niveaux - en tenant également compte du fait que les installations solaires peuvent désormais être vendues de manière rentable, mais qu'elles restent hors de portée de nombreux ménages et/ou exploitations du Sahel (par exemple, pour les petits agriculteurs qui dépendent de pompes solaires pour les activités de reboisement, comme cela a été rapporté dans l'atelier sur l'agroécologie).
- En ce qui concerne les énergies renouvelables, il faut recourir à toute la gamme : L'eau, le vent et, en priorité, le soleil, mais aussi les installations de biogaz, la géothermie ou (à long terme) la production d'hydrogène. Il convient en outre de noter que la biomasse peut également faire office de source d'énergie, par exemple lorsque la biomasse est utilisée comme engrais naturel ou lorsque le bambou est utilisé comme matériau de construction ou comme combustible.
- Dans le cas de l'énergie solaire en particulier, une qualité appropriée des installations techniques doit être respectée. En outre, il faut assurer une formation à l'installation et à la maintenance sur l'ensemble du territoire. D'une manière générale, le transfert de technologie devrait être rendu possible à bas seuil dans ce contexte, notamment pour établir la production industrielle de la technologie solaire dans les pays du Sahel.

- Pendant une certaine période de transition et en tant que réponse à court terme à la crise énergétique aiguë, il est possible de continuer à recourir aux énergies fossiles afin d'exploiter pleinement les possibilités de production d'énergie existantes. Dans ce contexte, les centrales au pétrole devraient toutefois être converties le plus rapidement possible en centrales au gaz, moins émettrices de CO<sub>2</sub>. Pour les combustibles fossiles, il faut en outre veiller à ce que les recettes reviennent régulièrement à la collectivité. En outre, les sources d'énergie fossile (nouvellement exploitées) sont utilisées en premier lieu en Afrique, l'exportation vers les pays industrialisés prospères doit être strictement limitée en raison de la pénurie d'énergie.
- Toujours en réponse à la crise énergétique aiguë, l'Allemagne devrait vendre ou mettre à disposition le plus rapidement possible des installations photovoltaïques (subventionnées) (de production allemande) aux ménages et aux entreprises du Sahel.

### **e) Atelier 4 : Le débat au Sahel autour de la multipolarité et des nouveaux partenariats politiques et économiques**

*Remarque préliminaire : les recommandations formulées lors de l'atelier multipolaire ont été élaborées en petits groupes spécifiques à chaque pays (en distinguant les valeurs, les intérêts et les recommandations), les recommandations au sens strict s'adressant en partie aux gouvernements nationaux et en partie aux gouvernements étrangers :*

- *Mali* : la démocratie, les droits de l'Homme et la souveraineté ont été désignés comme des valeurs à mettre en œuvre dans les partenariats interétatiques et au-delà - en ajoutant que la souveraineté doit être définie avant tout de manière positive dans le sens des droits de l'Homme (droit au développement, à l'eau, au logement, aux soins de santé, etc.) et pas seulement de manière négative en tant que démarcation par rapport à la France, comme on l'observe régulièrement dans le discours malien. Et ces valeurs ont à leur tour conduit à trois recommandations : Premièrement, prendre au sérieux les intérêts du gouvernement malien et de la population malienne ; deuxièmement, renforcer la paix, la sécurité et le développement socio-économique ; et troisièmement, soutenir la société civile.

- Burkina Faso : les valeurs mises en avant sont l'honnêteté ou la sincérité dans la coopération, la transparence vis-à-vis de la population et le respect des droits de l'Homme et de l'État de droit, qui s'accompagnent à leur tour de quatre recommandations : premièrement, reconnaître la souveraineté burkinabè (surtout en ce qui concerne les idées et les propositions burkinabè) ; deuxièmement, encourager les échanges avec la société civile ; troisièmement, promouvoir la décentralisation (en respectant explicitement les besoins des communautés respectives) ; et quatrièmement, renforcer le développement économique et social.
- Allemagne/ communauté internationale : les valeurs définies sont la mise en pratique de la solidarité et la reconnaissance de la pluralité des valeurs et des intérêts, ce qui correspond à deux recommandations concrètes : d'une part, agir au niveau régional, c'est-à-dire au-delà et en dessous des relations bilatérales entre États, et d'autre part, créer des espaces en Allemagne ou dans les pays occidentaux où les acteurs de la société civile des pays du Sahel ont la possibilité de rencontrer directement les représentants des gouvernements (donateurs) occidentaux.
- Tchad : partant du statu quo selon lequel l'Allemagne a cessé sa coopération bilatérale au développement depuis 10 ans déjà (à l'exception de l'aide d'urgence), trois recommandations ont été adressées au gouvernement allemand - sans désignation préalable de valeurs spécifiques : premièrement, mener une politique différente de celle du gouvernement français, notamment en exerçant une pression plus forte sur le gouvernement tchadien ; deuxièmement, doter les acteurs de la société civile tchadienne de moyens financiers plus importants ; troisièmement, intensifier la coopération économique, d'autant plus que les entreprises allemandes sont jusqu'à présent peu présentes au Tchad.

- Au-delà des recommandations spécifiques à chaque pays, l'atelier sur la multipolarité a également débouché sur une recommandation générale visant à renforcer de manière ciblée la coopération intra-africaine à l'avenir (mot-clé : intégration régionale), notamment pour se renforcer mutuellement en vue de la coopération ou de la concurrence avec les véritables grands acteurs ou pôles de la scène mondiale. Il faut également tenir compte de la remarque de l'un des intervenants selon laquelle les normes du droit international doivent toujours jouer un rôle central dans l'action multipolaire, comme on peut le lire dans le préambule de la "Convention de Vienne sur le droit des traités".<sup>18</sup>

### **f) Atelier 5 : La petite agriculture face à la crise climatique / Renforcement de l'agroécologie et de la transformation (industrielle)**

- En principe, il convient de mettre en place une stratégie nationale, accompagnée d'une législation, en faveur d'un changement structurel du secteur agricole et pastoral orienté vers l'agroécologie, avec le soutien programmatique et financier d'acteurs internationaux (du développement).
- Cela comprend également des mesures de gestion commune des ressources naturelles telles que la terre, l'eau ou le bois - y compris des mesures de reboisement (mot-clé : réhabilitation du paysage).
- Dans ce contexte, il est également nécessaire de réviser les lois sur les semences qui s'opposent à la libre utilisation des semences paysannes.
- L'élaboration d'une stratégie nationale nécessite également de vastes campagnes d'éducation, d'information et de formation, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes.
- Il convient également de renforcer les associations d'agriculteurs et de la société civile qui s'engagent en faveur de l'agroécologie et des droits des agriculteurs. Il s'agit notamment de promouvoir l'échange d'expériences entre les paysans afin de favoriser la diversification des pratiques agroécologiques en fonction du lieu.

<sup>18</sup> Voir la version en langue allemande : [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1990/1112\\_1112\\_1112/de](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1990/1112_1112_1112/de)

- En outre, il convient de mettre en place des chaînes de valeur afin de garantir une transformation certifiée des matières premières produites selon les principes de l'agroécologie, notamment dans la perspective de la création d'un secteur laitier étroitement lié à l'élevage.
- Les exploitations agricoles - y compris les petits ménages familiaux - doivent être renforcées sur le plan des infrastructures et des finances : par la mise à disposition de puits, d'énergie (surtout au moyen de la photovoltaïque), de crédits, de fourrage, etc.
- Pour faciliter l'obtention de crédits, il convient d'aider les ménages agricoles à créer des coopératives et des associations professionnelles.
- Les personnes déplacées qui retournent dans leurs villages doivent être encouragées à associer leur nouveau départ à l'application de méthodes de production agro-écologiques.
- Les acteurs paysans qui se battent pour des mesures agro-écologiques et qui rencontrent des difficultés avec la justice dans ce contexte doivent être soutenus politiquement, financièrement et juridiquement - surtout dans des périodes politiquement chargées, comme c'est le cas actuellement.
- Les connaissances scolaires, la formation professionnelle, les compétences médiatiques et les aptitudes politiques ou civiques doivent être explicitement encouragées - chacune étant une condition préalable pour pouvoir agir de manière compétente et constructive dans l'espace professionnel, médiatique et politique. Pour y parvenir, l'éducation ne doit pas être déléguée aux écoles, aux entreprises, etc. Au contraire, tous doivent s'impliquer de la même manière, y compris les parents et les familles des élèves.
- Les sociétés sahéliennes étant majoritairement agricoles, il convient de valoriser le travail dans le secteur agricole. La modernisation de l'agriculture en fait partie, mais il conviendrait de clarifier spécifiquement si le paradigme de modernisation formulé dans cet atelier s'accorde effectivement avec les recommandations des ateliers sur l'agroécologie et le pastoralisme (cf. 3.1 et 3.5) ou si des incohérences sont apparues entre les recommandations des différents ateliers.
- Les droits des filles et des (jeunes) femmes doivent être renforcés de manière globale, ce qui implique de s'intéresser à tous les mécanismes sociaux et culturels qui génèrent des inégalités.
- En principe, il faut reconnaître, comme le montre entre autres la question du genre, que les personnes concernées doivent parler pour elles-mêmes. En conséquence, les acteurs/actrices du Sud de la coopération au développement doivent avoir la possibilité de formuler eux-mêmes/elles-mêmes leurs programmes et leurs approches, sans subir l'influence des soi-disant donateurs du Nord. Les donateurs doivent donc aussi respecter le fait que les ONG du Sahel se positionnent en faveur des gouvernements en transition. Car le seul critère de financement déterminant devrait être l'efficacité et la pertinence d'un travail de la société civile concrètement défini, et non l'orientation politique d'une organisation (voir également 3.7).
- Dans le même ordre d'idées, l'idée d'une cartographie de la société civile, évoquée à plusieurs reprises lors des conférences d'ouverture, a été rejetée. L'important est plutôt, selon le credo majoritairement partagé, que le travail en question profite aux jeunes. Il s'agit en premier lieu de promouvoir le développement et la stabilisation à long terme d'une organisation, et non des projets limités dans le temps.

### **g) Atelier 6 : La jeunesse en transformation - Participation politique et perspectives économiques**

*Remarque préliminaire : de nombreuses recommandations formulées dans l'atelier sur la jeunesse se recoupent avec celles des deux précédentes conférences Fokus Sahel de 2019 et 2022, notamment en ce qui concerne la création de perspectives d'avenir économiques et le droit à une prise de responsabilité plus précoce et plus importante des jeunes. Et pourtant, en 2024, plusieurs revendications très spécifiques ont été formulées, notamment celles qui soulignent que la question de la jeunesse est au cœur des préoccupations de la société dans son ensemble :*

## **h) Atelier 7 : La coopération au développement dans le contexte de la décolonisation et de la multipolarité**

---

*Remarque préliminaire : dans l'ensemble, les participants à l'atelier sur la "coopération au développement dans le contexte de la décolonisation et de la multipolarité" sont tombés d'accord sur la nécessité d'un changement de cap fondamental. Les principales déclarations et recommandations à ce sujet étaient les suivantes :*

- Malgré des succès ponctuels, la politique de développement des 60 dernières années au Sahel doit être considérée comme un échec majeur. En ce sens, il est nécessaire de prendre un nouveau départ dans tous les domaines, et surtout de décoloniser globalement les relations établies jusqu'à présent.
- Les principes importants pour un nouveau départ sont : le respect mutuel, l'accent sur les avantages mutuels ("gagnant-gagnant"), la liberté de choix du partenaire (en matière de politique de développement) et la localisation. Dans ce contexte, la localisation signifie que la responsabilité de la planification et de la mise en œuvre de toutes les mesures doit être assumée par les pays du Sahel. Il convient de veiller à ce que les actions s'inscrivent dans le cadre d'objectifs sectoriels spécifiques, qui doivent eux-mêmes résulter de décisions politiques prises dans les pays du Sahel.
- Là où il n'est actuellement pas possible de surmonter les asymétries historiques (par exemple dans le domaine économique), il faut au moins veiller à une décolonisation des relations concrètes, en particulier dans le domaine de la société civile. En outre, il convient d'encourager les acteurs de la société civile à exprimer ouvertement leur opinion ou leurs critiques ; en cas de désaccord, il faut aussi, le cas échéant, annuler les coopérations.
- Toutes les mesures doivent être mises en œuvre de manière transparente, tant dans le cadre de la coopération gouvernementale que dans celui de la société civile. Il faut avant tout s'assurer que les groupes cibles dans les villages et les zones rurales soient bien informés des objectifs pour lesquels des fonds sont mis à disposition.

- Les mesures de politique de développement ne doivent pas se limiter à la bienfaisance ou à la charité. Elles doivent au contraire viser à renforcer le secteur de la production afin de favoriser une croissance économique endogène dans les pays du Sahel et de rendre ainsi les coopérations en matière de politique de développement superflues à long terme. La formation de cadres hautement qualifiés en fait également partie.

### **i) Propositions ou recommandations finales de trois des quatre espaces de présence au Sahel :**

---

#### **a) Propositions de Bamako - adressées à Fokus Sahel:**

- Il est demandé à Fokus Sahel de mettre en place un cadre de concertation et d'échange permanent ouvert aux organisations de la société civile qui n'ont pas (actuellement) de partenariat avec des membres de Fokus Sahel.
- Fokus Sahel est invité à transmettre les recommandations de la conférence aux responsables politiques allemands et à faire rapport aux participants du Sahel sur la manière dont ces recommandations ont été prises en compte.
- Fokus Sahel est invité à appuyer les organisations de la société civile pour un accès direct aux financements par le renforcement de capacités.

#### **b) Propositions de Ouagadougou - adressées au gouvernement fédéral allemand et à la société civile:**

- Soutenir le processus de décentralisation de l'État par des mesures appropriées (projets structurants).
- Soutenir les acteurs de la société civile et de l'État notamment dans le renforcement des droits de l'Homme.
- Accompagner les processus de transition dans la mise en place de structures démocratiques mieux adaptées aux réalités sociales du Burkina Faso.

- Soutenir le développement socio-économique de la population - quelle que soit la position de l'Allemagne vis-à-vis du gouvernement de transition
- Renforcer la transparence et le respect dans la coopération.
- Renforcer la volonté du gouvernement fédéral allemand ainsi que de la société civile d'être les porte-parole des pays du Sahel auprès de l'Union européenne, afin de lutter contre les préjugés stigmatisants à l'égard des pays du Sahel.
- Privilégier un partenariat participatif
- Soutenir la formation professionnelle des jeunes et des femmes.
- Soutenir les activités éducatives visant à promouvoir la citoyenneté, le sens civique et les compétences en matière de paix.
- Soutenir les acteurs étatiques et de la société civile dans la gestion de la crise humanitaire au Sahel.
- Renforcer la volonté de l'État allemand de décoloniser sa propre politique. n Staates, die eigene Politik zu dekolonisieren.
- Organiser une conférence d'orientation similaire au Sahel [adressée à Fokus Sahel].
- Mettre en place un cadre de concertation permanent entre Etats et OSC
- Établir un modèle de partenariat qui respecte les idées et les projets des organisations de la société civile au Sahel.

### **c) Propositions de N'Djamena - adressées au gouvernement fédéral allemand et à Fokus Sahel:**

- Demander à l'Etat tchadien d'adopter le projet d'un nouveau code foncier et pastoral.
- Demander à l'Etat tchadien de rétablir intégralement les voies de passage pour les éleveurs de bétail.
- Demander à l'Etat tchadien d'appliquer strictement les lois existantes afin de rendre justice aux personnes touchées par les conflits fonciers.
- Faire le suivi de tous les financements pour un impact réel sur la population.
- Utiliser les moyens appropriés pour suivre la mise en œuvre des recommandations de la conférence Fokus Sahel par les acteurs gouvernementaux en Allemagne [adressé à Fokus Sahel].

The background features a solid blue field. In the top-left corner, there is a large orange triangle pointing downwards. Overlapping this and extending towards the bottom-left is a large, semi-transparent light blue circle. The number '6' is centered within this circle.

# 6

## **Controverses pendant et après la conférence**

Si l'on passe en revue les présentations, les débats et les recommandations, on constate non seulement l'étendue des thèmes de la conférence, mais aussi un large éventail d'opinions. En même temps, il est apparu que deux thèmes en particulier étaient très controversés : d'une part, la question des libertés politiques et, d'autre part, la thèse défendue par plusieurs participants selon laquelle les communautés pastorales - en particulier celles des Peulhs - sont délibérément persécutées, raison pour laquelle il a été question de "ciblage ethnique", voire de "tendances génocidaires" ou de "génocide". Alors que le débat sur les libertés politiques a été relativement ouvert, la problématique de la discrimination ethnique n'a été discutée qu'une seule fois en grand groupe (à l'occasion des conférences d'ouverture), mais sinon uniquement dans l'atelier sur le pastoralisme et dans des conversations privées. Dans ce sens, nous citons ci-dessous les appréciations de plusieurs participants, tirées d'un sondage écrit réalisé après la conférence, qui constituent en quelque sorte des réponses au postulat d'un "ciblage ethnique" (voir à ce sujet les chapitres 2.1, 2.2 d) et 3.1). Aucune des voix citées ne remet en question le fait que les communautés pastorales se trouvent dans une situation extrêmement difficile, voire dangereuse, dans les conditions actuelles, mais les contextualisations et les interprétations sont majoritairement autres que celles d'une discrimination ou d'une persécution ethnique. Il ne s'agit pas de prendre parti ni d'approfondir une situation conflictuelle déjà existante. Il s'agit plutôt de donner de l'espace au débat qui s'est avéré être la thématique la plus explosive dans le cadre de la conférence - avec la demande expresse de thématiser les questions correspondantes avec prudence et empathie. Et empathie signifie dans ce cas (comme l'a exprimé un participant en ligne du Niger lors d'une discussion post-événement avec l'auteur de cette documentation), prendre absolument au sérieux le fait que les évaluations des communautés touchées par la violence et la discrimination doivent avoir un poids particulier, tout simplement parce qu'elles ne veulent pas et ne peuvent pas, pour de bonnes raisons, garder le silence sur ce qui leur est arrivé ou le laisser derrière elles de manière précipitée :

*Participant du Mali* : « Au Burkina Faso, il y a clairement une "discrimination ethnique" depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine [Ibrahim Traoré], les chiffres sont considérables. Les persécutions sur la base de l'apparence physique [vêtements et look] ainsi que les tueries permanentes dont sont victimes les Peulhs au Burkina Faso doivent être dénoncées. Dans le cas du Mali, le fait que [le prédicateur] Hamadou Kouffa est Peulh et dirige la Katiba Macina [organisation terroriste] et que les membres de sa Katiba Macina, dans laquelle tous les groupes ethniques du centre sont représentés en tant que membres, communiquent en fulfulde

[langue des Peulhs], entraîne une stigmatisation de la communauté Peulh. Des exactions ont été commises dans la région de Mopti (massacre d'Ogossagou perpétré par des chasseurs traditionnels, cas de Moura et de Boulkessi commis par certains militaires, etc.) et dans le nord-est de Ségou. Malgré ces tragédies qui doivent être fermement dénoncées, je ne pense pas qu'il faille parler de génocide à propos du Mali ».

*Participant du Niger* : « L'appartenance ethnique est aujourd'hui une question très complexe pour les personnes extérieures et même pour les autochtones, mais le désir d'"ethnisation" anime plus d'une personne. Au Niger, je me souviens que Bazoum en a parlé avec prudence lors de sa première année, lorsque le sujet a été abordé. Il disait que chez les terroristes, toutes les [ethnies] étaient représentées, Djerma, Haoussa, Peulh et toutes les autres. Mais après sa deuxième année, il a cédé et a commencé à parler lui aussi d'ethnies. Donc pour moi, il faut toujours faire attention, si on met trop l'accent sur un problème [...], même si ce n'est pas le plus important, il finira par le devenir et on oubliera les causes réelles, tangibles et fondamentales. Dans le cas du terrorisme, les causes principales sont l'exclusion sociale et la marginalisation, le manque de protection de certains groupes de population, notamment en milieu rural ».

*Participant du Burkina Faso* : « L'affirmation selon laquelle il y a un "nettoyage ethnique" n'est pas exacte. Il est vrai que dans certaines zones comme mon propre village, les Peulhs ne sont pas tolérés, car mon village a été attaqué trois fois par des Peulhs et les deux premières attaques ont été menées par des femmes Peulhs, certaines avaient même des bébés sur le dos. La population accuse les Peulhs d'être les terroristes, c'est pourquoi je dirais plutôt qu'il s'agit d'un conflit entre les différentes ethnies. Mais il ne s'agit pas d'une épuration ethnique. Ce sont les autres ethnies qui ne veulent plus voir les Peulhs et qui les attaquent. Sinon, le gouvernement a envoyé les forces de défense et de sécurité pour sécuriser certaines zones où vivent de nombreux Peulhs, et la population est régulièrement approvisionnée en nourriture et en produits pharmaceutiques. Mon propre beau-frère, qui était militaire, a été tué dans une attaque terroriste alors qu'il était chargé de sécuriser un village peulh ».

*Participant du Burkina Faso* : "Il n'y a pas de "nettoyage ethnique", pas de "génocide" de la population peulh au Burkina, comme certains veulent le faire croire. Il n'y a pas de planification, de politique ou de volonté d'exterminer un groupe ethnique en raison de son appartenance ethnique. Voici quelques exemples : a) Qui tire des roquettes sur la ville de Djibo, peuplée à 98 % de Peulhs, et qui assure sa défense et sa sécurité ? Ce sont des terroristes qui ont encerclé Djibo - dont [des

membres des] Peulhs, Mossi, Bobo, etc. [...] - et mènent des attaques contre la population peulh. Il en va de même pour Dori, Sebba et Gorom, pour toute la région du Sahel. Ceux qui prennent à partie les populations pacifiques de ces régions majoritairement peulhs sont les terroristes. b) Tous les grands chefs peulhs (émir de Dori, émir de Djibo, ...) et les grands marabouts et savants musulmans se sont retirés à Ouagadougou parce qu'ils sont menacés par les terroristes, et ils donnent des conférences pour appeler certes le gouvernement à faire la distinction [entre Peulhs et terroristes], mais aussi pour demander à leurs frères de déposer les armes et à leur jeunesse de ne pas se laisser enrôler par les groupes terroristes. c) Dans nos organisations et dans la fonction publique, il y a des peulhs qui occupent de hautes fonctions et qui ne sont en aucun cas pris pour cible. Il suffit d'aller dans les grandes villes et de guetter dans les rues les personnes déplacées qui mendient aux feux rouges, et de reconnaître les efforts du gouvernement pour mettre en place un programme visant à sortir ces femmes et ces enfants de la rue et à les former à un métier. Il y a certainement des erreurs [dans la lutte antiterroriste], car comme d'autres l'ont déjà dit, il n'y a pas de guerres propres. Il y a des victimes collatérales : on sait que souvent les populations rurales ne dénoncent pas les crimes commis par les terroristes. La raison en est que certaines populations sont rançonnées par des groupes terroristes pour y loger leurs unités ou leur équipement, ou pour s'approvisionner en nourriture et autres biens. Et si les FDS [Forces de sécurité du Burkina Faso] ne sont pas bien préparées mentalement, elles peuvent être tentées d'y voir de la complicité. Et c'est ainsi qu'il arrive parfois que les FDS, lorsqu'elles subissent des pertes et sont psychologiquement affectées, cherchent à se venger de leurs frères tombés au combat. [...] Mais il ne s'agit pas seulement de villages peulhs, mais aussi de villages gourmantché, mossi, bobo, etc.. Cela se passe dans tout le pays".

*Participante du Mali/USA* : "Ce discours de "discrimination ethnique" est très dangereux dans le contexte malien et n'a aucun fondement empirique. A mon avis, il s'agit d'un discours importé par des Européens et des experts occidentaux, y compris des ONG, et ensuite diffusé dans le pays par des parties intéressées qui ont compris que ce discours pourrait leur donner accès à des ressources par le biais de fonds, etc. C'est dangereux, car cela peut façonner un conflit ethnique qui n'existait pas. Les groupes souvent opposés (Peulh contre Dogon/Bambara) ont longtemps cohabité et travaillé ensemble dans l'élevage, l'agriculture et le pastoralisme. Cela n'a pas toujours été pacifique en raison de la concurrence pour les ressources manquantes (dans le contexte du réchauffement climatique), mais il s'agissait plutôt de désaccords locaux qui n'étaient pas liés à l'ethnie. Cela devient donc très dangereux si

les partenaires internationaux commencent à entrer dans ce discours ou à privilégier certains interlocuteurs en raison du fait qu'ils sont une ethnie minoritaire. On a senti que ce débat a émergé lors de la conférence, véhiculé par beaucoup d'émotions. Il est un fait que la lutte anti-terroriste se concentre sur la population peulh, dont les jeunes sont plus attirés par les [groupes terroristes], mais ce n'est pas la population peulh en général qui est visée, et la question est plutôt de savoir pourquoi ces personnes sans emploi sont attirées par les milices [groupes terroristes] et comment créer d'autres opportunités pour elles. En outre, ces accusations contribuent à affaiblir la légitimité des partenaires européens [...]. En d'autres termes, il existe un discours sur les conflits ethniques qui est très séduisant pour les partenaires européens et qui n'est pas particulièrement remis en question. Il est donc d'autant plus important d'être très prudent dans le soutien de ce type de discours et de ne pas se limiter à "l'oppression des Peulhs". Cela ne veut pas dire que ce genre de choses n'arrive jamais, mais c'est un terrain risqué sur lequel il faut s'aventurer [avec beaucoup de prudence], simplement parce que cela pourrait entraîner davantage de violence".

*Participant Burkina Faso* : "Il est regrettable que les Peulhs et d'autres groupes de population deviennent des victimes collatérales dans la lutte contre le terrorisme, mais on ne peut pas dire qu'il y a un génocide des Peulhs au Burkina-Faso. Si c'était le cas, l'État burkinabé n'enverrait pas de soldats pour ravitailler la région nord (majoritairement peulh) et ne lutterait pas contre le terrorisme dans cette région. En outre, si l'on parle de violations des droits de l'Homme, il faudrait déterminer qui viole les droits de l'Homme : l'État burkinabé ou les terroristes ?" <



# 7

**Événements  
supplémentaires.**

**Quel avenir pour  
les Conférences  
de Fokus Sahel ?**

**Intervenant(e)s et  
modérateur(trice)s  
de la conférence**

## 7.1 Evénements supplémentaires

Comme en 2019 et 2022, la conférence s'est accompagnée de plusieurs événements supplémentaires. Le premier rendez-vous a été une rencontre non publique avec le député allemand Karamba Diaby, juste avant la conférence. Cet homme politique social-démocrate est membre de plusieurs commissions du Parlement et du comité directeur du groupe parlementaire sur l'Afrique de l'Ouest. Lors de la manifestation organisée en coopération avec la Fondation Friedrich Ebert, Karamba Diaby a fait part des intérêts et des objectifs de la politique allemande au Sahel - et parmi ceux-ci, des perspectives d'avenir comme l'option d'un accord sur l'immigration de travailleurs qualifiés avec les pays du Sahel. Inversement, la rencontre a été pour les invités du Sahel une première occasion - unanimement appréciée - de formuler leurs appréciations et leurs intérêts face à un représentant éminent du monde politique berlinois. Grit Lenz a également profité de l'occasion pour transmettre à Karamba Diaby la solidarité de Fokus Sahel face aux nouvelles agressions racistes dont lui et ses collaborateurs venaient d'être victimes. Le 13 juin, le lendemain de la conférence, Fokus Sahel et la Deutsche Afrika Stiftung e.V. ont organisé un événement intitulé "Allen Widerständen zum Trotz - Wie wirtschaftliche Kooperation im Energiesektor im Sahel gelingen kann" (Contre vents et marées - Comment la coopération économique dans le secteur de l'énergie au Sahel peut réussir) à la Deutsche Parlamentarische Gesellschaft. La manifestation, qui a attiré un grand nombre de participants, s'est directement inspirée de l'atelier sur les énergies renouvelables et l'industrialisation (cf. 3.3) et deux des participants du Sahel, Marthe Zio (Burkina Faso) et Nouhoum Keita (Mali), étaient présents en tant que conférenciers. Bernhard Braune du BMZ (cf. 4.3) et l'entrepreneur en énergie solaire Wolf-Dietrich Fugger de Munich (EWIA Green Investments GmbH) étaient également présents. Enfin, plusieurs rencontres non publiques ont eu lieu entre certains invités du Sahel et des représentants de ministères, y compris de l'équipe Sahel du ministère des Affaires étrangères, ce dernier pour discuter des principaux résultats de la conférence.



## 7.2 Quel avenir pour les conférences de Fokus Sahel ?

Au-delà de la discussion finale, la conférence a fait l'objet d'un suivi à différents endroits, notamment dans le cadre d'une enquête écrite auprès des intervenants du Sahel. Naturellement, les questions les plus diverses ont été soulevées, mais nous nous contenterons ici de présenter les appréciations relatives à la conception d'une éventuelle prochaine conférence de Fokus Sahel :

- Plusieurs participants du Sahel ont formulé le souhait (ce n'est d'ailleurs pas la première fois) d'organiser une conférence similaire au Sahel même, éventuellement dans un pays (relative-ment) neutre comme le Sénégal. En plus ou alternativement, il a été proposé de rendre possible une conférence préliminaire à laquelle participeraient exclusivement des acteurs des pays du Sahel.
- En outre, plusieurs participants du Sahel ont exprimé le souhait de conserver le format hybride, malgré les incertitudes qui en découlent, car il n'est jamais possible de garantir que seules des personnes bien intentionnées écoutent. En revanche, comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, plusieurs membres de Fokus Sahel ont exprimé leur intérêt pour des formats d'événements plus protégés au vu de la situation actuelle des droits de l'Homme, c'est-à-dire de ne plus proposer de participation numérique à l'avenir.
- Une troisième demande de plusieurs participants du Sahel a été de faire connaître les recommandations de la conférence non seulement aux responsables politiques européens, mais aussi aux responsables politiques du Sahel, notamment pour instaurer la confiance. Cette demande a suscité le scepticisme du comité de pilotage de Fokus Sahel, notamment parce que Fokus Sahel n'a pas de mandat à cet effet. Cela dit, tous les participants du Sahel sont bien sûr libres de diffuser les recommandations, mais - comme le suggère le comité de pilotage - en pesant les avantages et les inconvénients éventuels.
- Tant les membres de Fokus Sahel que les participants du Sahel ont demandé que davantage de représentants d'organisations de jeunes, de femmes, de pastoralistes et d'activistes pour les droits de l'Homme soient invités à participer

aux futures conférences. Dans ce contexte, certains ont estimé que les questions relatives aux droits de l'Homme n'avaient pas été suffisamment mises en avant lors de la conférence - une appréciation qui est restée sujette à discussion au vu des débats parfois très controversés.

- Une autre remarque critique a été que la densité thématique était trop importante et qu'elle avait tendance à dépasser les capacités d'assimilation de nombreux participants. Il faudrait à l'avenir se concentrer davantage sur les thèmes et miser sur des formats de discussion plus interactifs (plutôt que sur des exposés).
- Enfin, la question de la traduction a été abordée à plusieurs reprises. D'une part, celle-ci est très coûteuse, et d'autre part, même les traducteurs professionnels ne sont pas toujours en mesure de traduire des conférences denses ou des débats controversés de manière à ce que l'essentiel des informations et des arguments sur le Sahel, parfois peu connus, puisse être "transmis" de manière adéquate (comme l'a notamment fait remarquer l'un des traducteurs pendant une pause). Il a donc été envisagé de ne traduire simultanément à l'avenir que certaines parties des conférences de Fokus Sahel, étant donné que de toute façon la plupart des participants comprennent le français. <

## 7.3 Intervenant(e)s et modérateur(trice)s de la conférence

### Intervenant(e)s :

- **Asche, Helmut (Allemagne)** est diplômé en économie et en sociologie. Il a enseigné en tant que professeur à Leipzig et à Mayence. De 2012 à 2014, il a été directeur fondateur de l'Institut allemand d'évaluation de la coopération au développement (DEval) à Bonn. Auparavant, il a travaillé pour l'actuelle Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pendant environ 25 ans en tant que conseiller gouvernemental au Burkina Faso, au Rwanda, au Kenya et au siège de la GIZ à Eschborn.
- **Braune, Bernhard (Allemagne)** est titulaire d'un doctorat en droit. Il dirige l'unité Sahel au ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). De 2008 à 2011, il a été chargé de mission pour la coopération économique à l'ambassade d'Allemagne à Dakar/Sénégal. Il a ensuite vécu trois ans en Tunisie (en tant que partenaire expatrié).
- **Cissé, Augustin (Mali)** est juriste et sociologue du développement. Il travaille comme consultant pour des organisations internationales et est membre fondateur et secrétaire général de l'ONG Organisation pour la réflexion, la formation et l'éducation à la démocratie et au développement - en bref : ORFED. Il se concentre entre autres sur la démocratie multipartite et la participation politique.
- **Coulibaly, Ibrahima (Mali)** est un agriculteur qui pratique le maraîchage, l'élevage, l'arboriculture et la céréaliculture. Il est, entre autres, président du Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). De plus, en tant que fondateur et président de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP), il a été en 2006 l'un des initiateurs de la loi phare sur la promotion de l'agriculture au Mali, qui fixe entre autres l'objectif de la souveraineté alimentaire.

- **Dan Yayé, Moctar (Niger)** est chercheur en communication et militant des droits de l'Homme dans le domaine de la migration. Il est l'un des membres fondateurs d'Alarme Phone Sahara, où il est responsable des relations publiques, souvent en tant que personne de contact pour les journalistes étrangers, les chercheurs et les représentants d'institutions internationales. Il est également membre du réseau Afrique-Europe-Interact et s'engage dans des réseaux locaux et régionaux de la société civile pour la bonne gouvernance en Afrique et la justice sociale dans le monde.
- **Diallo, Abdoulaye (Burkina Faso)** est historien, producteur de radio, réalisateur de films et militant des droits de l'Homme. Depuis 1998, il travaille comme coordinateur du Centre National de Presse Norbert Zongo, où il est entre autres responsable du programme de promotion de la paix dans la région du Sahel. Il est également membre fondateur et conseiller du mouvement Le Balai Citoyen, qui a largement contribué à la chute de Blaise Compaoré en octobre 2014.
- **Diallo, Daouda (Burkina Faso)** est docteur en santé publique et secrétaire général du Collectif contre l'Impunité et la Stigmatisation des Communautés - en abrégé : CISC, basé à Ouagadougou. Il intervient entre autres dans les domaines de l'alerte précoce, de la documentation des violations des droits humains, de la construction de la paix par le dialogue et la médiation et de la lutte contre les violences basées sur le genre. En 2022, il a été lauréat du prestigieux prix Martin Ennals.
- **Diallo, Ibrahim Manzo (Niger)** est journaliste, auteur de livres et directeur du groupe de médias Aïr info, qui se compose d'un journal appelé Aïr info et de trois radios privées à Agadez, Aderbissinat et Tchirozérine. Il écrit entre autres sur les questions de sécurité, le crime organisé et la migration. Il a été emprisonné à plusieurs reprises pour ses enquêtes et a remporté plusieurs prix au niveau national et international pour son travail journalistique.
- **Diarra, Ousmane (Mali)** est co-fondateur et président de l'Association Malienne des Expulsés - en bref: AME - il a lui-même été expulsé d'Angola vers le Mali en 1996. L'AME soutient les expulsés sur le plan social, juridique et politique et fait partie des voix les plus connues d'Afrique de l'Ouest pour les droits des migrants, des réfugiés et des expulsés. Ousmane Diarra est également l'un des représentants élus des petits commerçants du Grand Marché de Bamako.
- **Dicko, Bréma Ely (Mali)** a obtenu un doctorat à Paris dans le domaine de la migration et des relations interethniques et est actuellement professeur titulaire de sociologie à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako en bref : ULSHB. Il a été conseiller spécial des deux premiers ministres du gouvernement de transition malien dans le domaine des "déplacés internes/réfugiés, de la migration, de l'esclavage et du retour de l'État au centre du Mali". Il a également fait partie de l'équipe de rédaction du projet de la nouvelle Constitution du Mali.
- **Dionrang, Epiphane Nodjikoua (Tschad)** est féministe, slameuse et présidente de la Ligue tchadienne des droits des femmes [LTDF]. En tant que "championne du genre" d'Oxfam Tchad, elle est notamment coordinatrice nationale d'un réseau de jeunes féministes en Afrique centrale. Elle a également été chargée de communication du Public Interest Law Center (PILC) et initiatrice de la première marche pacifique des femmes au Tchad contre les violences basées sur le genre et l'impunité des auteurs masculins.
- **Dorlöchter-Sulser, Sabine (Allemagne)** est sociologue et travaille comme chargée de mission pour le développement rural au sein du département Afrique/Moyen-Orient de l'œuvre d'entraide ecclésiastique Misereor. Auparavant, elle a travaillé pendant 10 ans principalement dans la coopération technique bilatérale allemande. En tant que spécialiste détachée pour la GTZ, elle a vécu et travaillé au Mali et au Burkina Faso. Ses domaines de prédilection actuels sont, entre autres, l'agroécologie, l'innovation paysanne, les systèmes de semences paysannes, le pastoralisme et l'accaparement des terres.

- **Gossoumian, Abderamane Ali (Tschad)** est le coordinateur national du Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation - en bref : CSAPR. Il travaille au niveau régional, national et international avec des politiciens, des représentants de la société civile, des leaders de la jeunesse et des activistes féminins dans le cadre, entre autres, d'activités éducatives, d'initiatives de dialogue, de médiation, de prévention des conflits et de sensibilisation politique.
- **Hamadou, Ibrahim (Niger)** a étudié l'agroéconomie et la gestion de projets et a plus de 20 ans d'expérience dans différents projets agricoles. Il est coordinateur d'un programme d'Oxfam sur l'agroécologie dans plusieurs pays du Sahel, qui vise à rendre le système alimentaire plus autosuffisant, socialement équitable, inclusif et résilient au changement climatique grâce à des approches agroécologiques : Appui à la transition agroécologique par les OSC en Afrique de l'Ouest - en bref : APAESC-AO.
- **von Holtz, Ottmar (Allemagne/Namibia)** est député de l'Alliance 90/Die Grünen (écologistes) au Parlement allemand. Il a grandi dans une ancienne colonie allemande qui est aujourd'hui la Namibie et a étudié l'économie. Il est arrivé en Allemagne à l'âge de 27 ans.
- **Jalloh, Blamah** est ingénieur agronome dans le domaine de l'élevage et diplômé en stratégie et gestion d'entreprise. Il accompagne et soutient depuis plus de 15 ans des organisations d'éleveurs, notamment en tant que coordinateur technique du Réseau Billital Maroobé, un réseau régional d'organisations africaines d'éleveurs et de bergers, présent dans 9 pays africains et représentant 80 organisations membres, elles-mêmes fortes de 750.000 membres individuels.
- **Kamara, Moctar (Allemagne)** vit à Berlin depuis 1996. Philosophe de formation et activiste de la communauté africaine/noire en Allemagne, il a été président du Conseil central de la communauté africaine en Allemagne de 2012 à 2019 et initiateur de la marche commémorative organisée chaque année à Berlin en mémoire des victimes africaines de l'esclavage, du colonialisme et de la violence raciste. De janvier 2021 à février 2024, il travaille au Mali en tant que professionnel du Service Civil pour la Paix (SCP) d'Eirene (Service international chrétien pour la paix).
- **Keita, Nouhoum (Mali)** est sociologue, activiste, formateur et journaliste (radio) spécialisé dans les domaines de l'économie, du social, de la culture, de la critique cinématographique, de la politique, des mines et de l'environnement. En 1999, il a participé à la réunion fondatrice d'ATTAC à Paris. Il a également longtemps été actif dans le mouvement pour l'annulation totale et inconditionnelle de la dette. En tant que directeur de l'ONG Action Solidarité pour les 21 villages de la commune Faléa - en abrégé ASFA 21, il s'engage pour le développement écologique, la démocratie locale et les droits de l'Homme.
- **Klatte, Maria (Allemagne)** dirige depuis 2012, avec deux collègues\*, le département Afrique/Moyen-Orient de l'organisation ecclésiastique d'aide au développement Misereor. Elle est notamment chargée de la sélection et de la gestion des collaborateurs ainsi que de la mise en place de processus communs concernant les stratégies liées aux projets et à la politique africaine. Elle a également travaillé en tant que professionnelle à Madagascar et au Kenya.
- **Klute, Georg** est professeur émérite d'anthropologie sociale et d'ethnologie de l'Afrique à l'université de Bayreuth. Ses recherches portent notamment sur la société touarègue et il parle couramment le kel-tamasheq. Il est également membre fondateur et président du conseil d'administration de l'association à but non lucratif TAMAT e.V. Avec cette dernière, il met en œuvre une coopération au développement proche de la base dans la zone d'habitation des Touaregs au Mali et au Niger.
- **Koné, Aichata (Mali)** a étudié le journalisme et la communication à Bamako. En tant que militante des droits de l'Homme, elle s'engage pour les droits des femmes et des filles. Elle est également active au sein de l'Union des Associations et Coordinations d'Associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démuni.es - en bref : UACDDDD pour les communautés paysannes victimes de la spéculation foncière et marginalisées socialement.

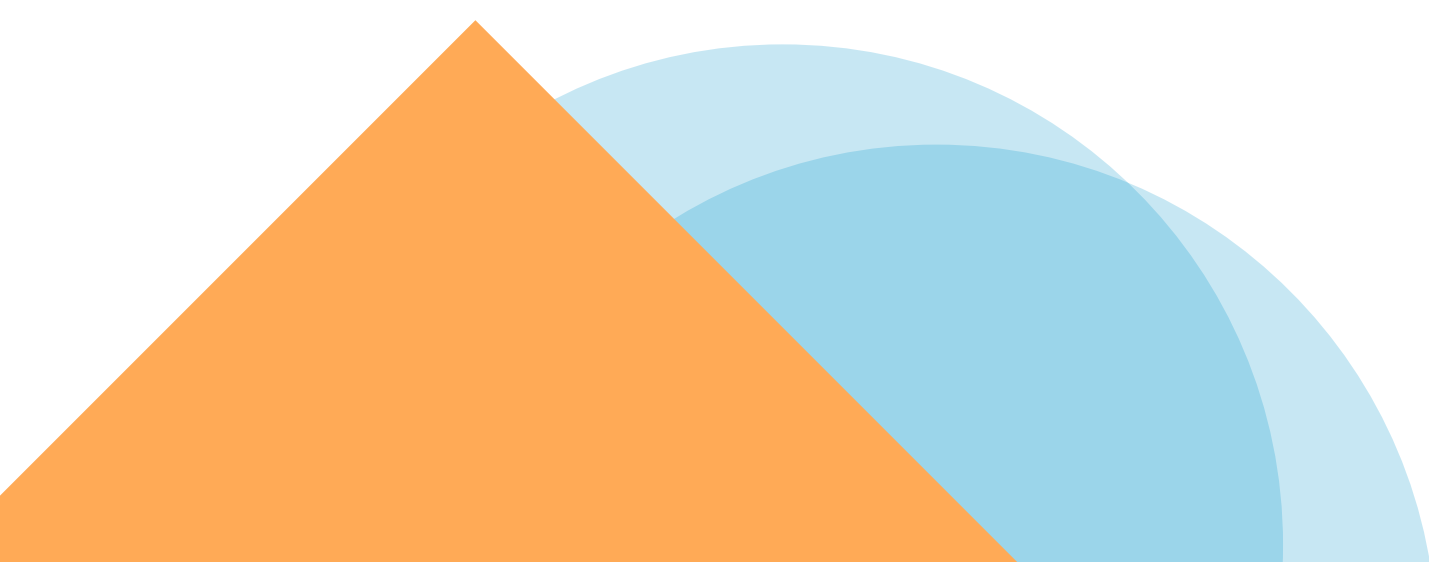
- **Lambert, Laura (Allemagne)** est une anthropologue spécialisée dans la migration, l'asile et la citoyenneté en Afrique de l'Ouest (Niger, Sierra Leone). Elle mène actuellement des recherches sur l'introduction de la carte d'identité numérique en Sierra Leone à l'Université Leuphana de Lüneburg, après avoir étudié de manière ethnographique le système d'asile au Niger. En tant que co-coordinatrice du groupe de travail sur l'Afrique de l'Ouest de migration-control.info, elle a rédigé des articles sur l'externalisation de la politique migratoire européenne.
- **Maiga, Ousmane (Mali)** est juriste et directeur du cabinet d'avocats Skills And Development. Il fait partie de l'équipe mondiale du programme Right To Grow (programme multi-pays), qui s'occupe de l'influence des citoyens sur la politique dans les domaines de l'alimentation saine et de l'eau/hygiène et assainissement. Il est également membre fondateur de l'Association des Jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie (AJCAD).
- **Maïga, Marcel (Allemagne/Mali)** a étudié la germanistique à Bamako ainsi que la littérature et la linguistique (français/russe) à Berlin. Depuis 1995, il travaille comme commissaire de programme pour divers festivals de cinéma, en particulier en Europe de l'Est. Entre 1997 et 2013, il a participé à l'organisation des élections présidentielles maliennes au sein de la section consulaire de l'ambassade du Mali en Allemagne. Depuis 2010, il est engagé dans l'association de partenariat Chemnitz-Timbuktu. Il est également actif au sein du Conseil des Maliens de l'Extérieur en Allemagne et du comité de pilotage de Fokus Sahel.
- **Noubatan, Hoïnathy G. (Tchad)** est coordinateur du Réseau de Suivi de l'Exploitation Pétrolière dans le Moyen Chari - en bref : RESAP/MC depuis mars 2014, avant cela il travaillait pour une radio communautaire du diocèse catholique de Sarh. Le RESAP/MC aide la population à accéder à la terre et à faire valoir ses droits face aux compagnies pétrolières.
- **Ramdé, Francois-Paul (Burkina Faso)** est le responsable de l'Union Fraternelle des Croyants de Dori - en bref : UFC Dori. L'UFC Dori est une organisation de la société civile qui s'engage dans la gestion civile des conflits pastoraux, familiaux et interethniques par des approches ancrées localement.
- **Sanogo, Carole (Burkina Faso)** étudie la géologie appliquée et les mines et s'engage depuis 2019 dans les clubs de paix du West Africa Network for Peacebuilding (en abrégé : WANEP), fondé en 2003, qui œuvre pour la paix, les droits de l'Homme, la justice sociale et le développement durable. En 2020, elle a remporté un titre national dans le concours d'éloquence.
- **Sanon, Alain Clovis (Burkina Faso)** est juriste chez FIAN Burkina Faso, le réseau d'information et d'action Food First, où il milite entre autres pour l'autorisation des semences paysannes. Il est doctorant en droit public international à l'Université Thomas Sankara et membre fondateur de plusieurs organisations qui défendent les droits des populations défavorisées. Il est en outre membre du Conseil de l'avenir - Futureboard - de Brot für die Welt (Pain pour le Monde).
- **Sanou, Ouiry (Burkina Faso)** est juriste et membre de plusieurs organisations, notamment de l'Union générale des étudiants du Burkina Faso et du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples - MBDHP. Il est également membre de l'Organisation Démocratique de la Jeunesse du Burkina Faso (ODJ), dont il est le secrétaire général.
- **Sedogo, Serge Alfred (Burkina Faso)** a étudié la sociologie politique et rurale au Burkina Faso. Il a plus de 30 ans d'expérience de travail avec des ONG dans des projets de développement et des interventions humanitaires. En tant que consultant, il a réalisé de nombreuses études et organisé des séminaires sur les politiques publiques et l'aide au développement. Il est actuellement directeur national de l'ONG Help - Hilfe zur Selbsthilfe e.V. au Burkina Faso.
- **Sidibe-Gascon, Binta (France/Burkina Faso)** est une militante des droits de l'Homme qui a fondé en 2003 au Burkina Faso l'association Culture Tourisme Développement Agro-Pastoral - en abrégé : CTDAP pour soutenir les communautés pastorales. Elle vit en France depuis 2004 et est membre depuis 2018 de l'Observatoire Kisal, une organisation de défense des droits de l'Homme basée dans plusieurs pays du Sahel et également membre de la Coalition citoyenne pour le Sahel.

- **Sounaye, Abdoulaye (Allemagne/Niger)** est directeur de l'unité de recherche "Religion controversée et culture intellectuelle" au Leibniz-Zentrum Moderner Orient, Berlin. Il travaille depuis vingt ans dans la région du Sahel et en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur les dynamiques locales et urbaines. Ses recherches et publications portent notamment sur les pratiques médiatiques, l'activisme des jeunes, les réformes islamiques, le salafisme-jihadisme et la religiosité dans les universités en Afrique de l'Ouest.
- **Touré, Barry Aminata – dite Madame Barry – (Mali)** a entre autres étudié la finance et fait partie des membres fondateurs de Jubilé 2000/Coalition des alternatives africaines dette et développement - en bref : CAD-Mali. Aujourd'hui, elle est, entre autres, vice-présidente du Conseil de la société civile malienne et présidente de l'ONG Association malienne pour la sauvegarde du bien être familial - en abrégé : AMASBIF.
- **Thum, Ulrich (Allemagne)** dirige le bureau de la Friedrich-Ebert-Stiftung au Sud-Soudan. Auparavant, il a travaillé entre autres comme coordinateur de programme pour les activités de paix de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) au Zimbabwe et comme spécialiste de la paix de l'Arbeitsgemeinschaft für Entwicklungshilfe - en abrégé : AGEH [aujourd'hui : Agiamondo e. V.] au Sud-Soudan et au Nigeria.
- **Zio, Marthe (Burkina Faso)** est une ingénieure spécialisée dans les méthodes de construction écologiques adaptées au climat de la région du Sahel (matériaux locaux, savoir-faire local, etc.). Depuis 2022, elle travaille pour le Centre d'Études Économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest/ Association Internationale - en bref : CESAO-AI dans le domaine des énergies renouvelables. Elle est également entrepreneure dans le secteur de la mode et chanteuse au sein du Grand Chœur Polyphonique de Ouagadougou (GCPO).

### Modérateur(trices)

- **Asche, Helmut (Allemagne)**: Voir ci-dessus, sous Intervenant(e)s
- **Bagopha, Raoul (Allemagne)** est germaniste et politologue. Il travaille pour l'œuvre d'entraide ecclésiastique Misereor, où il était responsable régional pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger jusqu'en septembre 2024 et, à ce titre, membre du comité de pilotage de Fokus Sahel.
- **Bernau, Olaf (Allemagne)** est sociologue et représente le réseau transnational Afrique-Europe-Interact au sein du comité de pilotage de Fokus Sahel. Il séjourne régulièrement au Sahel, notamment au Mali. En 2022, les éditions C.H.Beck ont publié son livre Brennpunkt Westafrika. Die Fluchtursachen und was Europa tun sollte" (Focus sur l'Afrique de l'Ouest : Les causes des migrations et ce que l'Europe devrait faire).

- **Lenz, Grit (Allemagne)** est depuis 2016 coordinatrice du réseau de la société civile Fokus Sahel. En tant qu'ethnologue, elle a mené des recherches sur les stratégies d'adaptation économiques et socioculturelles d'un groupe semi-nomade dans le nord-est du Tchad. De 2012 à 2016, elle a travaillé au Cameroun en tant que professionnelle du Service Civil pour la Paix (SCP). Son travail était focalisé sur la promotion de la participation sociale des jeunes et la transformation non violente des conflits.
- **Herrberg, Antje (Allemagne)** est actuellement professeur invité au Collège d'Europe, département des relations internationales et de la diplomatie. Elle a été chef de l'équipe d'EUCAP Sahel Niger, une mission de renforcement des capacités en matière de sécurité basée à Niamey, après avoir été détachée auprès de la délégation de l'UE en République démocratique du Congo en tant que conseillère spéciale pour la paix et la stabilisation. Elle a également travaillé au sein de l'équipe de préparation à la médiation des Nations unies et en tant que directrice de plusieurs ONG internationales.
- **Schöneegg, Günter (Allemagne)** a étudié la théologie catholique et la pédagogie pour adultes. Il a travaillé pour le service ecclésiastique pour la paix EIRENE, entre autres en tant que spécialiste de la paix au Niger. Depuis 2009, il est consultant indépendant. Avec l'association Peace Resources e.V. qu'il a cofondée, il propose entre autres des formations continues dans différents pays africains sur la gestion non violente des conflits.
- **Thiollier, Romain (France)** a étudié l'histoire et les relations internationales et travaille depuis 2009 dans le domaine de la coopération au développement. Au sein de l'œuvre d'entraide ecclésiastique Brot für die Welt (Pain pour le Monde), il travaille en tant que chargé de mission pour le Mali et le Niger. Dans ce cadre, il accompagne des projets partenaires dans les domaines de la paix, de la sécurité alimentaire, de la migration et de la promotion de la jeunesse. Il est également membre du comité de pilotage de Fokus Sahel.
- **Zeitz, Corinna (Allemagne)** a étudié le travail social et fait le master postcolonial Moving Cultures à Francfort-sur-le-Main et travaille depuis 2023 chez medico international. Elle y est responsable pour les questions de refuge et de migration en Afrique de l'Ouest/Sahel. Avant son activité chez medico, elle a travaillé entre autres comme assistante sociale dans le conseil aux réfugié-e-s. En outre, elle s'engage depuis des années dans des réseaux activistes transnationaux pour la liberté de mouvement.
- **Zieglmayer, Usha** est depuis 2024 chargée de mission pour la justice climatique et la souveraineté alimentaire chez Oxfam Allemagne. Auparavant, elle a été responsable du bureau de la Fondation Heinrich Böll à Dakar (Sénégal), où elle a notamment accompagné des projets de transition agro-écologique. Elle a passé sa thèse de doctorat sur la migration et le changement environnemental dans les zones côtières du Ghana et de l'Indonésie. Ses domaines de prédilection sont la crise climatique, la migration et les projets féministes - aussi bien dans le travail concret de projet que dans le travail de plaidoyer qui en découle.





A large, bold, white number '8' is positioned on the left side of the page. The background is a solid blue color with decorative elements: two overlapping light blue curved shapes and a large orange triangle in the bottom right corner.

# **Programme de la conférence**

## 10 Juin

- **14:00 h:** Accueil et introduction à la conférence: Grit Lenz, coordinatrice de Fokus Sahel et Olaf Bernau, conférencier
- **14:30 h – 18.15 h:** Keynote | Au Focus : Exposés sur la situation actuelle au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad : Keynote : Brema Ely Dicko, Université des Lettres et des Sciences humaines de Bamako (ULSHB), Mali | Mali – Aminata Touré Barry, Association Malienne pour la Sauvegarde du Bien-être Familial (AMASBIF) | Niger - Manzo Diallo, Air Info/ Sahara FM, Agadez | Burkina Faso - Serge Sedogo, Directeur national Burkina Faso, Help e.V. | Tchad - Abderamane Gossoumian, Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR)

## 11 Juin

- **9.30 h:** Présentation du "Kompass 2024 - La réalité de la politique de développement allemande" (tdh, WHH) – Jonas Schubert, terre des hommes, Bettina Ide, Welthungerhilfe

- **10.00 h:** Ateliers parallèles le matin :

### **(1) Formes de vie pastorale - potentiel économique vs. exclusion et discrimination ethnique :**

- Binta Sidibe-Gascon, Coalition Citoyen pour le Sahel, Frankreich/Burkina Faso
- Jalloh Blamah, Réseau Billital Maroobé, Niger | Daouda Diallo, Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC), Burkina Faso
- Georg Klute, Universität Bayreuth / Tamat e.V., Allemagne/Niger

Modération: Günter Schöneegg, Peace Resources

### **(2) Politique migratoire restrictive de l'UE vs. importance de la migration et de la diaspora pour le développement :**

- Ousmane Diarra, Association des Maliens Expulsés, Mali

- Moctar Dan Yayé, Alarmephone Sahara, Niger
- Laura Lambert, Université Leuphana de Lüneburg

Modération: Corinna Zeitz, medico international

### **(3) Perspectives de développement économique : Comment les énergies renouvelables, le développement des infrastructures et l'industrialisation sont liés**

- Marthe Zio, Centre d'Études et d'Expérimentation Économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO), Burkina Faso
- Nouhoum Keita, ASFA21 FALEA, Mali
- Helmut Asche, comité Sahel du VAD, Allemagne

Modération: Olaf Bernau, Afrique-Europe-Interact

### **(4) Le débat au Sahel sur la multipolarité et les nouveaux partenariats politiques et économiques**

- Abdoulaye Diallo, Centre National de Presse 'Norbert Zongo', Burkina Faso
- Marcel Maïga, Jumelage Chemnitz-Timbuktu, Allemagne/Mali
- Alain Clovis, FIAN Burkina Faso
- Ulrich Thum, Fondation Friedrich Ebert, Berlin

Modération: Antje Herrberg, College of Europe

- **14.30h - 18.00h :** Ateliers parallèles dans l'après-midi :

### **(5) L'agriculture à petite échelle face à la crise climatique / Renforcement de l'agroécologie et de la transformation (industrielle)**

- Noubatan Hoinaty, Réseau de Suivi des Activités Liées au Pétrole (RESAP), Tchad

- Aichata Koné, Union des Assoc. et Coord. d'associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démuni.es (UACDDDD), Mali
- Hamadou, Ibrahim (Niger), Appui à la transition agroécologique par les OSC en Afrique de l'Ouest - (APAESC-AO)
- Ibrahima Coulibaly, Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), Mali
- Sabine Dorlöchter-Sulser, Misereor

Modération : Usha Ziegelmayr, Oxfam Allemagne

### **(6) La jeunesse émergente - Participation politique et perspectives économiques**

- Epiphany Dionrang, Ligue Tchadienne des Droits de Femmes (LTDF), Tschad
- Carole Sanogo, Réseau des clubs de paix /WANEP, Burkina Faso
- Ousmane Maiga, Assoc. des Jeunes pour la Citoyenneté active et la Démocratie (AJCAD), Mali
- Abdoulaye Sounaye, Leibniz-Zentrum Moderner Orient, Berlin, Allemagne

Moderation: Romain Thiollier, Pain pour le Monde

### **(7) La coopération au développement dans le contexte de la décolonisation et de la multipolarité**

- Augustin Cissé (online), ORFED, Mail
- Ouiry Sanou, (ODJ), Burkina Faso
- François Paul Ramdé, Union Fraternelle des Croyants Dori (UFC-Dori), Burkina Faso
- Moctar Kamara, ancien prof. d'appui, Service Civile pour la Paix d'EIRENE e.V., Berlin, Allemagne
- Maria Klatte (en ligne), Misereor

Modération : Helmut Asche, comité Sahel du VAD

## **12 Juin**

- **10.00 -18.00 h:** Introduction à la journée et présentation des résultats des ateliers de la veille
- **11.45 h:** Discussion par pays des résultats des ateliers, élaboration de recommandations
- **18.00 h: Soirée publique en coopération avec Pain pour le Monde**

En discussion avec :

- Ottmar v. Holtz, députée, Bündnis 90/Die Grünen
- Bernhard Braune, chef de l'unité 202 Sahel/Afrique de l'Ouest I, BMZ
- Aichata Koné (Mali), Union des Associations et Coordination d'associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démuni.es (UACDDDD), Mali
- Marcel Maïga, membre du Comité de pilotage de Fokus Sahel

Modération: Raoul Bagopha, Misereor

